



CHÂTELSTDENIS

— Ville d'énergies

Rapport de gestion 2024



©MatthieuBurkhart

TABLE DES MATIERES

RAPPORT DU SYNDIC ET DU CONSEIL COMMUNAL	5
0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE	6
Conseil général (CG)	6
Compositions et mutations	6
Organes - Mutations	6
Séances	7
Propositions et questions	9
Informations à l'attention des membres du Conseil général	9
Sortie du Conseil général	10
Activités des organes du CG et de la Commission Tourisme 4 saisons	10
Composition du Conseil général au 31 décembre 2024	11
Conseil communal (CC)	14
Répartition des dicastères et suppléances	14
Personnel communal	16
Effectif du personnel	16
Mutations intervenues au cours de l'année 2024	19
Répartition du personnel par service (personnes physiques / EPT)	22
Gestion de la propriété	25
Patrimoine	25
Personnel du Service des bâtiments	25
Travaux effectués	25
1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE	32
Police communale	32
Véhicules	32
Chiffres et statistiques pour 2024	33
Manifestations	33
Chantiers	34
Campagne de prévention	34
Radar préventif	34
Efforts particuliers	35
Stationnement	36
Patrouilleurs·euses scolaires	37
Contrôle des habitants	38
Etat et évolution de la population	38
Pyramide des âges	38
2. FORMATION	40
Elèves, enseignants·es et horaire	40
Effectifs des classes 2024-2025	40
Répartition	41
Mesures complémentaires	41
Evolution des effectifs	42
Corps enseignant : départs, arrivées et mutations	42
Changement d'horaire scolaire	43

Activités	43
Sorties sportives et culturelles	43
Sport scolaire facultatif	44
Accueil extrascolaire (AES)	44
Fréquentation par plage-horaire dès la rentrée 2024/2025	44
AES Vacances	45
Organigramme	45
Transports scolaires	45
Médecine scolaire	46
Contrôle dentaire scolaire	46
Conseil des parents	47
Liste des membres	47
3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	48
Culture	48
Cinéma Sirius	48
Image-In	50
Association Les Cultur@iles	53
Collaboration	54
Sports	55
Soutien aux sociétés sportives	55
Inauguration du bâtiment sportif	55
Mérite sportif Châtelois	55
4. SANTE	56
Contrôle des champignons	56
Les statistiques	56
5. PREVOYANCE SOCIALE / COHESION SOCIALE	57
Service social	57
Dossiers d'aide financière	57
Dossiers d'aide personnelle	58
Dossiers d'assistance administrative (SPOMI & SAINEC)	58
Etat des comptes du Service social communal au 31.12.2024	58
Cohésion sociale	60
Petite enfance	60
Règlement de mise à disposition et de subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour	60
Génération	61
Fidèle à Châtel	64
Seniors	65
Commission cohésion sociale	66
6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS	68
Travaux	68
Travaux routiers exécutés en 2024	68
Entretien général des routes - crédit cadre (2022-2026)	69
Etudes sur le réseau routier en 2024	71
Expertises en 2024	72
Travaux en 2024	72
Service de la Voirie	74

Secteur Parcs et Jardins	74
Secteur Manifestations / Tourisme	74
Secteur Menuiserie	75
Secteur Maçonnerie	75
Déneigement	76
Statistiques 2024	76

7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 78

Approvisionnement en eau	78
Gestion du réseau	78
Analyses sur le réseau	79
Turbinage de Maudens	79
Consommation électrique annuel du réseau	80
Projet de turbinage rive gauche	80
Investissements en cours pour 2024	80
Formation des collaborateurs du Service des eaux	80
Production annuelle des sources	81
Consommation annuelle	82
Comparatif annuel des volumes produits et consommés	83

Traitement des eaux usées	85
Construction, étude et entretien de collecteurs communaux	85
Entretien réseau et STAP	87
Taxes et règlement	87
Nouveaux raccordements privés en 2024	87
Infographie volumes traités	88

Gestion des déchets	89
Ordures ménagères	89
Déchetterie	90
Evolution des quantités de déchets traités (principaux)	90

Endiguements 91

Aménagement du territoire	92
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL)	92
Révision des plans d'aménagement de détail (PAD)	92
Agglomération Rivelac	93

Constructions	95
Dossiers déposés	95
Graphique	95

8. ECONOMIE PUBLIQUE 96

Forêts communales	96
Projet de sylviculture PI 2022-2025 / CSD 4	96
Résultat des exploitations et commercialisation 2024	98
Exploitation de bois endommagés - Chablis	99
Soins aux jeunes peuplements	99
Entretien de la desserte et des bâtiments du Service	99
Travaux pour collectivités publiques	100

Tourisme	101
Personnel	101
Accueil et Information	101
Swisstainable	102
Chiffres-clés 2024	102
Expérience visiteurs	102
Produits touristiques	102
Promotion	103
Communication	103

Conclusion	104
Energie	105
Développement territorial	105
Bâtiments, installations communales	105
Approvisionnement, dépollution	106
Mobilité	107
Subventions	107
Organisation interne	107
Communication, coopération	108
9. FINANCES	109
Statistiques fiscales	109

RAPPORT DU SYNDIC ET DU CONSEIL COMMUNAL

Madame la Présidente du Conseil général, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, chères citoyennes, chers citoyens,

Le Conseil communal vous présente son cinquième rapport de gestion de la législature 2021-2026, ainsi que les comptes de l'exercice 2024, conformément à l'art. 95 bis de la Loi sur les communes.

Je tiens à relever que chaque rapport de gestion est une source d'informations inestimable sur la vie communale. Vous y découvrirez non seulement les réalisations concrètes qui ont marqué cette année, mais aussi les projets en cours et ceux en gestation, portés par l'engagement quotidien de notre administration.

Un contexte exigeant, une résilience collective

Depuis quelques années déjà, nous vivons des périodes marquées par des défis imprévus : une pandémie mondiale, une crise énergétique, des tensions sur les matières premières, et désormais une situation géopolitique instable. Malgré ces turbulences, notre Commune a su garder le cap, grâce à la mobilisation de l'ensemble de nos équipes – que je tiens à remercier chaleureusement pour leur dévouement.

Priorités 2025 : efficacité et vision territoriale

Le Conseil communal, dans un esprit de pragmatisme et de responsabilité, se doit de rester optimiste et de poursuivre ses efforts d'investissements afin de répondre aux besoins de notre population ainsi qu'aux exigences de la société.

Le résultat des comptes est à nouveau positif, grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à une augmentation des recettes, favorisée par l'évolution démographique. Toutefois, bien que le résultat demeure favorable, le bénéfice connaît une légère diminution, ce qui nous incite à la prudence dans nos prévisions financières.

Le district se trouve également confronté à de nombreux projets d'envergure, qu'il s'agisse des besoins liés au Cycle d'Orientation de la Veveyse ou du Réseau Santé et Social. Face à ces impératifs, il devient essentiel de prioriser les investissements afin de garantir une charge financière soutenable pour le contribuable. Néanmoins, cette approche seule ne suffira pas. Je suis dès lors convaincu qu'une réflexion sur la gouvernance régionale s'avère nécessaire. Il nous faudra explorer des synergies entre les différentes associations pour optimiser les coûts d'exploitation et assurer une gestion efficiente de nos ressources.

Le défi qui se présente est ambitieux, mais ô combien stimulant !

Je vous invite à plonger dans ce rapport qui, je l'espère, vous sera instructif. Bonne lecture.

Au nom du Conseil communal

Charles Ducrot, Syndic

0. ORGANISATION ET GESTION COMMUNALE

CONSEIL GENERAL (CG)

La personne en charge du Secrétariat du Conseil général (ci-après CG) établit le calendrier des séances et s'occupe principalement de leur organisation et de la rédaction des procès-verbaux du CG et du Bureau, partiellement des séances de la Commission financière, de l'administration complète de la Commission des naturalisations et de la Commission Tourisme 4 saisons. En outre, la rédaction finale des Messages incombe au Secrétariat du CG.

De même, le Secrétariat assure le suivi administratif des décisions du Législatif, de leur publication et de leur approbation par l'Etat (règlements), ainsi que la mise à jour des pages du site Internet le concernant.

COMPOSITIONS ET MUTATIONS

Le CG est constitué de quatre groupes politiques :

Groupes politiques	Nombre de membres
UDC-PAI	17
UO+PS	14
Le Centre	11
PLR	8

En 2024, trois nouveaux membres ont remplacé des démissionnaires :

- 1) Isabelle Gayral Boschung (PLR), en remplacement de Olivier Berthoud, au 01.06.2024;
- 2) Fabian Simillion (Le Centre), qui succède à Isabelle Genoud, au 01.08.2024;
- 3) Fanny François (UDC-PAI), en remplacement de Charles Saudan, au 01.09.2024.

Nathalie Genoud, UO+PS, a adressé sa démission du CG au 31.12.2024.

Au 31 décembre 2024, le CG était composé de 34 (34 en 2023) hommes et 16 (16 en 2023) femmes, dont l'âge moyen s'élève à moins de 48 (47,5) ans.

ORGANES - MUTATIONS

- Président·e: le 22 mai, le CG a élu Ana Rita Domingues Afonso (UO+PS) Présidente pour la période 2024-2025;
- Vice-président·e: le 22 mai, le CG a élu Frank Burgy (UDC-PAI) Vice-président pour la période 2024-2025;
- Scrutateurs et scrutatrices: pas de changement
- Scrutateurs et scrutatrices suppléant·e·s: Isabelle Gayral Boschung (PLR) remplace Olivier Berthoud, démissionnaire du CG;
- Commission financière: pas de changement
- Commission des naturalisations: Nathalie Genoud (UO+PS) est démissionnaire au 31.12.2024;
- Commission d'aménagement: Isabelle Gayral Boschung (PLR) est élue à la place d'Olivier Berthoud, démissionnaire du CG;
- Commission Tourisme 4 saisons: José Pittet (UDC-PAI) succède à Rudy Liaudat, qui remet son poste.
- Commission Energie et Environnement: Fabian Simillion (Le Centre) reprend le poste d'Isabelle Genoud

- Commission des bâtiments: Rudy Liudat (UDC-PAI) succède à Charles Saudan, démissionnaire;
- Commission cohésion sociale: Véronique Colliard (-Dévaud) (Le Centre) remplace Isabelle Genoud, démissionnaire.
- Chef-fe-s de groupe: Hubert Demierre (UDC-PAI), Pierre Yves Chillier (UO+PS), Alexandre Huwiler (Le Centre) et Denis Rohrbasser (PLR).

SEANCES

En 2024, le CG a tenu 5 séances et a rendu 36 décisions. Il a siégé à la salle du Tribunal.

Sous la présidence de Nicolas Genoud (Le Centre), le Parlement communal a tenu deux séances ordinaires, dont voici les principaux objets traités:

MERCREDI 20 MARS – SALLE DU TRIBUNAL (43 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°68 – Culture – Patrimoine – Eglise de Châtel-St-Denis – Contribution financière à sa rénovation – Crédit d’engagement de CHF 300’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°69 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – La Rocasse – Remplacement de conduite – Crédit d’engagement de CHF 120’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°70 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Cimetière – Réaménagement global de la zone – Etape 1 – Crédit d’engagement de CHF 550’000.- – APPROUVÉ par 25 voix contre 8 et 10 abstentions;
- Message n°71 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Règlement des émoluments administratifs et des contributions de remplacement en matière d’aménagement du territoire et des constructions – APPROUVÉ par 40 voix sans opposition et 3 abstentions.

MERCREDI 22 MAI – SALLE DU TRIBUNAL (44 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Désignation du nouvel organe de révision des comptes communaux – Exercices 2024 à 2026, mandat renouvelable – MANDAT ADJUGÉ à FidExpert SA, à Granges-Paccot à l’unanimité;
- Message n°72 – Comptes de la Commune de Châtel-St-Denis – Exercice 2023 – Volet A: Présentation et Rapport succinct de l’organe de révision sur l’exercice 2023 des comptes communaux – Examen – APPROUVÉS à l’unanimité;
Volet B: Liste globale des crédits supplémentaires du compte de résultats - APPROUVÉS à l’unanimité.
- Rapport de gestion 2023;
- Message n°73 abc – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Le Gottau –
73a – Evacuation des eaux – Déviation et remplacement de collecteurs d’eaux claires – Crédit d’engagement de CHF 300’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
73b – Approvisionnement en eau – Déviation, remplacement et pose de nouvelles conduites – Crédit d’engagement de CHF 285’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
73c – Evacuation des eaux – Déviation et remplacement d’un collecteur d’eaux usées – Crédit d’engagement de CHF 50’000.- – APPROUVÉ à l’unanimité.
- Rapport final du Conseil communal sur la Proposition n°4 de Morgan Pires (UDC-PAI) demandant au Conseil communal de mettre sur pied une action de soutien économique à la population et au commerce local – ACCEPTÉ par 39 voix sans opposition et 5 abstentions.

Elue Présidente pour la période 2024-2025, Ana Rita Domingues Afonso (UO+PS) dirige les séances suivantes, assistée par Frank Burgy (UDC-PAI), Vice-président.

MERCREDI 3 JUILLET – SALLE DU TRIBUNAL (42 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°74 – Patrimoine administratif – Chalet « Les Errouvines » – Réfection des tavillons et des façades en bois – Crédit d’engagement de CHF 200'000.- – Approbation – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°75a – Trafic et télécommunications – Routes communales – Chemin de l’Ermitage – Réfection de la chaussée – Crédit d’engagement de CHF 900'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°75b – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Traitement des eaux usées – Chemin de l’Ermitage – Remplacement de collecteurs d’eaux claires et pose d’un nouveau collecteur, selon mesure PGEE 4.4 – Crédit d’engagement de CHF 400'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°75c – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Chemin de l’Ermitage – Remplacement d’une conduite d’eau potable – Crédit d’engagement de CHF 350'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°76 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – Les Vérollys – Déplacement d’une conduite – Crédit d’engagement de CHF 70'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Rapports annuels des commissions du Conseil général et du Conseil communal;

MERCREDI 9 OCTOBRE – SALLE DU TRIBUNAL (47 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Plan financier 2024-2028 – Présentation;
- Message n°77 – Propriétés communales – Immeubles du patrimoine administratif – Reconstruction du chalet des Pueys – Crédit d’étude de CHF 250'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°78 – Sport – Centre sportif du Lussy – Service des bâtiments – Achat d’un tracteur à gazon – Crédit d’engagement de CHF 80'000.- – APPROUVÉ par 25 voix contre 11 et 1 abstention;
- Message n°79 – Aménagement du territoire – Secteur du Grand-Clos/Centre-ville – Mobilité urbaine: réseau routier et connectivité multimodale – Crédit d’étude de CHF 75'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°80a – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Approvisionnement en eau – PAD Ancienne Gare – Equipement de base: adduction d’eau et défense incendie – Crédit d’engagement de CHF 500'000.- – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°80b – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Traitement des eaux usées – PAD Ancienne Gare – Equipement de base: eaux claires, eaux usées et station de pompage – Crédit d’engagement de CHF 4'100'000.- francs – APPROUVÉ à l’unanimité;
- Message n°81 – Protection de l’environnement et aménagement du territoire – Règlement de la taxe sur la plus-value – ADOPTÉ à l’unanimité;
- Message n°82 – Economie – Règlement de la participation financière à l’achat de bons-cadeaux valables dans les commerces châtelois par les habitant·e·s de la Commune de Châtel-St-Denis – ADOPTÉ par 44 voix sans opposition et 3 abstentions;

MERCREDI 11 DECEMBRE – UNIVERS@LLE (48 MEMBRES PRESENTS SUR 50)

- Message n°83 - Finances – Budgets 2025 de la Ville de Châtel-St-Denis – Volet A: Budget du compte de résultats 2025 – ADOPTÉ à l’unanimité;
- Message n°84 – Tourisme – Destination Veveyse SA – Volet A: Octroi d’une garantie de déficit de CHF 750'000.-, à raison de CHF 150'000.- au maximum par année, sur une période de 5 ans, relative à l’exploitation des remontées mécaniques – APPROUVÉ par 46 voix sans opposition et 2 abstentions;
- Message n°83 - Finances – Budgets 2025 de la Ville de Châtel-St-Denis – Volet B: Budget du compte des investissements 2025 – ADOPTÉ par 47 voix sans opposition et 1 abstention;

- Message n°84 – Tourisme – Destination Veveyse SA – Volet B: Souscription à l'acquisition de 1000 actions nominatives de CHF 100.- – Crédit d'engagement de CHF 100'000.- – APPROUVÉ par 42 voix contre 2 et 4 abstentions;
- Message n°85 – Finances – Biens immobiliers – Vente de l'article 7160 RF de la Commune de Châtel-St-Denis à Allseas Group SA – APPROUVÉ par 37 voix contre 9, 1 blanc et 1 nul;
- Message n°86 – Bâtiments – Fruence – Transformation des anciennes école et cour d'école en Maison des sociétés – Crédit d'engagement de CHF 2'500'000.- – APPROUVÉ par 38 voix contre 10, sans abstention;
- Message n°87 – Sport – Stand de tir des Marais – Adaptation du système électronique de gestion de tir – Crédit d'engagement de CHF 230'000.- – APPROUVÉ par 44 voix contre 2 et 2 abstentions;
- Message n°88 – Routes communales – Les Paccots – Construction d'un bâtiment technique pour les services de la voirie et des eaux et d'un silo à sel attenant à la patinoire – Crédit d'engagement de CHF 1'800'000.- – REFUSÉ par 24 voix contre 19 et 5 abstentions;
- Message n°89 – Service de la voirie – Achat d'un véhicule utilitaire léger à pont basculant – Crédit d'engagement de CHF 75'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité;
- Message n°90 – Gestion des déchets – Déchetterie communale – Contrôle d'accès – Installation de barrières automatiques – Crédit d'engagement de CHF 55'000.- – APPROUVÉ par 45 voix contre 2 et 1 abstention;
- Message n°91 – Aménagement du territoire – Plan d'aménagement local (PAL) – Conditions d'approbation – Crédit d'engagement de CHF 100'000.- – APPROUVÉ à l'unanimité;
- Message n°92 – Culture – Location du 4^e étage de l'immeuble 93 RF, sis à la Grand-Rue 38 – Conclusion d'un contrat de bail de CHF 46'800.- par an, sur une période de dix ans dès 2027 – REFUSÉ par 25 voix contre 23.

PROPOSITIONS ET QUESTIONS

4 Propositions ont été adressées au CC dont celle, transmise le 20 mars, demandant une analyse sur le recours systématique à un BAMO lors de la construction d'un bâtiment communal, celle demandant d'inscrire un montant de CHF 100'000.- au budget 2025 afin d'étudier l'acquisition de surface synthétique en vue de recouvrir les terrains n°2 et n°3 du Complexe sportif du Lussy et celle transmise en décembre demandant de modifier le Règlement de stationnement en vue de rendre la première heure de parage gratuite dans toutes les zones.

La quatrième Proposition est une proposition interne de M. Fabian Simillion (Le Centre) qui demande au Bureau d'analyser les conséquences du défaut de transmission des arguments de la Commission financière au Conseil général et au Conseil communal sur le fonctionnement démocratique des organes.

12 Questions ont été adressées au CC, qui a répondu à 7 questions laissées en suspens.

INFORMATIONS A L'ATTENTION DES MEMBRES DU CONSEIL GENERAL

Le Conseil communal a fourni une information détaillée au CG sur les objets suivants:

- Projet d'acquisition de l'art. 7160 RF (bâtiment en Fossiaux) par la société Allseas Group SA;
- Agglomération Rivelac – Présentation des mesures d'aménagement régional PDI-PA5 mises en consultation publique et étapes de la procédure (CG du 9 octobre).

Consécutivement à l'intervention de M. Julien Berthoud (PLR), le 3 juillet, relative à la distribution d'eau en bouteille en provenance d'Italie, le Conseil communal a offert, à l'initiative de la Commission Energie et Environnement, le 11 décembre, à chaque Conseillère et Conseiller général·e une gourde aux couleurs de la Commune.

La composition des commissions du Conseil général et du Conseil communal figure également sur la page Internet du Conseil général, sous l'onglet *Organes et membres – Commissions*.

Tous les documents relatifs aux séances ordinaires sont disponibles sur le site Internet communal, www.chatel-st-denis.ch, sous l'onglet « Administration et autorités » « Conseil général ».

SORTIE DU CONSEIL GENERAL

Après le café-croissant le samedi 20 avril, les parlementaires du Chef-lieu se sont rendus en course d'école au Parlement fédéral, où ils ont pu découvrir la Coupole orchestrée avec humour et dynamisme par la Conseillère aux Etats fribourgeoise, Isabelle Chassot. De Berne au Vully, ils·elles se sont arrêté·e·s à la Cave Guillod à Praz pour une dégustation à l'abri de la pluie. Ensuite, les élu·e·s ont bénéficié d'une visite guidée de la ville de Morat, avant de profiter d'un rayon de soleil en terrasse. La dernière étape de la journée les a conduit·e·s au restaurant Les Dzotes, à la patinoire des Paccots, pour partager un moment convivial autour d'un excellent repas..

ACTIVITES DES ORGANES DU CG ET DE LA COMMISSION TOURISME 4 SAISONS

Bureau (7 membres): en 2024, le Bureau s'est réuni à 6 reprises en plénum, principalement pour valider l'ordre du jour proposé par le Conseil communal et convenir des procédures à adopter en séance du CG.

Commission financière (ComFin) (11 membres): en 2024, la ComFin a siégé à 15 reprises sous la présidence de Carine Meyer (UO+PS). Elle a émis 36 préavis à l'attention du CG.

Commission des naturalisations (ComNatu) (8 membres): en 2024, la Présidente, Véronique Colliard (-Dévaud) (Le Centre) a convoqué 2 séances d'audition. La ComNatu a émis 8 préavis à l'attention du Conseil communal.

Commission Tourisme 4 saisons (ComTour) (9 membres): en 2024, la ComTour s'est réunie en séance plénière à 4 reprises et a constitué deux groupes de travail: un pour les questions liées à la production de la signalétique (2 séances) et l'autre pour l'organisation de l'inauguration de celle-ci (1 séance). L'événement a eu lieu au mois de juin, couronnant ainsi le travail de 4 ans de réflexion et de vérification sur le terrain.

Pour rappel, les commissions du Conseil communal, dont la Commission Aménagement et la Commission Energie et Environnement, découlent d'un impératif légal et sont composées principalement de membres issu·e·s du Conseil général.



COMPOSITION DU CONSEIL GENERAL AU 31 DECEMBRE 2024

1.	PLR	Balmat	Cyril
2.	PLR	Berthoud	Julien
3.	Le Centre	Birbaum (-Bays)	Sandra
4.	UO+PS	Bochud	Serge
5.	UDC-PAI	Burgy	Frank
6.	UDC-PAI	Chaperon	Anne-Lise
7.	Le Centre	Chaperon	Laurence
8.	UO+PS	Chillier	Pierre Yves
9.	PLR	Colliard	Ronald
10.	Le Centre	Colliard (- Dévaud)	Véronique
11.	UO+PS	Della Marianna	Gabriele
12.	UDC-PAI	Demierre	Hubert
13.	UO+PS	Domingues Afonso	Ana Rita
14.	UO+PS	Domingues	António Luís
15.	UO+PS	Dubrit	Anouchka
16.	PLR	Favre	Jérémie
17.	UDC-PAI	François	Fanny (N)
18.	PLR	Gayral Boschung	Isabelle (N)
19.	UDC-PAI	Genoud	Anthony
20.	UDC-PAI	Genoud	Mehdi
21.	UO+PS	Genoud	Nathalie
22.	Le Centre	Genoud	Nicolas
23.	UDC-PAI	Genoud	Patricia
24.	UO+PS	Glauser	Valérie
25.	Le Centre	Huwiler	Alexandre
26.	Le Centre	Huwiler	Inès
27.	UO+PS	Iriarte	Colette
28.	PLR	Jamain	Daniel
29.	UO+PS	Lambercy	Jérôme
30.	UDC-PAI	Lambert	Aurélien
31.	UDC-PAI	Liaudat	Karin
32.	UDC-PAI	Liaudat	Rudy
33.	UO+PS	Meyer	Carine
34.	UO+PS	Meyer	Raymond
35.	UDC-PAI	Millasson	Alicia
36.	Le Centre	Pauchard	Matthieu
37.	UDC-PAI	Pilloud	Adeline
38.	UDC-PAI	Pilloud	Cédric
39.	UDC-PAI	Pilloud	Valentin
40.	UDC-PAI	Pires	Morgan
41.	UDC-PAI	Pittet	José
42.	PLR	Rohrbasser	Denis
43.	Le Centre	Rüegg	Sébastien
44.	PLR	Saudan	Pierre-Alain
45.	Le Centre	Schaller	Cédric
46.	Le Centre	Simillion	Fabian (N)
47.	UO+PS	Sonney	Christian
48.	UO+PS	Vallélian	Pierrot
49.	UDC-PAI	Vial	Philippe
50.	Le Centre	Volery	Jérôme

	Le Centre	PLR	UDC-PAI	UO+PS
Bureau (7)	Présidente			Ana Rita Domingues Afonso
	Vice-président		Frank Burgy	
	Scrutateurs (5)	Sébastien Rüegg	Jérémie Favre	Adeline Pilloud Cédric Pilloud
Scrutateurs-suppléants (8)	Véronique Colliard (-Dévaud)	Julien Berthoud	Anne-Lise Chaperon	Valérie Glauser
	Cédric Schaller	Isabelle Gayral Boschung	Alicia Millasson	Raymond Meyer
Commission financière (11)	Matthieu Pauchard Jérôme Volery	Ronald Colliard Denis Rohrbasser	Frank Burgy Anne-Lise Chaperon Hubert Demierre Patricia Genoud	Carine Meyer Christian Sonney Pierrot Vallélian
Commission des naturalisations (8)	Laurence Chaperon Véronique Colliard (-Dévaud)	Julien Berthoud	Karin Liaudat José Pittet	Nathalie Genoud Colette Iriarte
	Représentante CC		Chantal Honegger	
Commission des bâtiments (12)	Laurence Chaperon	Jérémie Favre	Mehdi Genoud	Pierre Yves Chillier
	Matthieu Pauchard	Pierre-Alain Saudan	Cédric Pilloud	Gabriele Della Marianna
			Valentin Pilloud	Pierrot Vallélian
	Représentant CC		Rudy Liaudat	Daniel Maillard
Commission Aménagement (8)	Alexandre Huwiler	Isabelle Gayral Boschung	Anthony Genoud	Serge Bochud
	Sébastien Rüegg		Aurélien Lambert	António Luis Domingues
Représentant CC			Roland Mesot	
Commission Energie et Environnement (10)	Fabian Simillion	Cyril Balmat	Patricia Genoud	António Luis Domingues
	Cédric Schaller		Karin Liaudat	Jérôme Lambercy
			Philippe Vial	Raymond Meyer
Représentant du CC			Roland Mesot	
Commission Tourisme 4 saisons (9)	Nicolas Genoud	Pierre-Alain Saudan	Morgan Pires	Valérie Glauser
	Alexandre Huwiler		Rudy Liaudat	Anouchka Dubrit
Représentante du CC			Chantal Honegger	
Autres représentants	Mike Aigroz (OT) Coralie Mollard (OT)			

Commission des sports (12)	Sandra Birbaum	Julien Berthoud	Rudy Liaudat	Serge Bochud
	Inès Huwiler		Alicia Millasson	Gabriele Della Marianna
Représentant du CC				Daniel Maillard
Membres hors CC et CC	Edouard Boulanger (Athletica Veveyse) Christian Liaudat (Club des Lutteurs) Alexandre Rey (CAS Dent-de-Lys) Patrick Vauthey (Ski-club)			

Commission Cohésion sociale (9)	Véronique Colliard	Julien Berthoud	Alicia Millasson	Nathalie Genoud
	Inès Huwiler	Daniel Jamain	Philippe Vial	Colette Iriarte
Représentant du CC				Daniel Figini

CONSEIL COMMUNAL (CC)

Durant l'année 2024, le Conseil communal a siégé à 45 reprises. Les séances hebdomadaires ont lieu le mardi soir, à 17h30.

La répartition des dicastères est restée inchangée pour l'année 2024.

REPARTITION DES DICASTERES ET SUPPLEANCES

Responsable	Répartition des dicastères	Suppléant·e
Ducrot Charles, Syndic	Administration – Personnel – Population/Elections et votations – Relations publiques et institutionnelles – Cultes et religions	Bavaud Thierry
Bavaud Thierry, Vice-Syndic	Environnement – Forêts	Pilloud François
Allaman Jérôme	Finances – Economie – Industrie/Artisanat et commerce	Tille Nicole
Figini Daniel	Affaires sociales – Santé – Générations/Intégration et cohésion sociale	Honegger Chantal
Honegger Chantal	Feu – Ordre public – Affaires militaires – Protection de la population – Agriculture – Tourisme	Figini Daniel
Maillard Daniel	Bâtiments – Sport – Economie alpestre	Mesot Roland
Mesot Roland	Aménagement du territoire – Constructions – Energie	Maillard Daniel
Pilloud François	Travaux/Routes/Transports/Télécommunications – Gestion des déchets – Cimetière et funérailles	Bavaud Thierry
Tille Nicole	Formation – Culture et loisirs	Allaman Jérôme

Afin de traiter les affaires courantes, le Conseil communal se réunit régulièrement en commissions administrative, sociale et technique. La composition de ces commissions est la suivante :

Commission administrative	Jérôme Allaman * Charles Ducrot		Chantal Honegger	Nicole Tille Daniel Figini
Commission technique	Charles Ducrot	François Pilloud	Thierry Bavaud Roland Mesot	Daniel Maillard *
Commission sociale	Jérôme Allaman Charles Ducrot		Chantal Honegger	Nicole Tille Daniel Figini *

* : *Présidence de la Commission*

Les séances de commissions ont lieu le lundi soir.

PERSONNEL COMMUNAL

EFFECTIF DU PERSONNEL

Au 31 décembre 2024, la Commune de Châtel-St-Denis comptait 152 collaborateurs·trices pour un total de 94,81 EPT (équivalents plein temps) ainsi répartis

		Nombre	EPT
Contrat durée indéterminé (CDI)	Salaire horaire	31	3.73
	Salaire mensuel	105	79.68
Total CDI		136	83.41
Contrat durée déterminée (CDD)	Salaire horaire	5	1.5
	Salaire mensuel	5	3.9
Total CDD		10	5.4
Apprenti·e·s		6	6
Total tous statuts confondus		152	94.81

REPARTITION DES COLLABORATEURS·TRICES EN FONCTION DU STATUT, DU SEXE ET DU TAUX D'EMPLOI

Collaborateurs·trices en CDI							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	44	5	2	14	65	50.00	0.77
Femmes	7	34	19	11	71	33.41	0.47
Total	51	39	21	25	136	83.41	0.61

Collaborateurs·trices en CDD							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	3	0	0	2	5	3.20	0.64
Femmes	1	1	2	1	5	2.20	0.44
Total	4	1	2	3	10	5.40	0.54

Apprentis·es							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	4	0	0	0	4	4	1
Femmes	2	0	0	0	2	2	1
Total	6	0	0	0	6	6	1

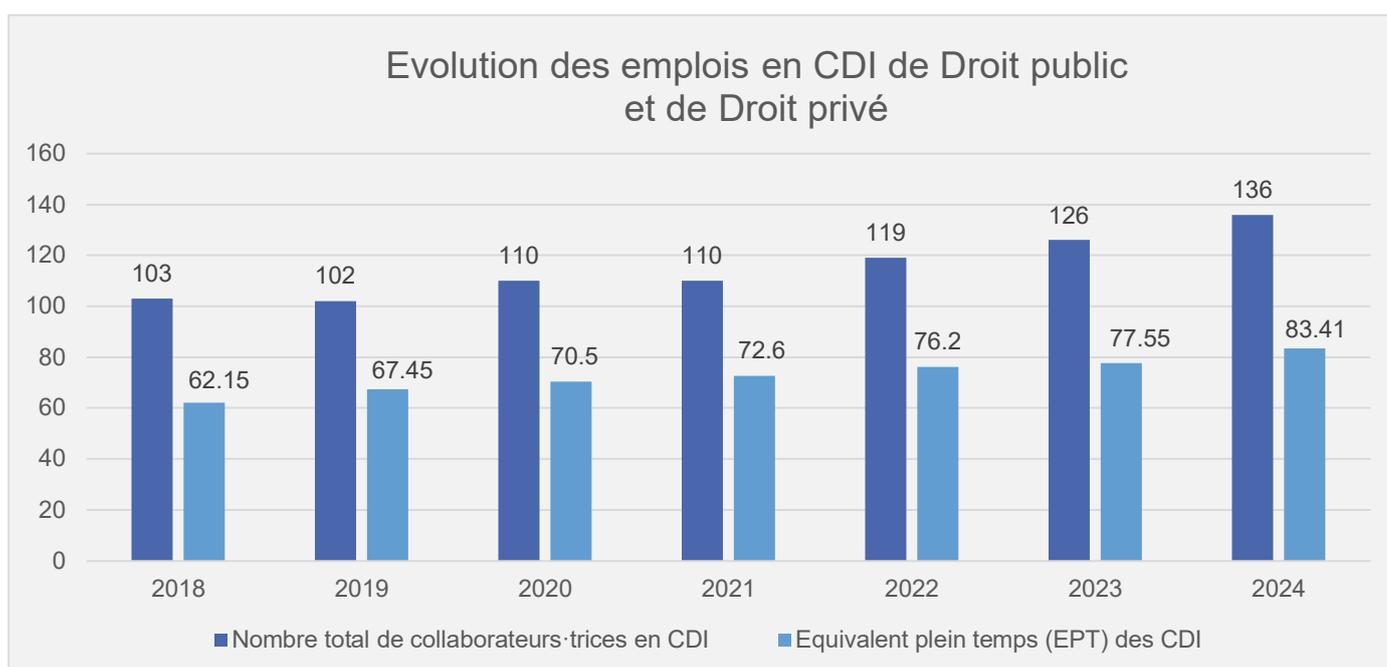
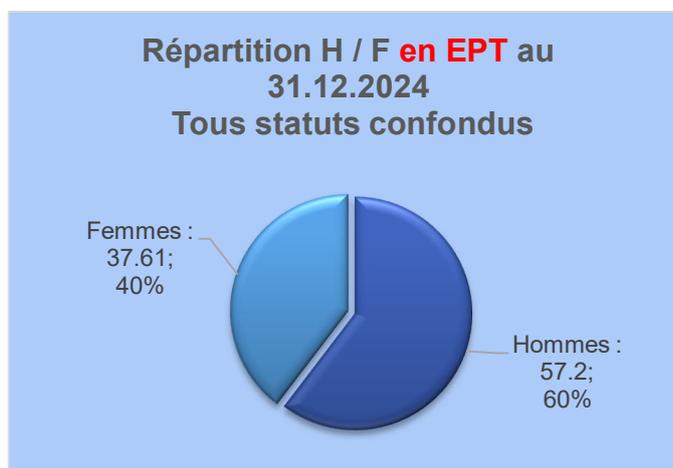
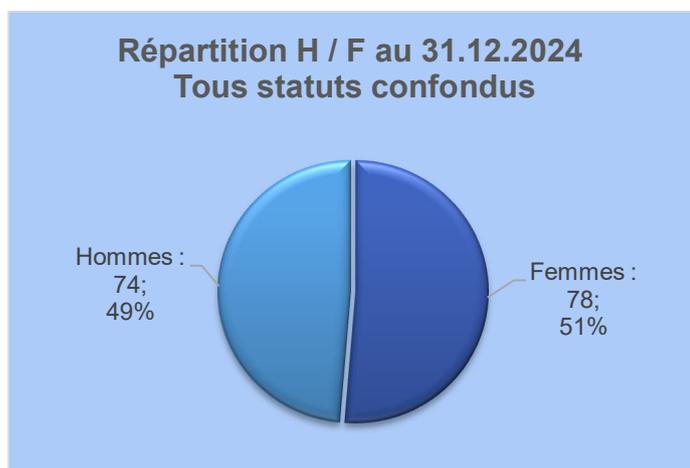
Total tous statuts confondus							
	90-100%	50-89%	15-49%	< de 15%	Total	EPT	EPT moyen par collaborateur·trice
Hommes	51	5	2	16	74	57.20	0.77
Femmes	10	35	21	12	78	37.61	0.48
Total	61	40	23	28	152	94.81	0.62

Il convient de rappeler que les chiffres présentés ci-dessus sont une photographie des emplois pourvus au 31 décembre 2024, et reflètent ainsi les collaborateurs·trices présent·e·s à cette date et bénéficiant d'un décompte de salaire à ce moment précis.

Par ailleurs, il est précisé que trois collaboratrices sont au bénéfice de deux contrats chacune. Afin de garantir la cohérence des chiffres, elles sont comptabilisées dans les différents services qui les emploient.

MISE EN PERSPECTIVES DES DONNEES 2024 COMPARATIVEMENT A CELLES DES ANNEES PRECEDENTES

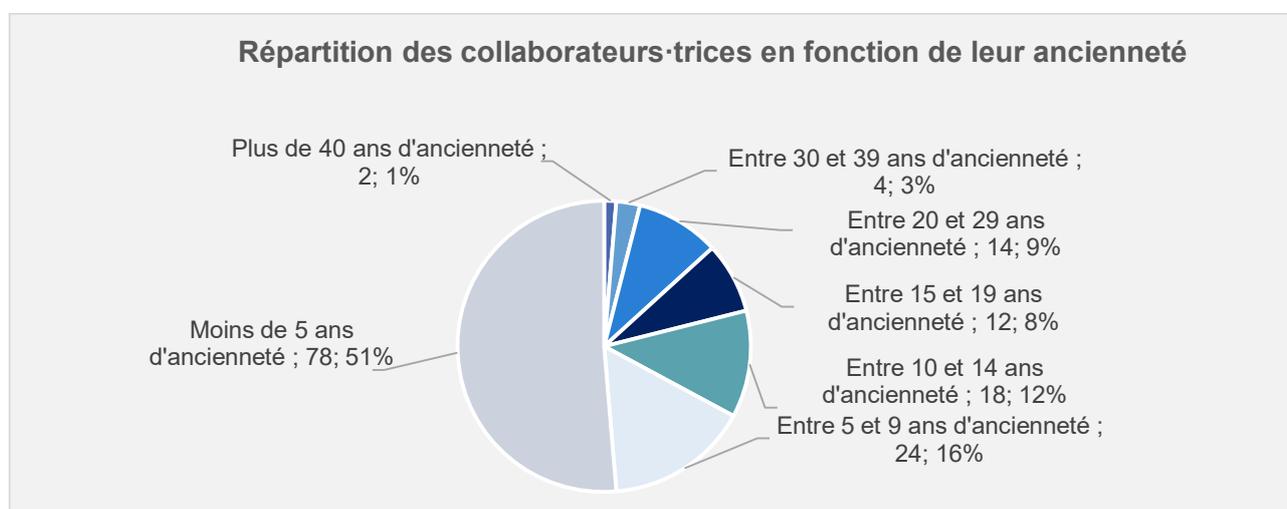
	CDI		CDD		Apprenti-e-s		Total	
	Nombre total de collaborateurs-trices	Equivalent plein temps (EPT)	Nombre total de collaborateurs-trices	Equivalent plein temps (EPT)	Nombre total d'apprenti-e-s	Equivalent plein temps (EPT)	Nombre total de collaborateurs-trices	Equivalent plein temps (EPT)
2018	103	62.15	<i>Données non collectées les années précédentes, présentées à partir du Rapport de gestion 2024</i>					
2019	102	67.45						
2020	110	70.5						
2021	110	72.6						
2022	119	76.2						
2023	126	77.55						
2024	136	83.41	10	5.4	6	6	152	94.81
Variation en nombre N-1	10	5.86	//	//	//	//	//	//
Variation en % N-1	7.94%	7.56%	//	//	//	//	//	//



Par rapport à l'année précédente, on constate une augmentation de 10 collaborateurs·trices en CDI, ainsi qu'une variation de +5,86 EPT. La répartition entre les deux sexes reste particulièrement bien équilibrée. On notera toutefois une proportion de temps partiel plus importante chez les femmes.

REPARTITION DES COLLABORATEURS·TRICES SELON LEUR ANCIENNETE (TOUS STATUTS CONFONDUS) AU 31.12.2024

Répartition des collaborateurs·trices en fonction de leur ancienneté	Total	Dont hommes	Dont femmes
Plus de 40 ans d'ancienneté	2	2	0
Entre 30 et 39 ans d'ancienneté	4	3	1
Entre 20 et 29 ans d'ancienneté	14	7	7
Entre 15 et 19 ans d'ancienneté	12	7	5
Entre 10 et 14 ans d'ancienneté	18	10	8
Entre 5 et 9 ans d'ancienneté	24	11	13
Moins de 5 ans d'ancienneté	78	34	44



L'ancienneté moyenne des collaborateurs·trices au 31 décembre 2024 est ainsi de 12 ans et 15 jours.

Les chiffres présentés reflètent l'ensemble des forces vives communales, incluant donc tous les collaborateurs·trices. Toutefois, si l'on exclut les 6 apprenti·e·s et les 10 collaborateurs·trices recruté·e·s sous contrat à durée déterminée, cela aurait pour effet de réduire la part des collaborateurs·trices ayant moins de 5 années d'ancienneté au sein de l'Administration communale.

Répartition des collaborateurs·trices en CDI uniquement en fonction de leur ancienneté	Total	soit un ratio (%)
Plus de 40 ans d'ancienneté	2	1.47 %
Entre 30 et 39 ans d'ancienneté	4	2.94 %
Entre 20 et 29 ans d'ancienneté	14	10.29 %
Entre 15 et 19 ans d'ancienneté	12	8.82 %
Entre 10 et 14 ans d'ancienneté	18	13.24 %
Entre 5 et 9 ans d'ancienneté	24	17.65 %
Moins de 5 ans d'ancienneté	62	45.59 %

Ainsi, et en ne comptant que les collaborateurs·trices engagé·e·s sous contrat à durée indéterminée, et tout en sachant que parmi les collaborateurs·trices en CDI se trouvent également les contrats de Droit privé sur appel signés notamment avec les étudiant·e·s de la piscine, l'ancienneté est alors de 13 ans et 3 mois.

A titre purement informatif et à but comparatif, l'ancienneté moyenne des collaborateurs·trices en Suisse est de 7 ans et 8 mois (*source OCDE, 2020*).

MUTATIONS INTERVENUES AU COURS DE L'ANNEE 2024

ARRIVEES

- Almeida Ivan, Surveillant de piscine
- Azouaoui Bouchra, Intervenante à l'AES
- Bertschy Sandrine, Assistante socio-éducative à l'AES
- Bossy Christelle, Préposée au Contrôle des habitants
- Braïdi Leïla, Chargée de communication
- Chaperon Eva, Collaboratrice administrative pour le Secrétariat général
- Charlet Eric, Responsable du Secteur constructions
- Cioffo Sandrine, Intervenante à l'AES
- Conus Thierry, Adjoint du Chef de Service des forêts
- Cottet Nicole, Auxiliaire de vie à l'AES
- Donis Dylan, Apprenti Assistant socio-éducatif
- Dumas Jefferson, Surveillant de piscine auxiliaire
- Dumont Sébastien, Responsable des ressources humaines
- Epiney Diego, Responsable du Service informatique
- Ferreira Meireles Paulo, Intervenant à l'AES et Surveillant des devoirs
- Figini Numa, Surveillant de piscine
- Fragnière Timo, Apprenti Agent d'exploitation
- Genolet Sébastien, Ouvrier au Service de la voirie
- Genoud Axelle, Intervenante à l'AES
- Genoud Laura, Surveillante de piscine auxiliaire
- Genoud Serge, Ouvrier qualifié au Service de la voirie
- Grassi Michlig Maïté, Collaboratrice administrative à l'AES
- Henriques Dias Mattéo, Apprenti Employé de commerce
- Keller Carole, Surveillante des devoirs
- Kovacevic Gordana, Intervenante à l'AES
- Mehmeti Ismail, Surveillant de piscine auxiliaire
- Mermoud Marisa, Collaboratrice administrative au Service technique
- Meyer Sven, Agent d'exploitation au Service des bâtiments
- Millasson Marie-Claude, Surveillante des devoirs
- Pauchard Santus Moïra, Surveillante des devoirs
- Pilet Catherine, Patrouilleuse scolaire remplaçante
- Pittet Alexandre, Chef du Contrôle des habitants
- Rebelo Moura Mesquita Sandra, Employée de conciergerie au Service des bâtiments
- Vallélian Julie, Agente d'exploitation pour le Service des bâtiments
- Zufferey Clara, Préposée au Contrôle des habitants

EMPLOIS D'ETE ET SAISONNIERS 2024

- Colliard Romain, Auxiliaire à la patinoire et Auxiliaire à la voirie, Secteur déchetterie
- Crausaz Inès, Service des bâtiments
- Genoud Axelle, Auxiliaire à la patinoire
- Genoud Chris, Service de la voirie
- Jolivet Quentin, Auxiliaire à la voirie, Secteur déchetterie
- Maillard Martin, Service des bâtiments
- Moncalvo Maé, Service des écoles (AES)
- Perroud Léo, Service des bâtiments
- Perroud Romane, Service des écoles (AES)
- Vauthey Gilles, Département technique
- Veri Charlotte, Auxiliaire à la voirie, Secteur déchetterie
- Vial Luca, Auxiliaire à la patinoire
- Vuichard Daniel, Ouvrier à la patinoire

DEPARTS

- Ajvazi Muhamed, Responsable du Service informatique
- Apostol Corinne, Surveillante des devoirs
- Barbosa Igreja Nuno, Apprenti Employé de commerce
- Bosson Jael, Collaboratrice administrative au Service technique
- Bourban Mariève, Intervenante à l'AES
- Chaperon Eva, Collaboratrice administrative pour le Secrétariat général
- Dumas Jefferson, Surveillant de piscine auxiliaire
- Epiney Diego, Responsable du Service informatique
- Ferreira Meireles Paulo, Intervenant à l'AES et Surveillant des devoirs
- Genoud Laura, Surveillante de piscine auxiliaire
- Kojic Christine, Intervenante à l'AES
- Mazreku Elda, Apprentie Employée de commerce
- Meyer Sven, Agent d'exploitation au Service des bâtiments
- Pittet Alexandre, Chef du Contrôle des habitants
- Rebetez Loïc, Patrouilleur scolaire remplaçant
- Rüegg Monique, Employée de buvette
- Said Muhidin, Technicien en informatique
- Sauteur Morgan, Surveillante de piscine auxiliaire
- Suchet Cécilia, Responsable des ressources humaines
- Tosetti Noé, Apprenti Forestier-bûcheron

RETRAITE

- Beaud Chevalley Anne-Françoise (Pré-pont AVS), Assistante sociale
- Genoud Claudine, Préposée au Contrôle des habitants
- Girard Martine, Employée de conciergerie au Service des bâtiments
- Perroud Guy (Pré-pont AVS), Chef de Service des forêts
- Rubattel Sibylle, Surveillante de piscine

FORMATIONS

- Balmat Guillaume, Ouvrier qualifié au Service des eaux, a obtenu son Brevet fédéral de Fontainier
- Boutabba Nawal, Intervenante à l'AES, a obtenu son CFC d'Assistante socio-éducative
- Erpen Sonia, Intervenante à l'AES, a obtenu son CFC d'Assistante socio-éducative
- Jaccottet Hugues, Responsable d'exploitation au Secteur déchetterie, a obtenu son diplôme de Responsable de déchetterie
- Vez Romain, Ouvrier à la voirie, a obtenu son CFC d'Horticulteur

Nous tenons à les féliciter pour leur réussite, pour tous les efforts déployés pendant ces mois et années de formation, et bien entendu pour leur engagement et leur investissement au service de notre Commune.

ANCIENNETES

40 ans de service

- Saudan Michel, Ouvrier au Service des eaux

30 ans de service

- Allaman Stéphanie, Collaboratrice administrative au Service des ressources humaines

25 ans de service

- Berthoud Christian, Adjoint du Chef de Service de la Voirie
- Pilloud Alexandre, Adjoint du Chef de Service de la Voirie

20 ans de service

- Genoud Bernard, Ouvrier au Service de la voirie
- Grand Annik, Secrétaire générale adjointe
- Fanti Sandra, Patrouilleuse scolaire
- Rubattel Sibylle, Surveillante de piscine

15 ans de service

- Duding Gérald, Responsable d'équipe au Secteur parcs et jardins
- Genoud Claudine, Préposée au Contrôle des habitants
- Grumser Anne, Collaboratrice administrative au Service des finances
- Fernandes Sylvie, Intervenante en AES
- Hostettler Elodie, Intervenante en AES
- Millasson Patrik, Ouvrier au Service de la voirie
- Moser Thierry, Employé de conciergerie au Service des bâtiments

10 ans de service

- Labuda Jolanta, Employée de conciergerie au Service des bâtiments
- Villard Marie-Claude, Collaboratrice administrative au Service social

MARIAGE

- Aucun·e collaborateur·trice ne s'est marié·e en 2024.

NAISSANCE

- Aucun·e collaborateur·trice n'a connu d'heureux évènement en 2024.

REPARTITION DU PERSONNEL PAR SERVICE (PERSONNES PHYSIQUES / EPT)

	2023 (1)			2024 (2)			Variation 2023/2024
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Service du Contrôle des habitants							
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	1	1	1	2	3	2
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	2	2	0	2	2	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs×trices	0	3	3	1	4	5	2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0	2.4	2.4	1	3.1	4.1	1.7

Secrétariat général	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	1	1	2	1	2	3	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	2	2	0	3	3	1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	1	1	1
Nombre de collaborateurs×trices	1	3	4	1	6	7	3
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	1	2.3	3.3	1	3.9	4.9	1.6

Service des ressources humaines	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	0	0	1	0	1	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	1	1	0	0	0	-1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	1	1	0	1	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs×trices	0	2	2	1	1	2	2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0	1	1	1	0.4	1.4	0.4

Service informatique	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	0	1	0	0	0	-1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	1	0	1	0	0	0	-1
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs×trices	2	0	2	0	0	0	-2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0.8	0	0.8	0	0	0	-0.8

Service des finances	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	1	1	0	2	2	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	5	5	0	5	5	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs×trices	0	6	6	0	7	7	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0	4.7	4.7	0	5.9	5.9	1.2

Service social	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	0	0	1	0	1	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	3	4	0	3	3	-1
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs×trices	1	3	4	1	3	4	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0.8	1.8	2.6	0.9	1.7	2.6	0

Administration des écoles et AES	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	0	0	0	1	1	2	2
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	13	14	2	17	19	5
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	8	8	0	10	10	2
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	4	4	2	4	6	2
Nombre de collaborateurs*trices	1	25	26	5	32	37	11
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	0.8	9	9.8	2.5	14.16	16.66	6.86

Police communale	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	2	1	3	2	1	3	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	1	8	8	4	10	14	6
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	4	2	6	1	1	2	-4
Nombre de collaborateurs*trices	7	11	17	7	12	19	2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	2.35	2.3	4.65	2.55	2.6	5.15	0.5

Service des eaux	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	3	0	3	3	0	3	0
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs*trices	3	0	3	3	0	3	0
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	3	0	3	3	0	3	0

Service de la voirie	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	17	1	18	19	1	20	2
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	0	1	1	0	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs*trices	18	1	19	20	1	21	2
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00)	17.8	1	18.8	19.8	1	20.8	2

Service des forêts	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	8	0	8	9	0	9	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	0	1	1	0	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	0	0	0	0	0	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs*trices	9	0	9	10	0	10	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	8.6	0	8.6	9.6	0	9.6	1

Service technique	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	4	0	4	5	0	5	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	1	2	3	1	2	3	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	1	0	1	1	0	1	0
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	0	0	0	0	0	0	0
Nombre de collaborateurs*trices	6	2	8	7	2	9	1
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	5.05	1	6.05	5.95	1.1	7.05	1

Service des bâtiments	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Variation 2023/2024
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	7	2	9	9	1	10	1
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	0	3	3	0	3	3	0
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	0	2	2	0	0	0	-2
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	5	6	11	9	6	15	4
Nombre de collaborateurs*trices	12	13	25	18	10	28	3
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	7.2	4.85	12.05	9.9	3.75	13.65	1.6

	2023 (1)			2024 (2)			Variation 2023/2024
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	
Administration communale							
Nbre de collab. à plein temps (90-100%)	42	7	49	52	10	62	13
Nbre de collab. à temps partiel (50-89%)	6	31	37	5	35	40	3
Nbre de collab. à temps partiel (15 à 49%)	3	19	22	5	21	26	4
Nbre de collab. à temps partiel (<15 %)	9	12	21	12	12	24	3
Nombre de collaborateurs*trices	60	69	129	74	78	152	23
Somme des taux d'occupation (100% = 1.00) (EPT)	47.4	30.35	77.75	57.2	37.61	94.81	17.06

(1) En 2023, seuls les CDI de Droit public sont comptabilisés

(2) Dès 2024, sont comptabilisés les CDI de Droit public, les CDI de Droit privé, les CDD de Droit privé ainsi que les apprenti-e-s

Ces différences de comptabilisation expliquent les écarts annuels présentés

GESTION DE LA PROPRIETE

PATRIMOINE

La Ville de Châtel-St-Denis compte au total 109 articles inscrits auprès de l'Etablissement cantonal des bâtiments pour un montant assuré de CHF 160'329'186.80.

En plus de la gestion et de l'entretien de l'ensemble des bâtiments, le Service des bâtiments s'occupe des bâtiments scolaires, de l'Univers@lle, de la salle de sport du Lussy, du CAB, de la piscine, du PSS et de l'installation des décorations de Noël sur certains bâtiments communaux.

Dans tous les bâtiments, le Service procède à divers relevés de consommation énergétique, à la gestion des contrôles OIBT, au suivi des taxations ECAB, à la gestion des diverses mises en passe et clés ainsi qu'aux diverses commandes de mazout et fournitures pour la conciergerie.

PERSONNEL DU SERVICE DES BATIMENTS

Engagée à la Commune de Châtel-St-Denis en juillet 1993 en tant que concierge, Mme Martine Girard qui, au fil des années, peut se vanter de connaître les moindres recoins des principaux bâtiments de notre Commune, va pouvoir profiter d'une retraite bien méritée. Nous lui adressons tous nos remerciements pour ce qu'elle a apporté à notre Commune et lui souhaitons plein de bonnes choses pour la suite.

Après plus de vingt ans d'activités en tant qu'auxiliaire au sein de l'équipe de la Piscine communale, Mme Sybille Rubattel a également fait valoir son droit à la retraite. Nous la remercions très sincèrement pour tout le travail accompli au fil de ses années de service, et lui souhaitons tout le meilleur pour profiter d'une retraite bien méritée.

À la suite de l'absence prolongée de M. Bertrand Meyer, Technicien d'infrastructures à la Patinoire des Paccots, M. Daniel Vuichard a été engagé en CDD jusqu'au 30 avril 2025 afin d'apporter son soutien au le Responsable des infrastructures sportives et de garantir le bon fonctionnement des installations de la Patinoire.

Après l'obtention de son CFC, Mme Julie Vallélian a été engagée au 1^{er} septembre au sein du Service des bâtiments en tant qu'Agente d'exploitation.

M. Timo Fragnière à quant à lui rejoint l'équipe du Service des bâtiments en tant qu'Apprenti agent d'exploitation. Nous lui souhaitons la bienvenue et tout le meilleur pour cette étape importante de sa future carrière professionnelle.

Ainsi, l'effectif du personnel du Service des bâtiments au 31 décembre 2024 se compose désormais de 13 personnes soit : 1 chef de service, 1 adjoint du chef de service, 1 responsable des infrastructures sportives, 3 techniciens d'infrastructure, 1 agente d'exploitation, 1 concierge à plein temps, 1 apprenti agent d'exploitation, 4 concierges ou auxiliaires à temps partiel.

TRAVAUX EFFECTUES

BATIMENT ADMINISTRATIF

- Aménagement de guichets et de bureaux pour le Contrôle des habitants

Afin de pouvoir accueillir nos citoyennes et citoyens dans de meilleures conditions, le Conseil communal a pris la décision de délocaliser les services techniques et des bâtiments dans les locaux du Business Center, au CAB, libérant ainsi l'espace nécessaire à l'agrandissement des bureaux et guichets du Contrôle des habitants.

Ces travaux ont été gérés par le Service des bâtiments et exécutés en collaboration avec les menuisiers du Service de la voirie.



AES LA CHATELOISE

- Suivi des travaux de finition et de garantie
- Fin des travaux sur les aménagements extérieurs
- Suivi financier



L'inauguration de l'AES a eu lieu le vendredi 17 mai 2024 en présence des Autorités politiques, des représentants des entreprises, du personnel de l'AES ainsi que des chefs de départements et des chefs de services.

Le samedi 18 mai, le nouveau bâtiment a été présenté à la population lors d'une journée portes ouvertes.



CENTRE SPORTIF DU LUSSY

- Participation aux diverses séances de chantier, de COPIL et de COBAT
- Coordination des besoins avec les sociétés utilisatrices
- Participation aux diverses réceptions d'ouvrage et suivi des travaux de réfection et de garantie
- Fin des travaux sur les aménagements extérieurs
- Suivi financier



Les travaux de démolition de l'ancienne buvette se sont déroulés durant le mois de février, ce qui a permis de poursuivre avec les travaux liés aux aménagements extérieurs et la construction des terrains de Beach-Volley.



Le vendredi 14 juin, le nouveau bâtiment du Centre Sportif du Lussy a été inauguré en présence des représentants politiques, des délégations des sociétés sportives, des représentants de l'entreprise générale, du BAMO et des entreprises ayant œuvré sur le chantier, des chefs de départements et de services ainsi que du personnel communal responsable de l'entretien des lieux.

La journée du samedi 15 juin a quant à elle été dédiée à une journée portes ouvertes lors de laquelle les sociétés sportives ont eu l'occasion de présenter leurs activités.



PISCINE

- Diverses réparations sur le système de gestion de l'eau de baignade

En raison de la vétusté des installations techniques, plusieurs pannes ont perturbé le bon fonctionnement de notre piscine.

Une fuite de gaz sur le système de pompe à chaleur, heureusement sans danger pour les utilisateur·rice·s, a nécessité une réparation urgente. De même, une intervention a été réalisée sur les tuyaux d'air comprimé qui gèrent la commande des différentes vannes.

2 ventilateurs gérant la qualité de l'air dans l'espace de baignade doivent être remplacés en raison de leur usure.

Le système de filtration n'a pas été épargné par les pannes. Le changement des médias filtrants et quelques réparations destinées à prolonger la durée de vie de la cuve sont en cours de réalisation sur l'un des 2 filtres.

L'autre cuve, qui fonctionne correctement, ne nécessite pour l'instant aucune mesure particulière.



HALLE TRIPLE DU LUSSY

- Changement des rouleaux sur les moteurs des 3 gradins télescopiques

STAND DE TIR DES MARAIS

- Réfection des pieds de façades à la suite d'un problème d'humidité



ABRI DE PROTECTION-CIVILE (PSS)

- Echange des luminaires fluorescents par des LED (1^{ère} étape)

ECOLE DES PLEIADES

- Amélioration des espaces extérieurs
- Installation de 2 systèmes de climatisation dans des locaux destinés à recevoir les serveurs de l'administration communale



Afin de répondre aux besoins des élèves, de nouveaux jeux adaptés aux différentes tranches d'âge ont été installés sur les espaces extérieurs de l'école des Pléiades.

ECOLE DU BOURG

- Divers travaux d'entretien tels que la réfection du carrelage dans le hall de l'ancien bâtiment, le remplacement de stores endommagés et l'échange d'appareils électroménagers

ECOLE DES MISETS

- Diagnostic amiante pour le chiffrage des travaux de démolition
- Aménagement d'un terrain de jeux dédié aux sports de ballons



CHALET « BON RIAU »

- Aménagements pour l'installation d'un WC-douche
- Construction d'une nouvelle fosse à lisier



CHALET DU « PETIT MOLOGY »

- Bétonnage du fond de l'écurie

CHALET DE « BELLECHAUX »

- Aménagements pour l'installation d'un WC-Douche

UNIVERS@LLE

- Travaux préparatifs pour l'installation d'une nacelle permettant l'accès aux perches
- Mise à jour et amélioration des équipements techniques

PARKING PSS

- Réaménagement des anciens WC en un local pour le Service de la voirie

1. ORDRE ET SECURITE PUBLIQUE

POLICE COMMUNALE

L'année 2024 a été une année qualifiée d'ordinaire pour la Police communale.

Les 3 agents peuvent compter sur 2 auxiliaires, Messieurs Patrick Riva et Philippe Cotting, qui prêtent mains fortes en cas de besoin, lors d'événements particuliers ou manifestations d'importance. Ces deux auxiliaires œuvrent également comme personnel de circulation, lors de la saison hivernale, dans la station des Paccots.

Mme Sylvie Fernandes-Colliard, Patrouilleuse scolaire, assume aussi le rôle d'auxiliaire selon les besoins.

La Police communale collabore également avec Protect'Service lors de la saison hivernale, afin de renforcer les effectifs sur le secteur Les Paccots – Rathvel lors des journées de forte affluence. Des agents de Protect'Service sont aussi engagés lors de certaines manifestations, en appui pour la gestion du trafic et du stationnement, ou pour des missions de surveillance.

Les tâches de la Police communale restent inchangées. Les 3 agents ont comme mission principale de veiller au respect et à la sécurité des personnes et des biens, ainsi qu'au respect des règlements communaux. Pour ce faire, ils assurent une présence, essentiellement préventive, en organisant des patrouilles mobiles et pédestres en Ville de Chatel-St-Denis ainsi que dans les secteurs périphériques. Ces patrouilles sont également assurées en soirée et le week-end.

Le respect des règles de circulation routière, notamment en matière de stationnement mais également sur le trafic dit « roulant », occupe une part importante du travail des agents communaux, ceci dans le but de garantir une circulation aussi fluide que possible et une sécurité maximale.

VEHICULES

En 2024, la Police communale a fait l'acquisition d'un 2^{ème} véhicule de service. Le choix s'est porté sur un Suzuki S-Cross 4X4.



En effet, les missions dévolues au 3 agents sont multiples et demandent une grande mobilité sur un territoire étendu. Dès lors, le véhicule de type fourgon VW T6 n'était plus suffisant pour assurer correctement les différentes tâches et missions.

Si, dans la mesure du possible, les patrouilles au centre-ville et le contrôle de stationnement se font à pied ou à vélo, il est souvent nécessaire d'avoir un véhicule proche afin de disposer du matériel nécessaire.

La Police a donc fait l'acquisition d'un véhicule léger, équipé du matériel de base, pour accomplir les premières mesures de circulation routière lors d'événements particuliers.

CHIFFRES ET STATISTIQUES POUR 2024

- 4915 amendes d'ordres contre 3780 en 2023 et 3169 en 2022
- 4 mises en fourrière contre 5 en 2023
- 35 rapports au Conseil communal
- 23 rapports d'enquête pour les services communaux
- 25 séances et contacts pour des chantiers sur le territoire communal
- 42 séances et contacts pour des manifestations sur le territoire communal

MANIFESTATIONS

La Police communale collabore étroitement avec les différents organisateurs de manifestations qui engendrent des restrictions de circulation, fermetures de places de stationnement ou mise en place d'un service de stationnement.

Toute mise en place de signalisation temporaire doit faire l'objet d'une demande auprès de la Police cantonale fribourgeoise. La Police communale assiste les organisateurs en préparant un plan de signalisation et en effectuant directement la demande au nom de l'organisateur.

PRINCIPALES MANIFESTATION 2024

- Poya'ttack
- Carnaval
- Apéritif de Printemps de la CCIF
- Narcisses en Fête
- Remise des Prix Ski Romand
- Inauguration Complexe sportif du Lussy
- Fête de la Musique
- Finales cantonales Sprint
- Vide Grenier des Montagnes
- Marché Artisanal Châtel – Les Paccots
- Course des hameaux
- Châtel Motor Show
- Course de côte voiture
- Marche gourmande
- Bénichon
- Recrotzon Prayoud
- St-Nicolas
- Marché de Noël

BENICHON 2024

La Bénichon est une fête traditionnelle, tant par ses origines que son organisation. L'année 2024 a marqué toutefois un tournant pour cette manifestation. Sous l'impulsion d'un comité motivé et dynamique, plusieurs nouveautés ont été introduites. Cette évolution a nécessité une collaboration étroite entre la Police communale et le Comité d'organisation. L'agrandissement du marché artisanal du samedi a notamment impliqué la fermeture de routes supplémentaires et la fermeture complète de la Place d'Armes.

Il est en outre primordial d'organiser le stationnement des visiteurs, toujours plus nombreux chaque année. Cela implique une nouvelle réflexion à chaque édition pour la mise en place du dispositif.

CHANTIERS

En collaboration avec le Service technique communal, la Police communale participe régulièrement aux séances de chantiers, tant pour leur préparation que pour leur suivi.

Comme pour les manifestations, une demande doit être faite auprès de la Police cantonale pour toute mise en place de signalisation, qu'il s'agisse d'une fermeture complète de route ou d'une restriction de circulation. À cet égard, la Police communale collabore également avec les entreprises qui doivent adressées des demandes, et élabore, si nécessaire, le plan de signalisation.

Elle intervient également pour l'installation de la signalisation avancée et la mise en place des déviations. Pendant toute la durée des travaux, la Police est chargée de contrôler régulièrement le respect de cette dernière par les automobilistes.

CHANTIERS 2024

- Réfection Chemin de Montmoirin
- Réfection Chemin des Sires
- Réfection Chemin du Mollard
- Réfection secteur Place d'Armes Ouest
- Réfection Route des Joncs

CAMPAGNE DE PREVENTION

Dans le cadre de sa collaboration avec la Police cantonale, la Police communale participe aux différentes campagnes de prévention organisées par la Police cantonale, essentiellement en matière de sécurité routière, mais également de prévention des cambriolages ou de vols dans les grandes surfaces.

Lors des actions menées en matière de sécurité routière, la présence de la Police communale est renforcée dans le secteur des écoles lors de la rentrée scolaire. Il s'agit souvent d'une sensibilisation des usager·ère·s de la route par la distribution de flyers informatifs ou d'avertissements.

En ce qui concerne la prévention des cambriolages, elle se traduit par une présence renforcée de la Police communale dans les quartiers résidentiels.

La campagne de prévention contre le vol à l'astuce est principalement entreprise dans le courant du mois de décembre, avec une présence accrue des forces de l'ordre dans les grands magasins et une sensibilisation sur le comportement « à risque » de certains clients. Ces actions sont ponctuellement menées également à d'autres périodes de l'année.

Il arrive que des actions soient menées conjointement avec la Police cantonale en matière de sécurité routière. En 2024, des présences communes des agents cantonaux et communaux aux abords des écoles ont eu lieu lors de ces campagnes « ReSco » (rentrée scolaire). Les spécificités et compétences de chacune de ces entités mises en commun sont réellement un plus et permettent un travail de terrain efficient. Ces présences communes seront certainement renouvelées à l'avenir, voire renforcées. Ceci s'inscrit parfaitement dans le cadre de la collaboration entre la Police cantonale et les polices communales.

RADAR PREVENTIF

La Police communale possède 2 radars préventifs et pédagogiques.

Ces radars sont destinés à sensibiliser les usager·ère·s de la route quant à la vitesse adéquate à laquelle circuler.

Ces appareils sont constamment en fonction, un peu moins durant la période hivernale, et sont placés dans différents secteurs de la Commune, selon un planning établi par la Police communale. Généralement, ils sont installés pour une période allant de 3 à 6 semaines environ, selon les besoins du lieu. Le but est de les déplacer de façon à ce qu'ils soient installés dans l'ensemble des quartiers de la Commune, tout en tenant compte de contraintes techniques.

SECTEURS CONTROLES EN 2024

■ Route de Montreux, hauteur Belle-Etoile, direction Autoroute	30 km/h
■ Route du Lac Lussy, hauteur n°34, direction Semsales	50 km/h
■ Route du Dally, hauteur Grand-Pré, direction centre-ville	50 km/h
■ Route de Bulle, hauteur n°81, direction Semsales	50 km/h
■ Route de Vevey, hauteur COOP, direction centre-ville	50 km/h
■ Route des Dailles, hauteur Tsalé, direction Châtel	50 km/h
■ Route des Paccots, hauteur Corbetta, direction Rathvel	50 km/h
■ Route des Dailles, hauteur Moille au Critsou, direction Rathvel	50 km/h
■ Route des Pléiades, hauteur école, direction Vevey	30 km/h
■ Route du Lac Lussy, hauteur n° 20, direction centre-ville	50 km/h
■ Route du Tatrel RC1, hauteur école Pléiades, direction centre-ville	50 km/h
■ Route du Tatrel RC1, hauteur pont ferroviaire, direction Oron	50 km/h
■ Route de Prayoud, hauteur n° 105, direction Châtel	30 km/h
■ Route de Fruence, hauteur n° 27, direction centre-ville	50 km/h
■ Route des Pléiades, hauteur Ecole, direction centre-ville	30 km/h
■ Route du Lac Lussy, hauteur n° 141, direction centre-ville	50 km/h

Chaque semaine, les données de ces différents contrôles sont recueillies et analysées. Cela permet à la Police communale de se rendre compte de la situation qui prévaut pour chacun de ces emplacements.

D'une manière générale, les résultats montrent que les limitations sont bien, voire très bien respectées.

En moyenne, environ 90 % des usagers·ères respectent la limitation. Les dépassements constatés restent généralement dans une fourchette de 1 à 5 km/h supérieur à la limitation.

Il y a malheureusement quelques dépassements de vitesse que l'on peut qualifier d'excessifs, mais ils restent marginaux.

Si les résultats d'un emplacement le justifient, les données sont transmises à la Police cantonale qui évaluera la pose d'un radar « répressif ».

EFFORTS PARTICULIERS

En 2024, la Police communale a mis en place une planification annuelle « Efforts particuliers » qui vise à prévoir des périodes durant lesquelles l'accent est mis sur une thématique bien précise (chiens, circulation routière, prévention contre les vols etc.)

Durant ces périodes, les agents de la Police communale concentrent leurs efforts sur la thématique du moment, en effectuant des actions très régulières ou des présences accrues.

Voici un aperçu des efforts effectués en 2024 :

EFFORT « CIRCULO »

Cet effort traite de manière générale de tous les aspects en lien avec la circulation routière. Il s'est déroulé durant 7 semaines en 2024, réparties sur l'ensemble de l'année.

Le respect de la signalisation routière a été le fil rouge de cet effort, avec le contrôle des signalisations suivantes : « Interdiction de circuler » selon la catégorie de véhicule, « Interdiction d'obliquer », « Accès interdit » ou encore les feux de circulation.

Si l'action début par une phase préventive, la Police communale est malheureusement contrainte de réprimander les infractions volontaires.

En tout, ce sont près de 75 contrôles qui ont été effectués, pour un total de 110 heures d'agents. 40 avertissements et une centaine d'amendes d'ordre ont été infligés.

EFFORT « MEDOR »

Comme son nom l'indique, cet effort est en lien avec la détention des chiens. En janvier 2022, la Commune de Châtel-St-Denis a mis en vigueur un nouveau Règlement sur la détention et l'imposition des chiens qui demeure relativement méconnu des détenteur·rice·s de chiens. Les agents de la Police communale ont été au contact des détenteur·rice·s de chiens afin de les rendre attentif·ve·s à ce règlement, notamment sur les obligations et les règles en vigueur. Il est également rappelé les lieux où les chiens doivent être obligatoirement tenus en laisse et les lieux où ils sont interdits.

Cet effort c'est déroulé durant 8 semaines, réparties en 4 périodes sur l'année 2024. A l'inverse de l'effet « Circulo », l'effort « Medor » s'est voulu totalement préventif et informatif.

EFFORT « COMMERCE »

Durant 3 semaines, réparties en 3 fois sur l'année, un accent a été mis sur le contact avec les commerces de la Commune, essentiellement les nouveaux commerces de la Gare de Châtel-St-Denis.

Le but était de faire connaissance avec ces nouveaux commerçants, se faire connaître et expliquer le Service, les prérogatives et son rôle. Il a également été l'occasion d'échanger sur certaines problématiques que les commerçants rencontrent. Quelques rappels ont été faits, en lien avec certains aspects légaux, notamment les horaires d'ouvertures des commerces ou les différentes patentes.

EFFORT « LUPIN »

Cet effort traite de la problématique du à l'astuce. Il s'est tenu en fin d'année, périodes souvent plus propices à ces délits. Des présences ont eu lieu, essentiellement au centre-ville ou dans les grandes surfaces.

Une prévention plus marquée s'est faite auprès des personnes âgées en les mettant en garde sur la vigilance à avoir, que ce soit dans les commerces ou en ville.

STATIONNEMENT

Après la mise en place d'un nouveau Concept de stationnement le 1^{er} mai 2022, adapté en mai 2023, l'année 2024 n'a pas connu de changement particulier sur les différentes places de stationnement.

Le bilan permet de constater que les adaptations réalisées ont été bien accueillies par les usager·ère·s et ont été bénéfiques.

Pour mémoires, 2 changements principaux avaient été effectués :

- Passage de 30 minutes à 60 minutes de gratuité au Grand-Clos et PSS supérieur ;
- Stationnement autorisé à la journée sur la Place En Fossiaux, contre 3h maximum auparavant.

L'augmentation de la gratuité a permis aux usagers·ères de disposer de plus de temps dans les commerces du centre-ville. Ces places sont privilégiées plutôt que celles de la Place d'Armes et de la Place de l'Institut, limitées à 1h maximum et payantes. Cette adaptation a permis une meilleure rotation sur ces places.

PARC EN BELLIÈRE - PLACE DE COVOITURAGE

Une nouvelle place de stationnement a vu le jour en 2024. La Place En Bellière, située à la Route de Vevey, à l'entrée Sud de Châtel-St-Denis. Elle est proche aussi bien de l'A12 et que du centre-ville et représente le parking officiel de covoiturage. Les usagers·ères hors covoiturage ont également accès au parc.

Pour les personnes effectuant un covoiturage régulier, une vignette est disponible au prix de CHF 20.-/mois, valable pour un groupe de 2 à 5 personnes et de 1 à 4 véhicules.

Pour le stationnement standard, ce parc est payant au prix de CHF 1.-/heure, entre 8h00 et 12h00 entre 13h30 et 18h30 (16h00 le samedi).

PATROUILLEURS·EUSES SCOLAIRES

La Commune de Châtel-St-Denis, depuis de nombreuses années, assure un trajet sécurisé aux écoliers·ères. Ce dernier relie les différents site scolaires, arrêts de bus et parcs principaux entre eux. Il englobe une grande partie du centre-ville.

Sur ce trajet sécurisé, certains passages pour piétons très fréquentés, où la circulation est plus dense, sont gardés par des Patrouilleurs·euses scolaires adultes. L'effectif, composé de 9 personnes, doit assurer des présences, à raison de 4 fois par jour et sur l'ensemble des 6 passages pour piétons gardés.

CONTROLE DES HABITANTS

ETAT ET EVOLUTION DE LA POPULATION

Habitant(e)s selon les pays		<i>Etat au 01.01.2024</i>		<i>Etat au 31.12.2024</i>	
Portugal	1034	12.119 %	1054	11.981 %	
France	702	8.228 %	783	8.901 %	
Italie	185	2.168 %	197	2.239 %	
Espagne	111	1.301 %	133	1.512 %	
Kosovo	75	0.879 %	71	0.807 %	
Belgique	63	0.738 %	68	0.773 %	
Allemagne	50	0.586 %	53	0.602 %	
Royaume-Uni	31	0.363 %	37	0.421 %	
Macédoine du Nord	34	0.398 %	37	0.421 %	
Autres nations	414	4.852 %	416	4.729 %	
Etrangers/ères	2699	31.614 %	2849	32.386 %	
Suisses/sesses	5833	68.366 %	5948	67.614 %	
Total habitant(e)s	8532	100.00 %	8797	100.00 %	

Habitant(e)s selon sexe		<i>Etat au 01.01.2024</i>		<i>Etat au 31.12.2024</i>	
	8532		8797		
Masculin total	4296	50.352 %	4412	50.153 %	
Féminin total	4236	49.648 %	4385	49.847 %	

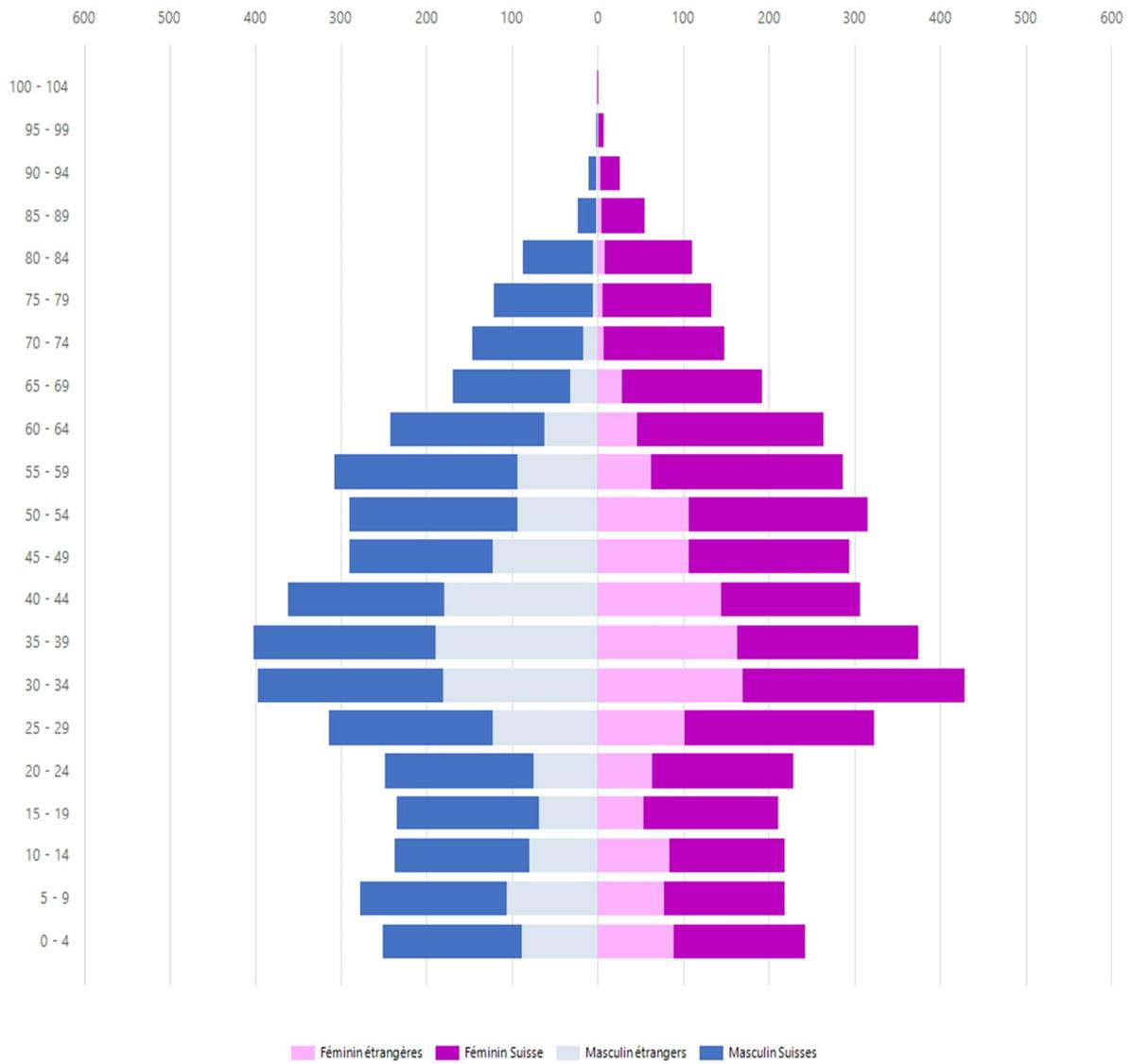
Habitant(e)s selon confession		<i>Etat au 01.01.2024</i>		<i>Etat au 31.12.2024</i>	
	8532		8797		
Inconnu	3075	36.041 %	3349	38.070 %	
Catholique romain	4499	52.731 %	4508	51.245 %	
Protestant	938	10.994 %	915	10.401 %	
Autres	20	0.234 %	25	0.284 %	

A noter que dans la catégorie *Inconnu*, on retrouve les personnes sans confession et dans la catégorie *Autres*, des situations à définir ou d'autres religions.

Le Contrôle des habitants a enregistré 108 naissances sur l'année 2024 et 56 décès (toutes nationalités confondues).

PYRAMIDE DES AGES

En 2024, une citoyenne et un citoyen châtelais ont célébré leurs 100 ans. La doyenne, résidente du Home St-Joseph, a reçu la visite d'une délégation du Conseil d'Etat fribourgeois ainsi que du Conseil communal de la Ville de Châtel-St-Denis. A cette occasion, plusieurs présents lui ont été remis par les deux autorités pour marquer ce magnifique jubilé. Malheureusement, le doyen est décédé avant de pouvoir célébrer ses 100 ans.



2. FORMATION

ELEVES, ENSEIGNANTS-ES ET HORAIRE

EFFECTIFS DES CLASSES 2024-2025

Classe	Annee de programme	Batiment	F	G	Total eleve physiques	Total y.c integration
1H-2H A : Armand Hayet	1H	Ecole des Pléiades	4	5	9	9
1H-2H A : Armand Hayet	2H	Ecole des Pléiades	3	7	10	10
1H-2H B : Khebaouat Wassila & Capouillez Nathalie	2H	Ecole des Pléiades	3	6	9	9
1H-2H B : Khebaouat Wassila & Capouillez Nathalie	1H	Ecole des Pléiades	4	6	10	10
1H-2H C : Berset Amélie	2H	Ecole des Pléiades	3	7	10	10
1H-2H C : Berset Amélie	1H	Ecole des Pléiades	5	4	9	9
1H-2H D : Colliard Stéphanie	2H	Ecole de Lussy	6	6	12	12
1H-2H D : Colliard Stéphanie	1H	Ecole de Lussy	3	5	8	8
1H-2H E : Gloor Virginie & Tâche Sylvie	2H	Ecole de Lussy	4	6	10	10
1H-2H E : Gloor Virginie & Tâche Sylvie	1H	Ecole de Lussy	3	4	7	9
1H-2H F : Borne Emilie	2H	Ecole des Pléiades	3	8	11	13
1H-2H F : Borne Emilie	1H	Ecole des Pléiades	4	5	9	9
1H-2H G : Dunand Laurie	2H	Ecole des Pléiades	3	8	11	11
1H-2H G : Dunand Laurie	1H	Ecole des Pléiades	5	4	9	9
1H-2H H : Youmbi Laura & Perloti Virginie	2H	Ecole des Pléiades	4	7	11	13
1H-2H H : Youmbi Laura & Perloti Virginie	1H	Ecole des Pléiades	4	5	9	9
1H-2H I : Egger Roxana	2H	Ecole des Pléiades	3	7	10	10
1H-2H I : Egger Roxana	1H	Ecole des Pléiades	5	6	11	11
3H A : Bongard Jeanne & Tinguely Carole	3H	Ecole des Pléiades	7	8	15	17
3H B : Jallow Lolita & Philipona Virginie	3H	Ecole des Pléiades	7	9	16	16
3H C : Gadiaga Anne & Perroud Sylvie	3H	Ecole Le Bourg	8	10	18	18
3H D : Uldry Aurélie	3H	Ecole Le Bourg	8	8	16	18
3H E : Büchler Deborah & Vienne Léa	3H	Ecole des Pléiades	7	10	17	17
3H F : dos Santos Andrade Mariana & Grangier Fragnière Anne	3H	Ecole des Pléiades	8	8	16	16
4H A : Brülhart Aurélie & Vienne Léa	4H	Ecole des Pléiades	10	8	18	20
4H B : Jordan Angélique & Richoz Laetitia	4H	Ecole des Pléiades	8	13	21	21
4H C : Amey Loane & Bunjaku Fazliu Blerta	4H	Ecole Le Bourg	8	7	15	17
4H D : Allen Isabelle & Duffey Laura	4H	Ecole Le Bourg	10	8	18	18
4H E : Loureiro Almeida Elisabeth	4H	Ecole Le Bourg	10	8	18	18
5H A : Golay Cynthia	5H	Ecole Le Bourg	10	13	23	23
5H B : Aeby Christine & Tinguely Carole	5H	Ecole des Pléiades	9	9	18	22
5H C : Braillard Patricia	5H	Ecole des Pléiades	8	13	21	23
5H D : Guillod Annick	5H	Ecole de Lussy	10	11	21	23
5H E : Perroud Adrienne	5H	Ecole de Lussy	8	10	18	22
6H A : Mottier Thibault & Aeby Christine	6H	Ecole des Pléiades	10	12	22	24
6H B : Demierre Delphine	6H	Ecole des Pléiades	13	10	23	23
6H C : Pittet Emilie & Tachat Noémie	6H	Ecole Le Bourg	10	12	22	22
6H D : Charrière Camille & Bourquenoud Monia	6H	Ecole Le Bourg	11	10	21	21
7H A : Avella Céline & Grandjean Garcia-Marca Martine	7H	Ecole Le Bourg	11	10	21	21
7H B : Fragnière Laura & Schwarz Fabienne	7H	Ecole Le Bourg	9	11	20	24
7H C : Morand François	7H	Ecole de Lussy	10	11	21	25
7H D : Seydoux Raphaël	7H	Ecole de Lussy	14	6	20	22
7H E : Gremaud Sandra	7H	Ecole Le Bourg	9	11	20	24
8H A : Genoud Nicolas	8H	Ecole Le Bourg	11	9	20	20
8H B : Emonet Gaetan & Schwarz Fabienne	8H	Ecole Le Bourg	8	12	20	22
8H C : Décrind Charles	8H	Ecole de Lussy	11	11	22	22
8H D : Rieder Lisa & Mondain Mélanie	8H	Ecole de Lussy	12	8	20	24

REPARTITION

Pour l'année scolaire 2024/2025, le cercle scolaire de Châtel-St-Denis compte 9 classes mixtes 1H/2H (enfantine), dont 7 situées dans le bâtiment scolaire Electre, aux Pléiades, et 2 dans le bâtiment scolaire du Lussy. A la rentrée scolaire, ces classes comptaient un total de 181 élèves, répartis comme suit 83 en 1H (dont 1 en concept « intégration* ») et 98 en 2H (dont 2 en concept « intégration* »).

Les degrés de 3H à 8H sont répartis en 29 classes (6 x 3H, 5 x 4H, 5 x 5H, 4 x 6H, 5 x 7H, 4 x 8H), pour un total de 603 élèves à la rentrée scolaire 2024/2025, dont 21 en concept « intégration* ». Ces classes sont situées dans les bâtiments scolaires du Bourg, du Lussy et Celeno situé sur le site des Pléiades.

** Un élève en « intégration » bénéficie d'une mesure d'aide renforcée et compte pour 3 élèves dans les effectifs. Les critères d'analyse pour l'attribution de cette prestation dépendent du Service de l'enseignement spécialisé et découlent d'un bilan psychologique ou psychopédiatrique. C'est une mesure d'aide renforcée de pédagogie spécialisée accordée à un élève intégré en classe ordinaire. Cette mesure est décidée et réévaluée régulièrement par une cellule cantonale d'évaluation.*

Les 38 classes sont confiées à 55 enseignants·es, dont 49 femmes et 6 hommes. Parmi eux, 7 enseignantes se répartissent les cours d'activités créatrices.

MESURES COMPLEMENTAIRES

AIDES ORDINAIRES ET RENFORCEES, APPUIS ET COURS DE FRANÇAIS POUR LES ELEVES DE LANGUE ETRANGERE

Mmes Valérie Bürki, Christelle Moret, Tiphaine Seydoux, Damaris Centanni, Sabine Blatti, Nadège Buchs, Lucille Torrent, Coline Vauthey et M. Christophe Colliard exercent en tant qu'enseignant·e·s spécialisé·e·s, dispensant des mesures d'aide ordinaire ou renforcée. Ces enseignant·e·s ont suivi une formation spécialisée pour accompagner les élèves rencontrant des difficultés dans leur apprentissage. L'enseignant·e spécialisé·e travaille avec un ou plusieurs élèves, soit dans la classe, soit à l'extérieur.

Mme Francine Dévaud, Directrice d'établissement, organise les cours d'appui et de langue, lesquels sont dispensés dans le cadre de l'horaire scolaire. Pour l'année scolaire 2024/2025, 13 unités d'appui et 34 unités FLS (1 unité = 50 minutes) hebdomadaires ont été attribuées au cercle scolaire et sont prises en charge par le Canton.

Elles sont réparties comme suit :

- 13 unités d'appui pour des élèves ayant des difficultés en français ou en mathématiques (mais pas suffisamment pour être suivi·e·s par un·e enseignant·e spécialisé·e) ou pour des appuis-classes. Ces cours sont dispensés par Mmes Fabienne Huwiler, Anne Genoud et M. Laurent Dorthe.
- 34 unités de cours FLS (Français Langue Seconde pour les élèves de langue étrangère) sont dispensées par Mmes Fabienne Huwiler, Anne Genoud, Bénédicte Doutaz et M. Laurent Dorthe.

EVOLUTION DES EFFECTIFS

Année scolaire	Classes 3H à 8H	Classes 1H/2H	Total
2013/2014	447	152	599
2014/2015	470	145	615
2015/2016	474	151	625
2016/2017	500	140	640
2017/2018	522	129	651
2018/2019	471	153	624
2019/2020	480	163	643
2020/2021	512	163	675
2021/2022	504	169	673
2022/2023	523	186	709
2023/2024	561	185	746
2024/2025	603	181	784



CORPS ENSEIGNANT : DEPARTS, ARRIVEES ET MUTATIONS

Mme Nathalie Capouillez a été engagée pour travailler en duo avec Mme Wassila Souag, en classe de 1H/2H.

Mme Léa Vienne a été engagée pour travailler dans deux classes : en 3H avec Mme Deborah Büchler et en 4H avec Mme Aurélie Brülhart.

Mme Elisabeth Loureiro Almeida a augmenté son taux d'activité à 100 %, en 4H.

Mmes Mariana Dos Santos Andrade et Anne Grangier Fragnière se partagent la 6^{ème} classe ouverte en 3H.

La 5^{ème} classe ouverte en 7H a été attribuée à Mme Sandra Gremaud.

Mme Martine Grandjean a été engagée pour lui succéder dans la classe de 7H partagée avec Mme Céline Avella, et Mme Mélanie Mondain a été engagée pour lui succéder dans la classe de 8H partagée avec Mme Lisa Rieder.

Mme Cécilia Iglesias a quitté le cercle scolaire.

Mme Oxana Pereira Lopes a démissionné du cercle scolaire. Elle partageait une classe de 1H-2H avec Mme Roxana Egger, qui a augmenté son taux d'activité à 100 %.

CHANGEMENT D'HORAIRE SCOLAIRE

L'introduction de l'horaire CFF 2025, avec effet au 15 décembre 2024, a nécessité une adaptation de l'horaire scolaire.

En effet, les élèves primaires des Paccots sont tributaires des bus de ligne pour se rendre à l'école.

Le nouvel horaire d'école a été reporté de 10 minutes le matin et de 15 minutes l'après-midi. Depuis lors, l'horaire est le suivant :

Matin : de 08h10 à 11h45

Après-midi : de 13h45 à 15h25

ACTIVITES

SORTIES SPORTIVES ET CULTURELLES

Le manque de neige a restreint le programme des sorties à ski prévues en janvier et février 2024. Seules les classes de 2H ont pu bénéficier d'une demi-journée aux Paccots, début janvier.

En compensation, les élèves des classes de 3H à 8H ont profité d'une journée de ski à Leysin, accompagnés par le corps enseignant, des parents bénévoles et les moniteurs des écoles de ski locales. Le budget alloué a également permis d'allouer aux classes de 1H-2H un montant de CHF 10.- par élève pour agrémenter les courses d'école.

Chaque classe a eu droit à une course d'école. Les classes de 4H, 6H et 8H sont parties en camp vert (4H et 6H durant 3 jours, 8H durant 5 jours).

La fin de l'année scolaire 2023/2024 a été marquée par une journée récréative organisée sur chaque site scolaire, le vendredi 5 juillet 2024. A cette occasion, la Commune a offert une glace aux élèves.

L'automne 2024 a vu la mise en place d'une semaine « Pomme-récré ». Les élèves ont gracieusement reçu une pomme à chaque récréation. Cette action de prévention santé a été prise en charge par la Commune. Le coût s'est élevé à CHF 1'207.50.

Les élèves de 2H à 8H ont eu droit à deux sorties d'une demi-journée à la patinoire. Les déplacements ont été majoritairement assurés par des parents volontaires, auxquels le Conseil communal adresse ses sincères remerciements. Un transport en bus de ligne a été nécessaire pour 2 sorties de classes dont les parents ne pouvaient pas se rendre disponibles. Le coût total s'est élevé à CHF 114.60.

Selon la tradition établie depuis de nombreuses années, durant la semaine précédant les vacances de Noël, tous les élèves sont allés au cinéma Sirius visionner les films suivants :

Classes 1H/2H : Le Grand Noël des animaux
 Classes 3H-5H : Croquette le chat merveilleux
 Classes 6H-8H : Harold et le crayon magique

SPORT SCOLAIRE FACULTATIF

Le sport facultatif donne la possibilité aux enfants de s'adonner à des pratiques sportives en dehors des heures d'école. Cela leur permet de découvrir de nouveaux sports, s'amuser en bougeant et rencontrer d'autres jeunes de leur âge. Le programme est mené par Mme Sabine Bourloud, secrétaire de la Directrice d'établissement, avec le soutien de Mme Marion Dayer-Saudan du Service des sports.

A l'automne 2024, les cours suivants a été mis en place, à la salle de gymnastique des Pléiades :

- Football, pour les élèves de 4H, 5H et 6H, le lundi, de 15h30 à 17h00
- Sports d'équipe, pour les élèves de 4H, 5H et 6H, le mardi, de 15h30 à 17h00
- Breakdance et Hip Hop, pour les élèves de 6H, 7H et 8H, le mercredi, de 12h00 à 13h00
- Sports d'équipe, pour les élèves de 7H et 8H, le vendredi, de 15h30 à 17h00

Les cours sont gratuits. Les prestations des moniteurs sont subventionnées par le Service du sport et J+S. La Commune prend en charge la différence et met à disposition les infrastructures.

ACCUEIL EXTRASCOLAIRE (AES)

FREQUENTATION PAR PLAGES-HORAIRE DES LA RENTREE 2024/2025

		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Ressources humaines
Matin		32	35	13	33	31	1 à 5 personnes
Matinée		26	16	Fermé	30	Fermé	2 à 5 personnes
							15 personnes (5 le mercredi)
Midi	Châteloise	172	171	33	176	171	
	Lussy	41	42	Fermé	40	39	4 collaboratrices
Après-midi		25	38	30	34	24	3 à 5 collaboratrices
Soir		146	155	27	143	124	13 à 16 personnes (3 le mercredi)

Chaque enfant peut être accueilli au maximum 4 jours par semaine.

L'accueil principal a lieu à La Châteloise. Les repas de midi y sont livrés en liaison chaude, confectionnés au foyer de la Halle triple par l'entreprise ZFV.

Pour les élèves de l'école du Lussy, un accueil de midi est organisé dans le foyer de la Halle triple, pour un maximum de 48 places. Les enfants y sont encadrés par 4 collaboratrices.

En fonction de leurs revenus, les parents bénéficient d'une subvention communale, ainsi que cantonale pour les élèves de 1H et 2H. Le prix du repas est facturé au prix coûtant et se monte à CHF 9.15. Il ne fait l'objet d'aucun subventionnement.

Les élèves fréquentant l'AES peuvent s'inscrire à des cours de musique mis en place en partenariat avec l'école Artist Factory. La Commune offre les infrastructures (locaux, instruments) ainsi qu'une

subvention sur le prix des cours, en fonction des revenus des parents. Ces cours ont lieu sur le site principal de l'AES, à La Châteloise.

Toute l'équipe pédagogique a participé activement à l'inauguration de La Châteloise qui a eu lieu les 17 et 18 mai.

AES VACANCES

Pour répondre aux besoins exprimés par les familles, il a été décidé d'ouvrir l'AES durant une partie des vacances scolaires, à savoir :

- la 2^{ème} semaine des vacances de Pâques
- à la fin des vacances d'été (une semaine et demie)
- la première semaine des vacances d'automne

48 places sont ouvertes et chaque enfant peut être accueilli au maximum 4 jours par semaine. Voici la fréquentation pour cette première année d'ouverture de l'AES vacances :

	Lundi	Mardi	Mercredi	jeudi	Vendredi
28 avril au 2 mai	42	48	20	30	39
12 au 16 août	28	39	Fermé*	Férié	29
19 au 21 août	48	48	Fermé*		
14 au 18 octobre	40	42	17	26	Fermé*

*L'AES vacances ouvre à partir de 16 enfants inscrits. Le nombre d'inscription s'est avéré insuffisants pour ces 3 dates.

ORGANIGRAMME

L'équipe pédagogique de l'AES comprend 20 collaboratrices et un collaborateur, ainsi qu'un apprenti assistant socio-éducatif depuis la rentrée d'août 2024.

La conciergerie et l'intendance sont assurées par Mmes Susana Moreira et Sandra Rebelo Mesquita Moura, à respectivement 100 % et 50 % (100 % et 65 % dès le 01.01.25).

Dans le cadre de la professionnalisation de cette structure qui a pris une grande ampleur au fil des années, tant au niveau de la gestion d'équipe qu'au niveau de l'accompagnement des enfants et des familles, Mme Tamara Moncalvo, éducatrice de l'enfance, a été nommée Directrice.

Le cahier des charges de Mme Alexandra Morel, intervenante en AES qualifiée, a été revu. Elle a été nommée coordinatrice alors qu'une adjointe pédagogique a été engagée pour le 1^{er} janvier 2025. Mme Maité Grassi, qui était intervenante en AES, s'est vu confier le secrétariat de l'AES, avec un taux d'activité à 40 %, ceci dès le 1^{er} janvier 2024.

TRANSPORTS SCOLAIRES

Différents transports scolaires sont à la disposition des élèves. Les enfants domiciliés aux Paccots empruntent le bus de ligne des TPF, munis d'un abonnement pris en charge par la Commune. Les enfants domiciliés à la Frasse prennent un bus TPF exclusivement réservé aux transports scolaires, lequel a été mis en place sur mandat communal.

47 élèves bénéficient du bus scolaire reliant la Frasse à Châtel-St-Denis. Le coût s'est élevé à CHF 95'687.-.

130 élèves bénéficient d'un abonnement de bus Swisspass valable entre Châtel-St-Denis et Les Paccots. Les abonnements sont pris en charge par la Commune de Châtel-St-Denis. Il est à relever que, depuis le 11 décembre 2021, les enfants de moins de 6 ans voyagent gratuitement.

En 2024, le coût des transports scolaires entre Châtel-St-Denis et Les Paccots s'est élevé à CHF 54'232.-.

La Loi scolaire impose à la Commune d'offrir un transport aux élèves de Prayoud, tout comme à ceux de la Frasse et du Nord de la localité, vers leurs écoles respectives, en raison de la dangerosité du trajet. La capacité du bus de la Frasse étant insuffisante pour transporter tous les élèves concernés et étant donné que la Commune est également tenue d'assumer le transport des élèves des Paccots, une ligne scolaire a été mise en place par les TPF, sur mandat du Conseil communal. Ce bus relie ainsi le hameau de Prayoud à l'école du Lussy, en passant par l'école du Bourg et Châtel-Centre (Ancienne Gare).

Pour optimiser ce transport, les élèves de l'école du Lussy, dont les trajets à pied depuis leur domicile sont les plus longs, se sont vu offrir la possibilité de prendre ce bus. Une liste des rues donnant droit à un abonnement, permettant de contrôler l'effectif de ce bus, est établie chaque année. Ce transport est mis à disposition des élèves domiciliés à Châtel-St-Denis et à Frunce, à bien plaisir. Seul l'émolument d'établissement de l'abonnement est perçu auprès des parents. Le coût de ce transport, à charge de la Commune, s'est monté à CHF 81'404.-.

Conformément à la Loi scolaire, la Commune prend en charge les transports scolaires d'élèves placés temporairement en classe relais, localisée à Fribourg. En 2024, un élève s'est trouvé dans cette situation, du 8 janvier au 9 février, un autre du 18 janvier au 31 mai et une dernière du 4 novembre au 20 décembre. Ces transports particuliers se sont montés à CHF 10'187.70.

Toutes les informations nécessaires concernant les transports scolaires sont disponibles sur le site internet communal www.chatel-st-denis.ch.

MEDECINE SCOLAIRE

Au printemps 2024, le Centre fribourgeois de santé sexuelle est intervenu pour des cours de prévention dans les classes 2023/2024 de 2H, 6H et 8H. Le coût total s'est élevé à CHF 4'628.30.

Au printemps 2024, le Réseau Santé et Social de la Veveyse a effectué une audiométrie sur les élèves de 7H et a participé à la préparation de la visite médicale organisée auprès des médecins scolaires officiels. Le coût total des prestations du RSSV et des médecins scolaires se monte à CHF 3'608.-.

Au cours de l'année 2024, une infirmière du RSSV a été appelée à intervenir plusieurs fois dans des classes pour le contrôle des poux. Le coût total s'est élevé à CHF 2'993.60.

CONTROLE DENTAIRE SCOLAIRE

Un contrôle dentaire scolaire est organisé à chaque rentrée scolaire pour tous les élèves.

Les classes se rendent auprès des médecins-dentistes scolaires suivants, selon une répartition équitable :

- Dresse Suzanne Thoma
- Dr Jean-Christophe Butty
- Dr Philip Cantin
- Dresse Sabrina Benyoussef et Dr Oscar Zapata, au Centre dentaire B1

En 2024, le coût total des contrôles dentaires, pris en charge par la Commune, s'est élevé à CHF 16'129.-.

A la suite du contrôle dentaire scolaire, les parents sont avisés des soins qui s'avèrent nécessaires et ont l'obligation de faire soigner leurs enfants.

CONSEIL DES PARENTS

Le Conseil des parents s'est réuni les 15 janvier, 13 mai, 2 septembre et 18 novembre 2024.

Le Conseil des parents a organisé les événements suivants :

- Conférence sur le harcèlement scolaire, le 30 avril, à l'Univers@lle
- Action « Stop parents taxi » dans le cadre de la journée internationale « A pied à l'école » du 20 septembre
- Cours d'auto-défense par l'école Tatout, le mercredi après-midi 20 novembre, à sa salle de rythmique de l'école des Pléiades

Mme Marion Demierre, Présidente, a démissionné du Conseil des parents avec effet au 31 décembre 2024. Mme Aurélie Perroud a été nommée par le Conseil communal en tant que nouvelle membre dès le 1^{er} janvier 2025.

Mmes Lisa Rieder et Sandra Gremaud, représentantes du corps enseignant, ont terminé leur mandat au terme de l'année scolaire 2023-2024. Mmes Emilie Borne et Céline Avella ont été nommées par leurs pairs pour succéder aux prénommées dès la rentrée 2024/2025.

Adresse électronique du Conseil des parents : conseilparents1618@gmail.com

LISTE DES MEMBRES

Nom et prénom	Rôle	Téléphone
Liaudat Karin	Présidente ad intérim	079 275 19 74
Piton Vanessa	Secrétaire	078 920 45 18
Boucheron Carine	Membre	078 608 90 74
Rieder Laure	Membre	079 708 32 42
Campana Lorenzo	Membre	076 323 44 04
Torres da Fonseca Sara Isabel	Membre	078 971 29 41
Avella Céline	Enseignante	077 539 41 86
Borne Emilie	Enseignante	079 545 65 47
Tille Nicole	Conseillère communale	076 319 12 23
Dévaud Francine	Directrice d'établissement	079 124 63 00
Veri Florence	Cheffe du Service des écoles	021 948 22 09

3. CULTURE, SPORTS ET LOISIRS

CULTURE

La Ville de Châtel-St-Denis regorge de richesses culturelles qui méritent d'être mises en valeur. Chaque année, la Commune organise une Rentrée culturelle dans cette optique.

La Galerie Image-In, le Cinéma Sirius et les Cultur@iles sont les trois « acteurs » principaux de la culture du Chef-lieu. A tour de rôle, ils se font hôte de la Rentrée culturelle. Également, les associations et sociétés locales sont invitées à présenter leur(s) événement(s) à cette occasion.

Le soutien à la culture se traduit également par un apport financier. Les demandes sont traitées en Commission administrative ou directement par le Conseil communal, en fonction du montant sollicité.

Vous trouverez ci-après un bref rapport des trois « acteurs » principaux de la culture châteloise.

CINEMA SIRIUS

En 2024, le Cinéma Sirius a poursuivi sa mission culturelle et associative grâce à l'engagement de son équipe.

17 étudiants·es de la région ont été employés·es afin de contribuer à la vie du cinéma, tout en consacrant aussi souvent bénévolement de leur temps pour soutenir nos activités, notamment lors d'événements spéciaux.

Soucieuse de promouvoir le cinéma national et local, l'Association du Cinéma Sirius a proposé une programmation variée et organisé de nombreuses séances et événements. Grâce à l'implication de son équipe, l'année s'achève sur un bilan financier équilibré, affirmant ainsi la place du Sirius comme un acteur culturel dynamique au sein de la communauté veveysanne.

L'ANNEE CINEMATOGRAPHIQUE 2024 DU SIRIUS

Ainsi, en 2024, 382 projections ont été programmées, accueillant un total de 6'956 spectateurs·trices ayant payé une entrée.

117 films ont été projetés dans la salle cinématographique de la Maison des Œuvres, soit une moyenne de 18 personnes par séance.

Souhaitant continuer à diversifier son offre, le comité de programmation s'est appliqué à sélectionner plus de 100 films. Ayant à cœur de promouvoir le cinéma national, 10 œuvres suisses ont été diffusées dans notre salle châteloise. Ces efforts ont été récompensés par une prime pour la diversité de notre programmation et pour les programmes spéciaux (selon le système de l'Office fédéral de la culture), s'élevant à CHF 7'200.- et renforçant ainsi notre capacité à proposer une offre cinématographique variée et accessible.

Notre salle châteloise tient également à soutenir le cinéma local et a donc diffusé 10 séances du film *BISONS* de Pierre Monnard. L'œuvre du réalisateur châtelois a attiré près de 360 personnes. Dans cette même optique, le Cinéma Sirius a accueilli une avant-première des deux premiers épisodes de sa série *WINTER PALACE*, en collaboration avec l'antenne fribourgeoise de la SSR Suisse Romande.

Durant l'année 2024, nous avons également permis le lancement du festival *Demain l'Aventure* en soutenant son Association par un engagement important de notre équipe. Cette collaboration a porté ses fruits avec une première édition qui a rencontré un vif succès (5 documentaires et une salle pleine pour trois séances).

Par ailleurs, afin d'offrir notre appui aux acteurs·trices de la région, nous avons accueilli une séance spéciale pour le *Passe-moi les Jumelles* sur Lucien Mâ Pilloud, avec une participation musicale du groupe SANDOKAI. Enfin, comme tous les deux ans, les planches de notre salle « Cinéma-Théâtre » ont reçu *Les Culturés* et leur pièce de théâtre « A » durant deux week-ends.

Toujours soucieux·ses de sensibiliser les jeunes au septième art, nous avons organisé 14 séances scolaires en collaboration avec les écoles et associations de la région, permettant à environ 1'500 enfants d'assister à des projections spéciales en complément du programme de *La Lanterne Magique*.

Grâce à l'implication de nos collaborateurs·trices et notamment à leur engagement bénévole lors de divers événements phares, la clôture de nos comptes démontre que le bilan de l'exercice 2024 pourrait être équilibré pour la première fois depuis 7 ans. Malgré ces années difficiles pour le septième art, l'équipe du Sirius poursuit son engagement pour les années à venir.

QUELQUES STATISTIQUES

	2024
Nombre de films projetés	117
Nombre de séances programmées	382
Nombre d'entrées vendues (toutes catégories)	6 956
Proportion de personnes par séance	18
<hr/>	
Recettes liées aux événements	14 049 CHF
Recettes liées aux projections régulières	60 803 CHF
Recettes liées à l'exploitation du bar	26 031 CHF
Subsides	7 200 CHF
<hr/>	
Charges collaborateurs	45 095 CHF
Charges liées aux événements	3 704 CHF
Charges liées au matériel technique (billetterie et projection)	5 670 CHF
Charges de droits d'auteur / distributeurs	42 156 CHF
Charges de fonctionnement (bar, patente, publicité)	5 254 CHF
Charges administratives et autres	5 012 CHF

Les résultats susmentionnés sont encore sujet à quelques variations étant donné que le bouclage annuel pour l'exercice 2024 n'a pas encore eu lieu.

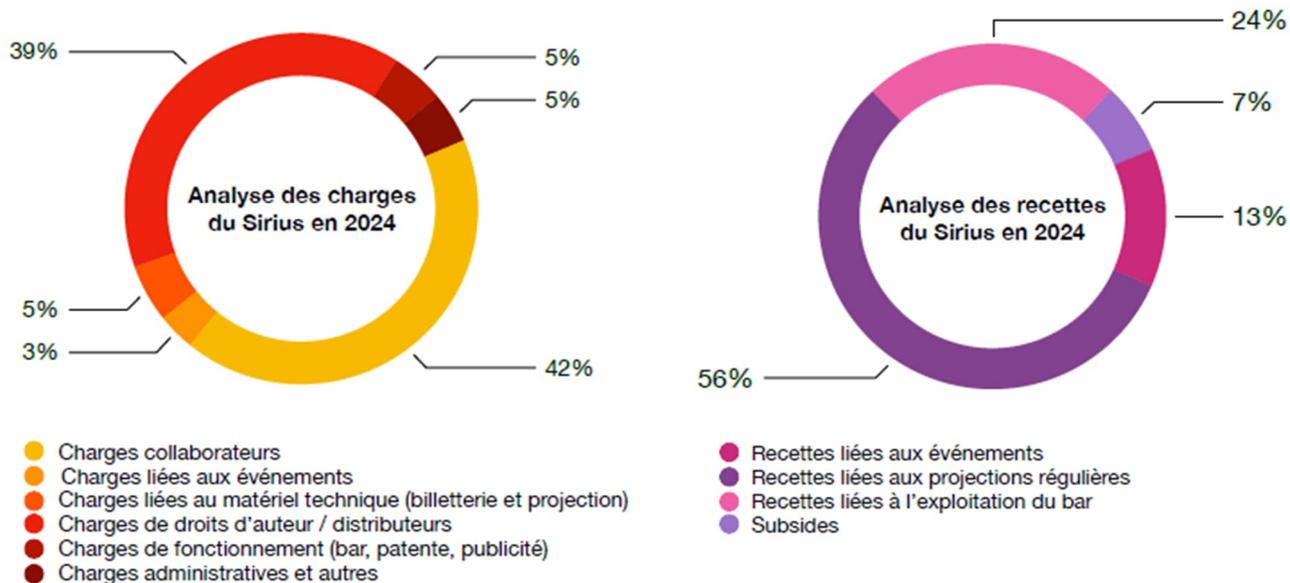


IMAGE-IN

EXPOSITIONS

8 AU 24 MARS 2024: ANNE-MARIE JATON

Depuis près de vingt ans, Anne-Marie Jaton associe matières et couleurs pour en faire des compositions abstraites, des petits formats qui invitent à (se) raconter des histoires, à se perdre dans des scènes imaginaires...

Collages et superpositions créent des transparences et des profondeurs, des ombres et des lumières. Les matières usées et patinées se répondent pour suggérer des univers vieillis par le temps...



19 AVRIL AU 5 MAI 2024: ART TEX

En janvier 2016, répondant à l'appel de Marianne Bender, 5 artistes, dont le support d'expression est le tissu, ont fondé le groupe ART-TEX afin de promouvoir l'art textile en tant qu'ART en Suisse romande.

Leur première expérience, en tant que groupe ART-TEX, en 2018, les mena au Nadelwelt de Karlsruhe, un événement dédié à l'art textile. En 2019, première exposition en galerie à « Espace 25 » (Fribourg), puis au festival « Aiguilles en Lubéron ». Les valises étaient prêtes en mars 2020 pour exposer à Prague, mais le Covid a stoppé leur élan. En 2022, les artistes étaient invitées à la Biennale textile d'Avenches et à Nadelwelt de Friedrichshafen, puis ont exposé à l'Espace Culturel de Vouvry en 2023.



14 AU 30 JUIN 2024: 1924 – 2024 CENTENAIRE DE CHARLES COTTET

Ce fut en novembre 2003 que la galerie Image-In accueillit les œuvres de Charles Cottet. A l'occasion du centenaire de l'artiste fribourgeois né en Veveyse, nous sommes très heureux de faire un retour dans cette galerie si conviviale.

Charles Cottet

Comète éphémère, lumineuse.

La fulgurance de la trajectoire, 63 ans de terre, 37 ans de ciel. A déposé un peu de poussière d'étoile sur l'échelle galactique.

De l'aigle, il a l'œil. Vif. Perçant. Qui apprivoise l'espace, règle la focale, fait la netteté.

Le trait, si sûr, si pur, s'estompe. Spontanéité. L'abstrait lui offre une nouvelle vie.

La forme prend forme.

Et, avec la couleur, revendique son autonomie.

La géométrie ose sa poésie.

Le travailleur est infatigable et le bois le lui rend bien.

Il prend corps avec la matière, évolue avec l'œuvre.

Offre un nouveau premier rôle à la spatule ou au pinceau.

Un combat se trame, qui tend des câbles à haute tension.

Entre ordre et désordre, entre hasard et has-art.

L'instinct et l'esprit, le bas et le haut finissent par s'entendre.

Une allusion étonne et détonne. Qui dépose ses alluvions dans la dispersion.

Arrêt sur image. Un penchant statique, mais qui joue aux clones.

Il devient mouvement, le mouvement, symphonie.

Une queue de comète se sublime.

Il y a comme de la poussière d'éternité.

Dans le voyage rétrospectif auquel nous sommes invités.

Michel Chevalley



5 AU 22 SEPTEMBRE 2024 : CHRISTIANE VIQUERAT, PHYLLIS HMBERT ET ANNE HUGUENIN

Christiane Viquerat est à l'origine de l'Association de l'atelier de peinture Cour Matti à Vevey, atelier dans lequel elle fait ses premiers pas en peinture en 1998. S'initiant d'abord à l'aquarelle, elle poursuit son apprentissage à l'huile et les techniques mixtes avec Mmes Renée Ducret et Gloria Avila. Ses sujets de prédilection sont les paysages dont elle essaye de capter la lumière entre réel et imaginaire.

Anne Huguenin, vers la soixantaine, réalise un rêve et se met à peindre en suivant les cours d'Agnès Laribi. Fascinée par les couleurs, elle utilise ses pinceaux pour donner vie aux merveilleux paysages qui ont charmé sa vie. En captant les nuances et les ambiances, elle les retransmet avec sa sensibilité sur la toile de ses tableaux.

Phyllis Humbert est revenue à la peinture comme loisir à un âge bien mûr. Ayant suivi des cours d'Angelo Genghi, Renée Ducret et Gloria Avila, elle peint surtout les paysages, au pinceau et au couteau, dans le but d'interpréter son sujet selon son propre sentiment. Elle aime penser au mouvement dans le calme et le bonheur de la nature, et peint par et pour le pur plaisir.



8 AU 24 NOVEMBRE 2024 : JOHN ALLEMANN ET MICHEL CORNICHE

La dernière exposition de l'an 2024 était celle de John Allemann et Michel Corniche, une exposition de peintures.

John Allemann, artiste peintre

Né à Moutier, John Allemann obtient son diplôme des Beaux-Arts en 1964. Il travaille en tant que graphiste en Suisse, puis passe 1 année sabbatique au Moyen-Orient où il remplit moult cahiers de dessins. Puis, il s'installe en Italie où il travaille dans la publicité durant 4 ans. De retour en Suisse, John Allemann se marie avec Jacqueline Tabet, rencontrée à Milan et tous deux s'installent à Bâle pour 4 ans. Il est engagé comme responsable de la publicité chez Nestlé Suisse à Vevey. La famille s'agrandit avec leur fils Philippe et habite Corseaux/VD. La peinture fait partie de la vie de John Allemann et en 2005 il devient membre de l'atelier de la Cour Matti. Entre 1977 et aujourd'hui, ce sont 44 expositions en Suisse, Italie et Allemagne qui ont vu le jour dont celle-ci à la Galerie Image-In de Châtel-St-Denis.

Michel Corniche

« La peinture est pour moi une seconde nature qui me permet d'imaginer un monde qui n'existe que dans mon for intérieur et qui n'a pas d'équivalent dans la réalité tangible. C'est pour cette raison que je ne peins qu'en atelier et que mes oeuvres sont ce qu'on appelle des «vues d'artiste» basées sur des effets de lumière sortis d'un autre ailleurs. »



COMPOSITION DU COMITE

Président : Christian Sonney
 Administration-Programmation : Chantal Genoud-Brülhart
 Membres : Nicole Jordil, Regula Binggeli, Benoît Genoud, Magali Castella, Eloïse Genoud, Dominique Perroud
 Technique : Pierre-Alain Vannaz

PROGRAMME DE LA SAISON 2023-2024

Cette 16^{ème} saison a réuni 310 spectateurs en moyenne, soit 89 % de remplissage

Date		Nombre de spectateurs
29 septembre 2023	Thomas Wiesel « Travaille »	360 complet
07 octobre 2023	Starbugs Comédie « Jump »	276
03 novembre 2023	« Je préfère qu'on reste ensemble » avec Michèle Bernier	360 complet
30 novembre 2023	« Demain la Revanche » avec Gaspard Proust	303
02 décembre 2023	Gaëtan chanteur pour enfants	360 complet
20 janvier 2024	Florent Peyre	360 complet
03 février 2024	Charles Nouveau	272
24 février 2024	Mistinguett, comédie musicale	223
15 mars 2024	Dakota et Nadia + scolaires COV et aînés	250 + 589
20 avril 2024	Zack et Stan Magie	360 complet
27 avril 2024	Dans les yeux d'Audrey, danse-ballet	301
04 mai 2024	Véronique Gallo	360 complet



COLLABORATION

A l'occasion de l'événement Bosson'art, art en plein air, la Commune de Châtel-St-Denis a pu accueillir une sculpture de M. Dominique Andrae au rond-point de Fossiaux.

Elle représente une horloge avec un Aigle en son centre.

Cette œuvre d'art a suscité de nombreux retours positifs. Le Conseil communal a ainsi pris la décision de l'acquérir et de la laisser de manière pérenne sur le rond-point de Fossiaux.



SPORTS

La Commission des sports s'est réunie deux fois en 2024. Le 18 avril 2024 pour préparer l'inauguration du bâtiment sportif et la remise des mérites sportifs Châtelois et le 20 novembre 2024 pour proposer les dons et soutiens aux sportifs locaux.

SOUTIEN AUX SOCIÉTÉS SPORTIVES

Un montant de CHF 30.- par athlète de moins de 18 ans, domicilié à Châtel-St-Denis, a été attribué aux sociétés sportives inscrites à l'Union des Sociétés Locales (USL).

Le montant total distribué est de CHF 7'740.-.

De plus, un montant de CHF 7'000.- a été attribué à 7 sportifs individuels (7 x CHF 1'000.-).

INAUGURATION DU BÂTIMENT SPORTIF

Le nouveau Centre sportif du Lussy a été inauguré le vendredi 14 juin 2024.

MERITE SPORTIF CHATELOIS

Le vendredi 14 juin 2024, le Conseil communal a récompensé 6 sportif-ve-s châtelois :



Depuis la gauche

Noémie Chaperon

Vincent Gendre

Maxime Vauthey

Malik Uldry

Serge Allemand

Tir sportif

Athlétisme

Ski Alpin

Ski Alpinisme

Ski Alpin

2^{ème} au championnat suisse U21

Champion suisse en relais 4 x 100 m

Entraîneur à Ski Romand

Triple vainqueur de la Coupe du Monde U18

Entraîneur de la relève à Swiss-Ski

Absent lors de la soirée

Jérôme Desbiolles

Ski Alpin

Entraîneur Junior Homme ZSSV

4. SANTE

CONTRÔLE DES CHAMPIGNONS

M. Patrik Wullemin, contrôleur de champignons agréé Vapko, a poursuivi les contrôles en 2024. Il a été présent à Châtel-St-Denis, les dimanches de 18h00 à 19h30 d'août à octobre et a également été disponible sur appel.

LES STATISTIQUES

Nombre total de contrôles	101
Nombre de contrôles avec non comestibles	62
Nombre de contrôles avec vénéneux	22
Nombre de contrôles avec mortels	4

	Nombre	Poids
Champignons comestibles	11286	70'965 g
Champignons non comestibles	1495	33'260 g
Champignons vénéneux	203	4'222 g
Champignons mortels	7	102 g

Pour l'année 2025, M. Wullemin sera également présent dès le mois d'août jusqu'à la fin octobre.

5. PREVOYANCE SOCIALE / COHESION SOCIALE

SERVICE SOCIAL

En 2024, le Service social communal a traité 136 dossiers : 80 concernaient une aide financière et 56 une aide personnelle (renseignements, informations et conseils).

Dans le détail, pour l'aide matérielle, il y a eu 18 nouveaux dossiers, 6 réouvertures de dossier et 56 dossiers en cours, tandis que pour l'aide personnelle, il y a eu 42 nouveaux dossiers, 4 réouvertures de dossiers et 10 dossiers en cours.

Pour rappel, les deux critères retenus par le Service social pour l'ouverture d'un dossier sont soit l'octroi d'une aide financière, soit un entretien personnalisé dans les locaux du Service. En conséquence, les personnes ayant profité d'échanges téléphoniques avec notre Service ou ayant effectué un bref passage ne sont pas comptabilisées dans les statistiques.

DOSSIERS D'AIDE FINANCIERE

Au total, ce sont 80 dossiers pour lesquels une aide financière a été attribuée durant l'année 2024. Ce chiffre est supérieur à celui de l'année 2023. Ces aides concernent aussi bien une avance ponctuelle et unique qu'une assistance régulière totale ou un complément de budget d'aide sociale. Ces 80 dossiers représentent 116 personnes. Sachant que la population communale dite légale au 31.12.2024 est de 8'797 habitants, la proportion de bénéficiaires de l'aide matérielle représente le 1,32 % de la population châteloise.

Les catégories retenues, énumérées ci-après dans le tableau, pour l'analyse des dossiers suivis au Service social communal correspondent à celles utilisées pour la facturation trimestrielle au Service de l'Action sociale du canton de Fribourg.

A titre indicatif, nous avons comparé l'évolution des causes d'aide sociale depuis 2019. Nous présentons les chiffres suivants :

Causes d'indigence	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Avance sur chômage (<i>cause 01</i>)	4	6	6	6	4	9
Familles monoparentales - couples divisés (<i>cause 02</i>)	9	10	4	5	2	2
Maladie – accident – hospitalisation (<i>cause 03</i>)	6	4	5	5	1	1
Aide à l'enfance (<i>cause 04</i>)	-	-	-	-	-	-
Placement (<i>cause 08</i>)	-	-	-	1	1	1
Détention – probation (<i>cause 05</i>)	-	-	1	1	-	-
Avance AVS/AI/PC/APG (<i>cause 06</i>)	21	20	12	14	10	10
Revenu insuffisant (<i>cause 07</i>)	30	26	39	46	54	52
Alcoolisme – toxicomanie (<i>cause 09</i>)	2	2	1	-	-	-
Fin droit chômage (<i>cause 17</i>)	12	13	8	6	4	5
TOTAL	84	81	76	84	76	80

Au vu du tableau ci-dessus, nous relevons, cette année, une augmentation pour la cause 01. Les autres causes restent relativement stables.

A cela, nous ajoutons que 32 dossiers ont été traités uniquement dans le cadre du contentieux (remboursement de la dette sociale).

Durant cette année 2024, le Service social a également organisé la mise en place de mesures d'insertion sociale (MIS) pour 2 bénéficiaires, cela auprès de tiers organisateurs divers tels qu'Intégration Pour Tous et Résidence du Marché.

A titre informatif, 47 dossiers concernaient des aides octroyées à des Confédérés et 33 dossiers concernaient des personnes de nationalités étrangères diverses.

A noter également que pour cette année 2024, la Commission sociale s'est réunie à raison de 10 séances.

DOSSIERS D'AIDE PERSONNELLE

Dans ce secteur, une légère augmentation est à noter pour l'année 2024, avec un total de 56 dossiers, soit 7 de plus qu'en 2023.

Pour rappel, l'aide personnelle comprend notamment l'écoute, l'information et le conseil. Concrètement, le Service social propose différentes prestations à la collectivité publique, telles que l'assistance pour la rédaction de lettres, la lecture du courrier pour des personnes ayant d'importantes difficultés avec la langue française ou encore des personnes âgées.

Il intervient également pour aider à compléter des formulaires administratifs souvent complexes ou spécifiques, tels que les demandes de rentes ou de réadaptation AI, et oriente les citoyens vers des services spécialisés lorsque c'est nécessaire.

En outre, le Service soutient un bon nombre de personnes dans des démarches de demandes de dons auprès de fondations privées ou de bourses lorsque la législation sur l'aide sociale ne peut pas être appliquée. Cette année encore, le Service social a été souvent sollicité pour des situations de crise telles que conflit familial, séparation, divorce ou jeune en rupture.

DOSSIERS D'ASSISTANCE ADMINISTRATIVE (SPOMI & SAINEC)

Dans le cadre de la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI) et de la loi sur la nationalité suisse (LN), le Service de la Population et des Migrants (SPOMI) et le Service des Affaires Institutionnelles des Naturalisations et de l'Etat Civil (SAINEC) demandent une attestation d'aide ou de non-aide au service social de la commune de résidence des personnes qui sollicitent le renouvellement des permis de séjours de type B ou C ou en cas de demande de naturalisation.

Pour cette année 2024, le Service social a délivré un total de 151 attestations (idem qu'en 2023). Pour rappel, les Services Sociaux Régionaux (SSR) sont tenus de communiquer ces données.

ETAT DES COMPTES DU SERVICE SOCIAL COMMUNAL AU 31.12.2024

A cette date, nous pouvons relever que le compte bancaire du Service social communal présentait un actif de CHF 114'369.15. Nous précisons que sur ce montant, une somme de CHF 3'619.15 représente le solde de dons que diverses fondations ou sociétés privées ont octroyés à notre Service.

A noter que cette année 2024, le Service d'Entraide a effectué un don de CHF 12'000.- (converti en bons cadeaux) en faveur des bénéficiaires de l'aide sociale. Le Service social s'en est vu confier la distribution. Le Service social, par l'intermédiaire de la Commune, a également reçu un don d'une entreprise régionale pour un montant de CHF 10'000.-.

Par conséquent, c'est un montant de CHF 23'070.- qui reste encore à disposition du Service social sur le compte du Service des finances. Cette somme sera utilisée, comme à l'accoutumée, pour prendre en charge certains frais de nos usagers qui ne peuvent pas être pris en compte par la loi d'aide sociale.

Dans notre caisse, au 31.12.2024, nous avons également des bons d'achats alimentaires pour une valeur de CHF 100.-.

Au 31.12.2024, le montant des garanties de loyer encore en vigueur s'élève à CHF 11'547.-.

De plus, nous avons actuellement quelques 8 dossiers en cours de traitement auprès de l'Office AI pour lesquels nous sommes toujours dans l'attente de décisions et de rétroactifs éventuels.

Les comptes de l'exercice 2024 indiquent un total d'aide matérielle de CHF 1'272'498.50. Nous observons donc une diminution du montant d'assistance attribué lors de cette année 2024.

Le montant des remboursements de tiers (AI, LACI, PC, APG, SUVA, allocations familiales et de maternité, subsides de formation, etc.) et des remboursements personnels (contentieux) représentent CHF 394'420.63. Ce montant est inférieur à l'année précédente.

Pour 2024, c'est un montant de CHF 878'077.87 qui a été pris en compte dans le cadre de la facturation.

La participation du Canton, pour 2024, est de CHF 352'530,80. A noter qu'un montant d'actif transitoire de CHF 74'741.75 (4^{ème} trimestre) nous est parvenu fin janvier 2025.

Quant à notre Commune, elle prend le solde à sa charge, soit un montant de CHF 525'547.07.

COHESION SOCIALE

Le Secteur de la cohésion sociale a été créé au sein du Service social en juillet 2022. Il a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre des projets générationnels et intergénérationnels afin de favoriser le vivre-ensemble. Il facilite la mise en réseau des différent·e·s acteur·rice·s, notamment dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse et des seniors.

Durant l'année 2024, la Déléguée à la cohésion sociale a établi et poursuivi des contacts avec différents partenaires cantonaux, communaux et associatifs. Plusieurs demandes de seniors, de familles et d'habitant·e·s de Châtel-St-Denis ont été traitées.

PETITE ENFANCE

FRITIME

Sur une initiative de la Commission cohésion sociale, le Conseil communal a décidé de mettre en place le projet cantonal FriTime à Châtel-St-Denis. FriTime propose des activités extrascolaires gratuites, tout au long de l'année, pour les enfants châtelais de l'école primaire. Cela leur permet de leur offrir des activités sportives, culturelles et artistiques variées et de leur faire découvrir les ressources locales. Les associations, artistes, entreprises, artisans ou sociétés de la région qui proposent ces activités bénéficient d'une vitrine qui leur permet de faire connaître leurs activités.

Pour mettre en place ce projet, un groupe de pilotage a été constitué avec des représentant·e·s de la Commune, du Conseil des parents et du Corps enseignant. La coordination est assurée par le Secteur de la cohésion sociale.

Un premier calendrier a été élaboré pour l'année scolaire 2024/25 avec 13 activités variées. En 2024, 4 activités ont été proposées et ont rencontré un beau succès auprès des enfants :

- VTT avec les Cyclomaniacs
- Sortie champignons en forêt
- Plonger dans l'univers magique du cinéma
- Visite d'une ferme



REGLEMENT DE MISE A DISPOSITION ET DE SUBVENTIONNEMENT DES PLACES D'ACCUEIL EXTRAFAMILIAL DE JOUR

CONVENTIONS DE SUBVENTIONNEMENT

Le Secteur de la cohésion sociale a des contacts réguliers avec des parents châtelais pour des questions liées aux places dans les structures d'accueil préscolaires ainsi qu'au subventionnement de ces solutions de garde.

Faute de places dans les 7 structures d'accueil veveysannes avec lesquelles la Commune a établi une convention générale, des parents châtelais ont dû trouver des solutions dans d'autres structures. La Commune de Châtel-St-Denis a conclu 11 conventions individuelles de subventionnement avec ces parents, notamment pour des placements auprès de mamans de jour indépendantes de Châtel-St-Denis.

ARRETE FIXANT L'APPLICATION DU RABAIS FRATRIE DANS LE CADRE DU SUBVENTIONNEMENT DES PLACES D'ACCUEIL DANS LES CRECHES

L'article 3 al. 2 du Règlement de mise à disposition et de subventionnement des places d'accueil extrafamilial de jour précise : « Dans la détermination de la subvention, il est tenu compte d'un éventuel rabais fratrie. ». Afin de fixer l'application de ce rabais fratrie, le Conseil communal a validé un Arrêté le 13 août 2024. Ce dernier stipule qu'à partir d'un deuxième enfant à charge du ménage accueilli dans une même crèche, un rabais de maximum CHF 8.- sur le prix coûtant net de la journée peut être octroyé aux parents pour tous les enfants accueillis dans la même crèche. Ce rabais est appliqué par la crèche et pris en charge financièrement par la Commune.

GENERATIONS

CHATEL SYMPA

FORMATIONS

13 habitant·e·s de Châtel-St-Denis ont suivi la première volée de formation d'agent·e Châtel Sympa. Les retours des participant·e·s sur cette formation ont été très positifs. Elle a permis aux personnes de créer des liens entre elles, d'apprendre et de développer de nouvelles compétences et de connaître davantage le fonctionnement de la Commune.



Les agent·e·s Châtel Sympa ont eu l'opportunité de suivre gratuitement des formations continues proposées par l'institut de formation L'Étrier dans les Communes Sympas du Canton de Fribourg. Châtel-St-Denis a eu l'honneur d'en accueillir deux autour des thématiques de la gestion de projet et la communication visuelle.

RENCONTRES AGENT·E·S CHATEL SYMPA

Deux réunions entre les agent·e·s et la coordination Châtel Sympa ont eu lieu en 2024. Ces séances permettent d'échanger sur les projets et le fonctionnement de Châtel Sympa.

Dans le cadre cette démarche, deux rencontres doivent être organisées chaque année dans la Commune :

Le 27 août 2024, les agent·e·s sympas ont eu l'occasion de rencontrer le Conseil communal autour d'un apéritif dînatoire. Ce moment permet d'encourager les liens entre les citoyen·ne·s et les autorités politiques.

Le 4 octobre 2024, une soirée loisirs-découverte a été organisée pour les agent·e·s Châtel Sympa. Une balade historique de Châtel-St-Denis autour des années 1900-1925, animée par Elena Pilloud, a été proposée suivie d'un repas à Incrota.

PROJETS

Les agent·e·s Châtel Sympa ont souhaité tenir un stand lors du marché de la Bénichon. Les objectifs de cette démarche étaient de se faire connaître auprès des habitant·e·s de Châtel-St-Denis et de pouvoir échanger sur leurs besoins et attentes.



Plusieurs informations ont été communiquées aux agent·e·s Châtel Sympa tout au long de l'année, notamment des demandes du comité d'organisation de la Bénichon et de Pro Senectute. Selon leurs souhaits, ils et elles ont été intégré·e·s aux réflexions pour la mise en place de projets, notamment le Repair Café et les Jardins partagés.

VISIBILITE DU PROJET

Des articles ont été publiés dans le journal communal Vivre Ici ainsi que dans La Gruyère et Le Messenger. Cela a permis de faire connaître le projet auprès de la population et de lui donner une visibilité.

En 2024, Bénévolat Fribourg a assuré 5 permanences gratuites à Châtel-St-Denis. Ces permanences, ouvertes aux associations et sociétés bénévoles, avec ou sans rendez-vous, permettent aux personnes qui le souhaitent d'obtenir un soutien et des conseils selon leurs besoins. Bénévolat Fribourg a pu accompagner plusieurs associations de Châtel-St-Denis et de la Veveyse durant ces permanences.

Une formation a été proposée à Châtel-St-Denis sur la thématique de la rémunération et du défraiement des bénévoles.

FIDÈLE A CHATEL

Le 10 mai 2023, Morgan Pires, Conseiller général, a déposé une proposition au nom du groupe UDC-PAI demandant au Conseil communal de mettre sur pied une action de soutien économique à la population et au commerce local. Le groupe UDC-PAI proposait d'allouer la somme de CHF 500'000.- pour permettre à chaque citoyen·ne majeur·e qui le souhaite d'acquérir des bons Kariyon financés en partie par la Commune et utilisables dans les commerces châtelais. Le 22 mai 2024, le Conseil général a approuvé le rapport final du Conseil communal ainsi qu'un crédit d'engagement de CHF 524'800.-.

Afin de mettre en place cette opération de soutien, la société Local Impact Sàrl, startup à l'origine du projet Kariyon, a créé un site Internet dédié à cette action, baptisée « Fidèle à Châtel » par le Groupement des Commerçants, Artisans et Industriels de la Ville de Châtel-St-Denis (CIA), qui a également créé le logo. La gestion opérationnelle, administrative et technique de la solution digitale est assurée par Local Impact Sàrl.



Les commerçants·es châtelais·es ont été invités·es par la Commune à s'inscrire gratuitement sur ce site Internet, s'ils et elles désiraient participer à cette initiative.

Afin d'orienter le soutien principalement vers les personnes démunies, trois catégories de personnes ont été définies :

		Subvention communale	Limite d'achat
Catégorie 1	Personnes majeures en situation d'indigence	100 %	CHF 300.-
Catégorie 2	Personnes majeures au bénéfice de subsides	50 %	CHF 300.-
Catégorie 3	Personnes majeures sans subsides	25 %	CHF 200.-

Fin novembre 2024, les habitants·es majeurs·es de Châtel-St-Denis ont reçu un courrier avec un code personnel leur permettant d'acheter des cartes cadeaux en ligne ou à l'administration communale. Les bons avec un code de réduction peuvent être achetés jusqu'au 31 décembre 2025 et sont utilisables jusqu'au 31 décembre 2026.

Les frais de lancement et de licences, les frais de transaction effectifs des prestataires de paiement ainsi que le montant effectif des subventions sont entièrement à la charge de la Commune. Le solde des cartes non utilisées appartient à la Commune.

A la fin de l'action de soutien économique, l'infrastructure technique pourrait être reprise par le CIA, sous réserve du paiement des frais de licences.

Au 31 décembre 2024, la situation de l'opération « Fidèle à Châtel » est la suivante :

Commerces participants	80
Passages dans les commerces	1'329
Ventes de bons - total	
Ventes en ligne	CHF 198'500.-
Ventes à l'administration communale	CHF 28'600.-
Habitants·es de la catégorie 1	CHF 11'400.-
Subventions - total	
Ventes en ligne	CHF 62'099.-
Ventes à l'administration communale	CHF 10'450.-
Distribution gratuite (catégorie 1)	CHF 11'400.-

SENIORS

Le Secteur de la cohésion sociale a eu contact avec plusieurs seniors durant l'année. Ces rencontres ont notamment permis de mettre en contact deux personnes qui souhaitaient de la compagnie pour des marches dans la nature.

CONCEPT SENIOR+

En 2023, à la suite de la consultation des seniors réalisée en 2022 par les communes de la Veveyse, en collaboration avec Pro Senectute, un rapport a été présenté à la Conférence des syndicats de l'Association des Communes de la Veveyse (ACV). Cette dernière a validé des mesures prioritaires à déployer au niveau du district et au niveau de la Commune. Ces mesures concernent 5 axes :

- Information et communication
- Vie sociale, culturelle, sportive et communautaire
- Soutien à domicile
- Logement
- Aménagement de l'espace public

Au niveau communal, différentes prestations ont été proposées en 2024 autour de 2 axes principaux :

INFORMATION ET COMMUNICATION

Afin d'informer les habitants·es de Châtel-St-Denis sur ces mesures, le Secteur de la cohésion sociale, en collaboration avec Pro Senectute, a organisé une rencontre le 28 août 2024. Toutes les personnes de plus de 65 ans et habitant Châtel-St-Denis ont été conviées à cette séance organisée à l'Univers@lle et suivie d'un apéritif. Près de 200 seniors étaient présents. Toujours dans un objectif d'information, la Commune de Châtel-St-Denis a créé une page sur son site Internet avec les mesures à l'échelle de la Commune et du district, les événements et prestations pour les seniors et une possibilité de s'inscrire pour recevoir personnellement les informations par mail ou par courrier. Des informations pour les seniors sont également communiquées dans les éditions du journal communal Vivre Ici.

VIE SOCIALE, CULTURELLE, SPORTIVE ET COMMUNAUTAIRE

Depuis plusieurs années, la Commune soutient le Service d'Entraide pour l'organisation du Noël des aîné·e·s et la livraison de repas à domicile.

Un projet intergénérationnel a également été reconduit en 2024 (voir section suivante).

D'autres mesures communales seront mises en place en 2025 autour des 5 axes précédemment cités.

La Commune de Châtel-St-Denis, par le biais du mandat octroyé à Pro Senectute par l'ACV, participe à la mise en œuvre de différentes mesures au niveau du district. Depuis 2024, Pro Senectute est présent en Veveyse dans les locaux du Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV). Une chargée de projets a été engagée et différentes prestations ont été proposées en Veveyse et à Châtel-St-Denis pour les seniors :

Cours Etre et rester mobile : ce cours apprend aux seniors à se déplacer de manière sûre et intelligente. Il a été proposé durant plusieurs années par la Commune de Châtel-St-Denis. En 2024, l'organisation a été reprise par l'ACV et le cours a été ouvert aux seniors de toute la Veveyse.

Spectacle Cultur@iles pour les seniors : par le biais de l'ACV, la Commune de Châtel-St-Denis a reçu 10 entrées gratuites destinées à des seniors pour assister à un spectacle des Cultur@iles. La Commune a offert ces entrées à des Châtelois·es de plus de 60 ans actif·ve·s dans le bénévolat.

Prévention contre les arnaques et les escroqueries : cette conférence a été organisée en 2024 par la Fédération des retraité·e·s de la Veveyse et Pro Senectute.

Urgence chez les petits enfants pour les grands-parents et toutes les personnes de 60 ans et plus qui sont en contact avec des enfants : ce cours a été organisé par Pro Senectute à Châtel-St-Denis.

Tables de bistrot en Veveyse : plusieurs restaurants veveysans proposent une table conviviale pour les personnes retraitées.

Gérer la transmission du patrimoine et communiquer ses directives anticipées : le Groupe bénévole de la Veveyse a proposé une nouvelle séance d'informations pour les retraité·e·s et les futures retraité·e·s de la Veveyse. La Commune de Châtel-St-Denis a offert son soutien pour l'organisation de cette manifestation à l'Univers@lle (gestion des inscriptions, mise à disposition de la salle).

PROJET INTERGENERATIONNEL

Dans le cadre de la politique Senior+, la Commune de Châtel-St-Denis a reçu un soutien financier de la part du Canton pour un projet intergénérationnel, à savoir la création de kamishibaï. Le kamishibaï est un petit théâtre posé sur une table, sur lequel défilent des illustrations à la base desquelles une histoire est racontée. Pour ce projet intergénérationnel, des seniors et des jeunes mettent en scène des contes fribourgeois et internationaux pour les présenter dans des crèches et des écoles enfantines.

En 2024, en collaboration avec l'Accueil extrascolaire (AES) de Châtel-St-Denis, un deuxième projet de kamishibaï a été lancé. Les enfants et les seniors se sont rencontrés durant 4 mercredis après-midi dans les locaux de l'AES. Deux à trois seniors de Châtel-St-Denis sont venus à ces rencontres et l'équipe d'animation de la Maison St-Joseph s'est rendue avec des habitant·e·s à deux séances. Ces échanges ont été appréciés tant par les enfants que par les seniors. Un résident de la Maison St-Joseph a même repris goût au dessin grâce à ce projet. Un kamishibaï sur le thème des contes et des légendes a été créé durant ces après-midis. Ces moments de partages et d'échanges entre les participant·e·s ont été très riches. Les enfants ont par la suite demandé des nouvelles des seniors qu'ils avaient rencontrés. L'histoire du « Farfadet » a été présentée dans une crèche ainsi qu'à une partie des membres du Conseil communal.

En 2025, un nouveau kamishibaï sera créé, en collaboration avec l'AES et l'équipe d'animation de la Maison St-Joseph.

COMMISSION COHESION SOCIALE

Composée de huit Conseillers·ères généraux·ales, du Conseiller communal en charge du dicastère de la cohésion sociale et de la Déléguée à la cohésion sociale, et constituée en 2023, la Commission

cohésion sociale a siégé à trois reprises. Organe consultatif, elle a pour objectif d'éclairer et de soutenir le Conseil communal dans ses prises de décision relatives à la politique sociale et aux projets intergénérationnels. Dans le cadre de Châtel Sympa, la Commission cohésion sociale légitime et conduit ce projet.

Les membres de la Commission cohésion sociale se sont investis de différentes manières dans certains projets :

- Fritime : un membre participe au groupe de pilotage du projet FriTime
- Repair Café : deux membres ont intégré le groupe de travail pour l'organisation d'un Repair Café en 2025

6. TRANSPORTS ET TELECOMMUNICATIONS

TRAVAUX

TRAVAUX ROUTIERS EXECUTES EN 2024

■ Route de Vevey – Construction d'un parking de covoiturage

- Pose de la couche finale de revêtement le 20.09.2024 ;
- Travaux exécutés par l'entreprise JPF SA qui a effectué tout le reste du chantier.



Pose du revêtement (couche finale)

■ Chemin du Mollard – Réfection de la route et canalisations

- Travaux de réfection de la route et du réseau d'eaux claires sur environ 200 m ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA ;
- Pose de la couche finale du revêtement au printemps 2025.



Pose du revêtement (couche de base)

■ Route de Palézieux – Aménagements surfaciques

- Réaménagement de la route, secteur Nouvelle Gare ;
- Création de 6 places de parc de courte durée ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.



Route de Palézieux

ENTRETIEN GENERAL DES ROUTES - CREDIT CADRE (2022-2026)

■ Route des Joncs – Réfection ponctuelle du trottoir et de la chaussée

- Travaux : réfection ponctuelle du trottoir et de la chaussée déformée avec réglage de la planie du coffre et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.

■ Route des Pléiades – Réfection ponctuelle de la chaussée

- Travaux : réfection ponctuelle de la chaussée déformée avec réglage et pose de pavés ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.

■ Route des Joncs – Réfection de l'encorbellement

- Travaux : réfection de l'encorbellement du trottoir avec travaux spéciaux d'entretien du béton ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.

■ Chemin de la Coula – Réfection du trottoir

- Travaux : réfection du revêtement du trottoir en parallèle de la modification de l'accès à la banque Raiffeisen ;
- Travaux exécutés par l'entreprise WEIBEL SA dans le cadre des travaux de la banque.

■ Chemin de Montmoirin – Réfection ponctuelle de la chaussée

- Travaux : réfection de la chaussée avec reprise ponctuelle du coffre, ainsi qu'un remplacement des grilles d'eaux claires ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.

■ Chemin des Sires – Réfection ponctuelle de la chaussée

- Travaux : réfection de la chaussée avec reprise ponctuelle du coffre, ainsi qu'un changement partiel de la cunette en bord de route ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.

■ Place d'Armes – Réfection du revêtement de la place de parc pour personnes à mobilité réduite

- Travaux : réfection ponctuelle du revêtement déformé avec réglage et pose d'un nouveau revêtement ;
- Travaux exécutés par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.



Route des Joncs



Route des Pléiades



Route des Joncs



Route de la Coula



Chemin de Montmoirin



Chemin des Sires



Place d'Armes

ÉTUDES SUR LE RESEAU ROUTIER EN 2024

■ Chemin de la Léchère – Réfection du pont de la Léchère

- Attribuée au bureau d'ingénieurs WILLI SA ;
- Réception de l'approbation des plans du projet ;
- Travaux prévus courant 2025.

■ Route du Dally – Construction d'un tronçon de trottoir

- Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
- Projet en cours d'enquête ;
- Travaux prévus courant 2025 selon retour enquête.

■ Route de la Péralla – Réaménagement général et construction d'un trottoir

- Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
- Projet en cours de demande préalable ;
- Travaux prévus courant 2025 selon retour enquête.

- **Chemin de l'Ermitage – Réfection de la route avec remplacement de la conduite d'adduction et du réseau des eaux claires**
 - Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
 - Travaux prévus courant 2025 selon le retour des soumissions.

- **Chemin de la Rocasse – Réfection de la route et construction d'un trottoir avec mur et paroi clouée**
 - Projet de la société FPI SA (repris par la Commune) avec le bureau GEOSUD pour la direction des travaux ;
 - Travaux prévus au printemps 2025.

- **Carrefour Le Bourg / Le Gottau – Réfection de la chaussée et services**
 - Projet étudié et suivi par le Service technique communal ;
 - Travaux prévus courant automne 2025 selon le retour du projet relatif au chauffage à distance.

- **Route de la Coula – Réaménagement du secteur de la Poste-Nouvelle Gare**
 - Attribuée au bureau d'ingénieurs MGI Ingénieurs SA ;
 - Demande préalable réalisée – adaptation en lien avec l'étude de requalification de la Route du Lac Lussy ;
 - Travaux prévus courant 2025 selon le retour de l'enquête.

- **Route du Lac Lussy – Requalification de la route entre la Coula et le Centre sportif**
 - Attribuée au bureau TRANSITEC SA ;
 - Réalisation de l'étude de mobilité ;
 - Mesure Agglo Rivelac – Réalisation 2028-2032.

EXPERTISES EN 2024

- **Pont de la Cuva – Pont en béton**
 - Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA ;
 - Des travaux de nettoyage et un entretien sont à prévoir pour 2027.

- **Pont Cantin – Pont en béton**
 - Expertise du pont effectuée par le bureau WILLI SA ;
 - Des travaux de nettoyage et une réfection sont à prévoir pour 2027.

TRAVAUX EN 2024

- **Pont des Braseyres – Pont en bois**
 - Nettoyage des culées exécuté par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA ;
 - Changement des barrières de sécurité en bois exécuté par l'entreprise Atelier VOLET SA.

Images à la page suivante



■ Passerelle des Braseyres – Passerelle en bois sur des culées en béton

- Nettoyage et assainissement des culées exécuté par l'entreprise GRISONI-ZAUGG SA.
- Changement des barrières et des treillis de sécurité exécuté par l'entreprise SAGERIME SA.



SERVICE DE LA VOIRIE

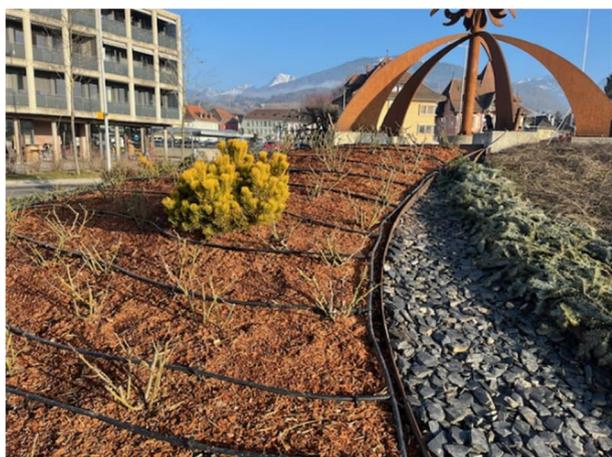
Le personnel du Service de la voirie regroupe diverses professions, telles que menuisier, charpentier, maçon, constructeur de route, mécanicien, horticulteur, paysagiste, ferblantier, agent d'exploitation et manœuvre.

Six d'entre eux possèdent le permis poids lourd et deux personnes le permis de machiniste. Par ailleurs, seize employés communaux sont titulaires du permis de conduite pour chariots élévateurs et onze disposent du permis de nacelle. Les chauffeurs poids-lourd sont tenus de suivre des cours de perfectionnement chaque année (OACP).

Au cours l'année 2024, le Service a été impliqué dans de nombreux domaines. Vous trouverez un aperçu des principales activités et réalisations ci-dessous.

SECTEUR PARCS ET JARDINS

Objet : Courant 2024, le giratoire de l'Aigle a bénéficié de l'installation d'un système d'arrosage automatique. Les méthodes et volume d'arrosage étant différents selon les plantations, celui-ci permet de garantir un arrosage optimum pour les plantes qui s'y développent.



Réalisation : Service de la voirie, secteur Parcs et Jardins

SECTEUR MANIFESTATIONS / TOURISME

Objet : Place des Braseyres : amélioration de la zone avec l'installation de deux tables de pique-niques et d'un grill.



Réalisation : Service de la voirie, secteurs Menuiserie, Maçonnerie, Atelier mécanique, Entretien. Le Service des forêts a quant à lui confectionné les tables.

Objet : Place des Pueys : augmentation de la capacité d'accueil, réfection du creux du feu et amélioration du chemin d'accès depuis la route des Pueys.



Réalisation : Service de la voirie, secteurs Maçonnerie, Menuiserie et Entretiens

SECTEUR MENUISERIE



Objets : Création, fabrication et pose d'un meuble permettant l'installation d'un réfrigérateur ainsi qu'une armoire à livres en libre-service devant l'Administration communale.

Création et réalisation : Service de la voirie, secteur Atelier mécanique et Entretiens

SECTEUR MAÇONNERIE

Objet : Création de la nouvelle fosse à purin pour le chalet du Bon Riau. Cette nouvelle fosse a été dessinée par le bureau MGI et la réalisation a été effectuée, dans son entier, par le Service de la voirie



Ferrailage de la dalle de la fosse



Fosse terminée avant le remblayage

Réalisation : Service de la voirie, secteurs Maçonnerie et Entretiens

DENEIGEMENT

Objet : Tout au long de la saison hivernale, le Service de voirie est à pied d'œuvre pour le salage et le déneigement afin de garantir un accès sécurisé au réseau routier et piétonnier.



Réalisation : Service de la voirie, tous secteurs confondus avec le soutien du Service des forêts en cas de nécessité.

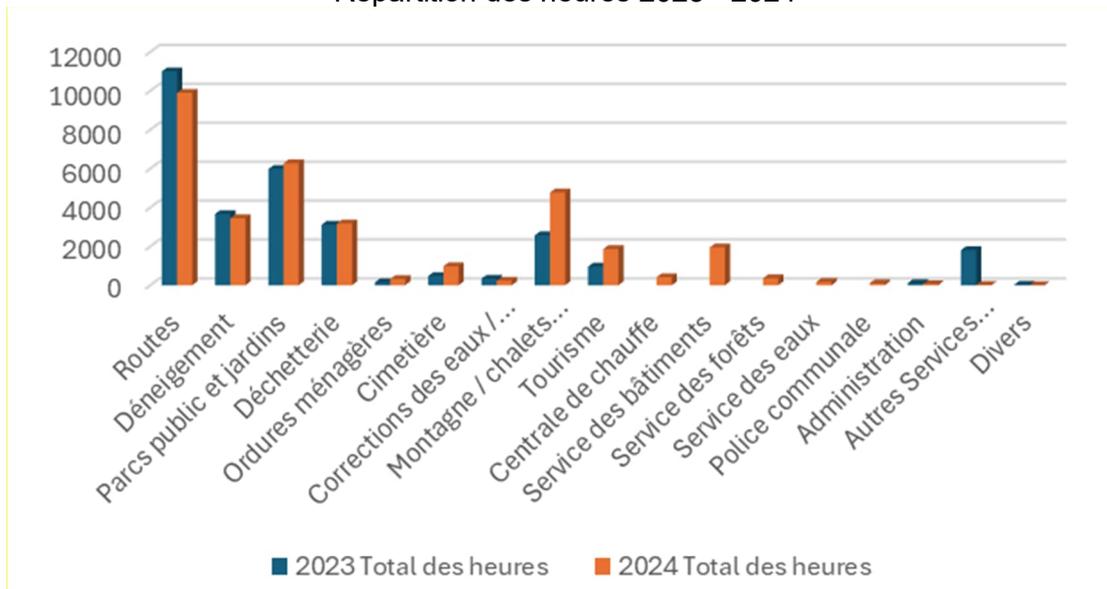
STATISTIQUES 2024

TOTAL DES HEURES EFFECTUEES SUR L'ANNEE PAR LE SERVICE ET PAR DOMAINE D'ACTIVITES

Afin d'avoir une vision plus claire de la répartition des heures effectuées sur l'année, les domaines représentant au minimum 100 heures ont été individualisés.

Domaines	2023		2024	
	Répartition des heures	Répartition en %	Répartition des heures	Répartition en %
Routes	10997	57.4	9891	41.1
Déneigement	3658	19.1	3442	14.3
Parcs public et jardins	5976	31.2	6272	26.0
Déchetterie	3109	16.2	3173	13.2
Ordures ménagères	146	0.8	316	1.3
Cimetière	472	2.5	976	4.1
Corrections des eaux / endiguements	333	1.7	231	1.0
Montagne / chalets d'alpages	2566	13.4	4767	19.8
Tourisme	957	5.0	1860	7.7
Centrale de chauffe			412	1.7
Service des bâtiments			1946	8.1
Service des forêts			355	1.5
Service des eaux			168	0.7
Police communale			100	0.4
Administration	104	0.5	51	0.2
Autres Services communaux	1803	9.4	15	0.1
Divers	22	0.1	0	0.0
Total	19146	100	24084	100

Répartition des heures 2023 - 2024



7. PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

APPROVISIONNEMENT EN EAU

GESTION DU RESEAU

REPLACEMENT DE CONDUITES SUR LE RESEAU

■	Chemin de la Chaux	225m	FD Ø 100mm par	PE Ø 160mm
■	Chemin des Moilles	145m	FD Ø 100mm par	PE Ø 160mm
■	Route de la Cierne	3 80m	FD Ø 150mm par	FD Ø 150mm
■	Route de la Péralla	90m	PE Ø 160mm par	FD Ø 200mm

Total : 840m

NOUVELLES CONDUITES SUR LE RESEAU

■	Chemin du Tilleul	8	5 m	PE Ø 160mm
---	-------------------	---	-----	------------

Total : 85 m

RÉPARATION DE CONDUITES SUR LE RESEAU

- 21.06.2024 : secteur Route de la Cierne, fuite sur FD Ø 150mm corrosion
- 04.07.2024 : secteur Route de la Cierne, fuite sur FD Ø 100mm corrosion
- 19.08.2024 : secteur Route du Moléson, fuite sur FD Ø 200mm rupture
- 22.10.2024 : secteur Route de la Cierne, fuite sur FD Ø 150mm corrosion
- 19.11.2024 : secteur Route de la Frasse, fuite sur FD Ø 150mm corrosion

NOUVELLES BORNES D'HYDRANTES SUR LE RESEAU

■	Route de la Cierne	n° attribué : 572
■	Chemin du Tilleul	n° attribué : 215

TOTAL DES BORNES D'HYDRANTES SUR LE RESEAU

■	Châtel-St-Denis :	214
■	Les Paccots :	69
■	La Frasse :	12

Total : 295

- Révisées en 2024 : 22
- Contrôle de fonctionnement en 2024 : 292
- Manœuvre de bornes hydrantes sur bras-morts : 76

TOTAL DES RÉDUCTEURS DE PRESSION SUR LE RESEAU

- Total : 31
- Révisés en 2024 : 3
- Contrôle de fonctionnement : 31

TOTAL DES PURGEURS AÉRATEURS SUR LE RÉSEAU

- Total : 56
- Révisés en 2024 : 6
- Contrôle de fonctionnement : 56

ABONNÉS EN 2024

- Nouveaux : 22
- Total : 1773
- Demandes de raccordement au 31.12.2024 : 35

SOURCES

726'373 m³ d'eau, captés aux 5 sources communales, ont été distribués dans les 68 km du réseau.

L'alimentation minimum a été mesurée le 01.08.2024 avec 1482 m³/j (période vacances).

L'alimentation maximum a été mesurée le 16.10.2024 avec 2751 m³/j (rinçage conduite).

ECHANGE D'EAU ENTRE LES RÉSEaux DU SIGE ET CHÂTEL-ST-DENIS

- De Châtel-St-Denis vers le SIGE : 2758 m³
- Du SIGE vers Châtel-St-Denis : 1856 m³

ECHANGE D'EAU ENTRE LES RÉSEaux DE L'AVGG ET CHÂTEL-ST-DENIS

- De Châtel-St-Denis vers l'AVGG : 175516 m³
- De l'AVGG vers Châtel-St-Denis : 870 m³

DÉCOMPTE D'EAU FACTURÉE EN 2024

- 591'211 m³

ANALYSES SUR LE RÉSEAU

Les 67 échantillons prélevés sur le réseau d'eau potable pour l'autocontrôle ont tous donné des résultats d'analyses physiques et microbiologiques conformes aux normes en vigueur pour une eau potable.

Ils étaient répartis comme suit :

- 19 échantillons sur le réseau
- 32 sur les sources
- 7 échantillons pour la mise en service de nouvelles conduites
- 9 échantillons pour la remise en service à la suite des lavages des réservoirs

TURBINAGE DE MAUDENS

- Volume annuel turbiné à Maudens : 1039748 m³
- Volume annuel by-passé : 915 m³
- Nombre d'heures de fonctionnement de la turbine : 8729 heures
- Nombre d'heures d'arrêts (rejet de la source Villard-Bonny) : 31 heures
- Production annuelle : 897'099 kWh

CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUEL DU RÉSEAU

■ 67837 KWh

PROJET DE TURBINAGE RIVE GAUCHE

A la Route de la Cierne, 380 m de conduites FD Ø 250 et 150mm ont été posés.

La mise à l'enquête du réservoir du Scé et des conduites a eu lieu le 20 décembre 2024.

INVESTISSEMENTS EN COURS POUR 2024

■ Chemin de la Léchère	En cours
■ Route de la Cierne	En cours
■ Nouveau réservoir le Scé	En cours
■ Forage des Rosalys	En cours
■ Le Gottau	En cours
■ La Rocasse	En cours
■ L'Ermitage	En cours
■ PIM de l'Ancienne Gare	En cours
■ Les Verrollys	En attente

FORMATION DES COLLABORATEURS DU SERVICE DES EAUX

Guillaume Balmat a réussi avec succès l'examen du Brevet de Fontainier.

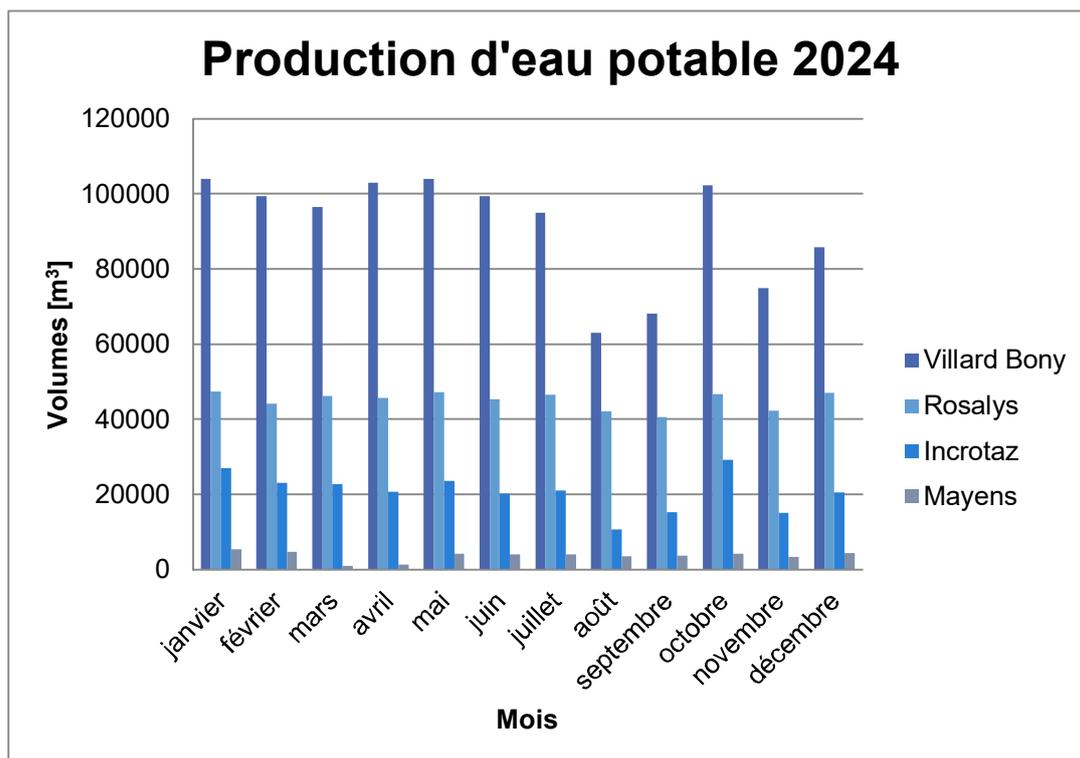


La Chaux : pose nouvelle conduite et borne d'hydrante



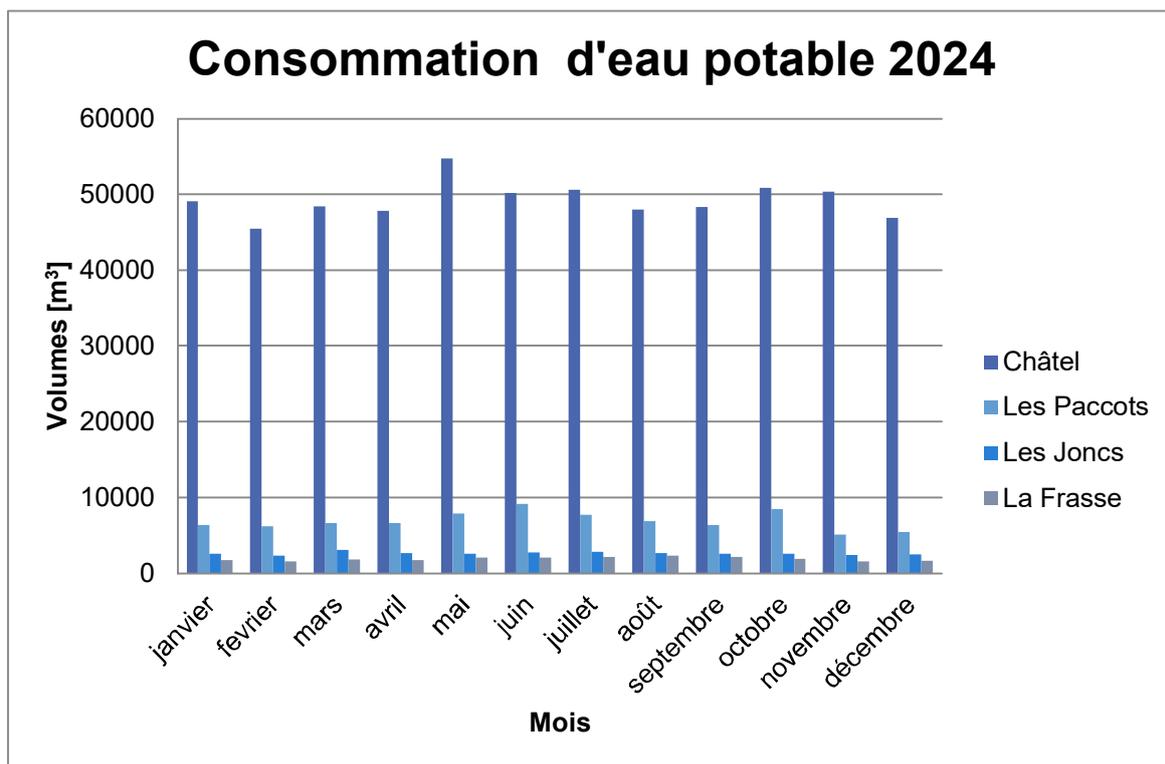
Les Moilles : remplacement conduite et borne d'hydrante

PRODUCTION ANNUELLE DES SOURCES



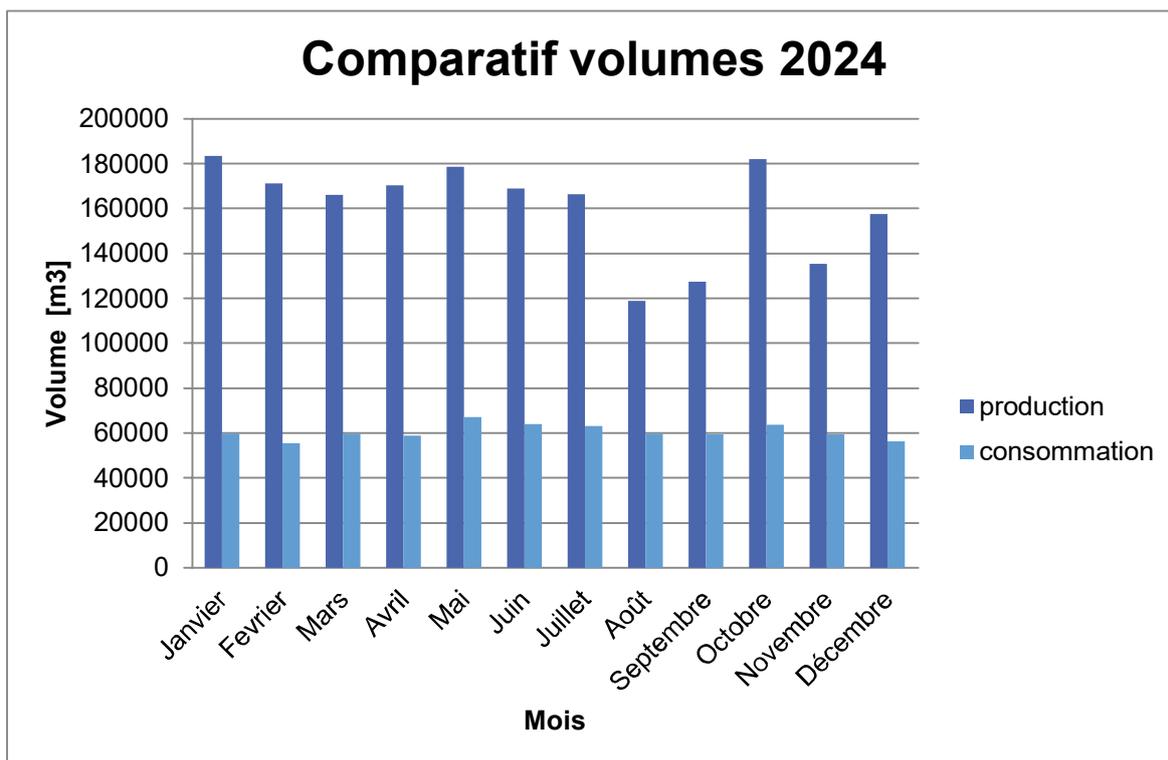
Mois	Villard Bony	Rosalys	Incrotaz	Mayens	Total mensuel
Janvier	103916	47279	26961	5326	183482
Février	99406	44124	22960	4623	171113
Mars	96485	46142	22638	866	166131
Avril	102968	45565	20562	1158	170253
Mai	103896	47085	23534	4102	178617
Juin	99356	45240	20173	4021	168790
Juillet	94923	46555	20884	3936	166298
Août	62926	41993	10554	3401	118874
Septembre	68165	40490	15107	3648	127410
Octobre	102259	46613	29164	4084	182120
Novembre	74906	42229	15038	3187	135360
Décembre	85698	46947	20470	4294	157409
Totaux	1094904	540262	248045	42646	1925857

CONSOMMATION ANNUELLE



Mois	Châtel	Les Paccots	Les Joncs	La Frasse	Total mensuel
Janvier	49084	6340	2500	1654	59578
Février	45465	6132	2313	1562	55472
Mars	48436	6551	3066	1756	59809
Avril	47857	6557	2611	1685	58710
Mai	54725	7851	2569	2046	67191
Juin	50188	9146	2711	2007	64052
Juillet	50583	7693	2796	2112	63184
Août	48010	6841	2638	2269	59758
Septembre	48375	6322	2501	2081	59279
Octobre	50857	8472	2530	1826	63685
Novembre	50323	5068	2359	1564	59314
Décembre	46905	5371	2483	1582	56341
Totaux	590808	82344	31077	22144	726373

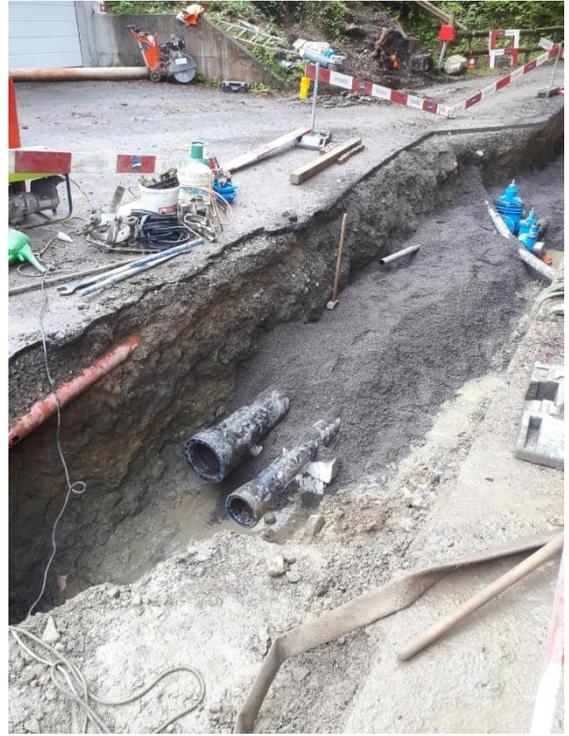
COMPARATIF ANNUEL DES VOLUMES PRODUITS ET CONSOMMÉS



Mois	Total production	Total consommation
Janvier	183482	59578
Fevrier	171113	55472
Mars	166131	59809
Avril	170253	58710
Mai	178617	67191
Juin	168790	64052
Juillet	166298	63184
Août	118874	59758
Septembre	127410	59279
Octobre	182120	63685
Novembre	135360	59314
Décembre	157409	56341
Totaux	1925857	726373



Route de la Cierne : pose nouvelle conduite et borne d'hydrante



Route de la Cierne : pose nouvelle conduite de transport et alimentation



Chippis : remise du Brevet de Fontainier à Guillaume Balmat

TRAITEMENT DES EAUX USEES

CONSTRUCTION, ETUDE ET ENTRETIEN DE COLLECTEURS COMMUNAUX

Assainissement Les Moilles	Collecteurs EU-EC Refoulement EU Station de pompage Bassin de rétention	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Etude terminée. Relevés, contacts avec les différents propriétaires privés et exécution des plans. La mise à l'enquête sera publiée en janvier 2023. Travaux prévus en été 2023. - 2023 : Les travaux ont débuté fin août. En raison des conditions météorologiques, le chantier a été arrêté fin novembre. Il reprendra début avril 2024. - 2024 : Les travaux sont terminés. En raison du mauvais temps, l'ensemencement se fera au printemps 2025.
PAD Ancienne Gare	Equipement de base EU-EC (PIM)	<ul style="list-style-type: none"> - 2024 : Relevés, divers contacts et séances avec le Canton. Elaboration des plans. Mise à l'enquête publique du 14.06.24 au 14.07.24. Message accepté par le Conseil général le 9 octobre.
Frulence Nord	Equipement EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Exécution des travaux en attente de l'approbation du PAL. - 2023 : Idem 2022. - 2024 : La zone est refusée. Cependant, une partie des travaux se fera en 2025, notamment le changement du collecteur d'eaux claires (sous-dimensionné) au Chemin de la Léchère. L'extension du réseau d'eaux usées ne se fera pas.
Hors zone Lussy – Les Marais	Assainissement mesure PGEE Collecteur EU	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : Retour de la demande préalable le 26 janvier avec remarques. Un montant est mis au budget de fonctionnement 2023 afin d'adapter les plans suite aux conditions des différents services cantonaux. - 2023 : Les plans ont été adaptés. Quelques détails sont à régler avec les services cantonaux avant une mise à l'enquête prévue courant mai 2024. - 2024 : De nouveaux éléments sont venus modifiés le tracé, notamment de la part de l'OFEV. Le bureau d'ingénieurs étudie une nouvelle variante. La mise à l'enquête est reportée.
La Cierne	Assainissement mesure PGEE 5.4 Collecteurs EU-EC	<ul style="list-style-type: none"> - 2022 : L'autorisation du permis de construire a été délivrée le 31 janvier. Les travaux seront exécutés lors du dépôt de la demande du permis de construire des futurs bâtiments sis sur la parcelle 2349. - 2023 : Les travaux vont débuter fin avril 2024 en même temps que les travaux d'eau potable prévus sur la route de la Cierne.

		- 2024 : Les travaux ont débuté en août. Ils se termineront au printemps 2025 en parallèle des travaux d'eau potable.
Hors zone les Rosalys	Assainissement mesure PGEE 6.1 Collecteur EU	- 2022 : Dossier mis en attente. Choix de la variante et mise à l'enquête prévue en 2023. - 2023 : Le dossier est toujours en attente. Il a été décidé, au vu des nombreux travaux exécutés ou en cours, de reprendre ce dossier courant 2024. - 2024 : Idem 2023.
Hors zone Les Planches	Assainissement mesure PGEE 6.6 Collecteur EU	- 2023 : Une étude avec contacts avec les privés, relevés et plans a été réalisée. Une mise à l'enquête est prévue en avril 2024. - 2024 : Mise à l'enquête du 06.12.2024 au 20.12.2024. Le dossier est en cours de traitement au Canton. Début des travaux prévus en automne 2025.
Prayoud	Assainissement mesure PGEE 8.11 Redimensionnement Collecteur EC	- 2023 : Une étude préalable avec rapport a été réalisée. Deux variantes sont possibles. Le choix de la variante dépendra de l'état structurel de deux collecteurs. Des accès devront être créés afin d'inspecter ces deux tronçons. La/les variante(s) possibles pourront être étudiées plus en détail et les coûts pourront être estimés. - 2024 : Les tronçons ont été inspectés. Un montant d'étude supplémentaire a été inscrit au budget 2025.
Le Gottau - Chemin de la Chaux	Assainissement mesures PGEE 5.10 et 8.24 Collecteurs EC	- 2023 : Le Message 66 a été présenté au Conseil général de décembre pour ces travaux. Celui-ci a décidé de le repousser. Un autre Message avec une autre variante sera présenté en mai 2024. - 2024 : Message accepté par le Conseil général. Les travaux ont débuté en septembre et se termineront au printemps 2025.
Chemin de L'Ermitage	Remplacement et pose collecteurs EC	- 2024 : Message accepté par le Conseil général. Les travaux sont prévus au printemps 2025 avec également les travaux d'eau potable et routiers.
PAD À l'Etang	Equipement EU-EC et mesures PGEE 5.9 et 8.25	- 2024 : Etude - Avant-projet.



Pose du collecteur d'eaux claires au Gottau, en parallèle de la conduite d'eau potable

ENTRETIEN RESEAU ET STAP

- Curage et inspection vidéo de collecteurs sur 7 km : Route de la Péralla - Prayoud - Chemin des Rochettes – Route de Montreux – Route du Dally – Route de Pra de Plan – l’Arena ;
- Travaux de réfection et remplacements de conduites diverses suite à l’inspection vidéo 2023 ;
- Collecteurs Ancienne Gare – Chemin des Chardonnerets : curage annuel ;
- Curage et vidanges grilles ;
- Changement de couvercles de regard de visite sur les routes par le Service de la voirie ;
- Entretien aux alentours des stations de pompage par le Service de la voirie ;
- Entretien par le SIGE, unité Assainissement = 395 heures ;
- Entretien par le SIGE, unité Maintenance = 128 heures ;
- Entretien par le SIGE, unité Qualité Sécurité Environnement = 44 heures.

TAXES ET REGLEMENT

Le nouveau règlement communal d’évacuation et d’épuration des eaux est en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2023.

NOUVEAUX RACCORDEMENTS PRIVES EN 2024

(SELON FACTURATION DE LA TAXE UNIQUE DE RACCORDEMENT)

- Bâtiments neufs : 6
- Bâtiments existants : 10

INFOGRAPHIE VOLUMES TRAITES



Le volume traité en 2024 est de 874'511 m3.

GESTION DES DECHETS

Les charges brutes s'élèvent à CHF 966'571.76 et les revenus bruts à CHF 871'091.34 en 2024. Le taux de couverture est de 90.12 % alors que les comptes 2023 affichaient un taux de couverture de 94.22 %. Le budget 2024 prévoyait un taux de couverture de 84.51 %.

Le coût net de ce service s'élève à CHF 877'516.14 (charges brutes totales moins les ristournes de CHF 89'055.62, dont la participation de la SAIDEF de CHF 42'805.95) et le coût net par habitant s'élève à CHF 99.75. En 2023, il s'élevait à CHF 93.86.

La rubrique 73 est subdivisée en deux catégories pour l'analyse des coûts. La rubrique 7301 enregistre la gestion des ordures ménagères alors que la rubrique 7302 enregistre la gestion de la déchetterie. Toutefois, le règlement communal est unique et fixe la couverture minimale des charges pour la gestion des déchets à 70 %.

ORDURES MÉNAGÈRES

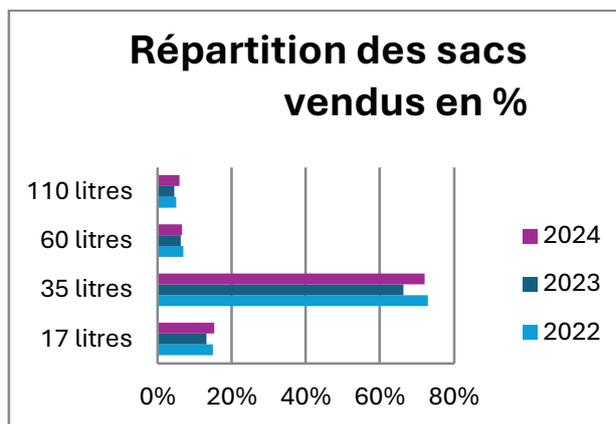
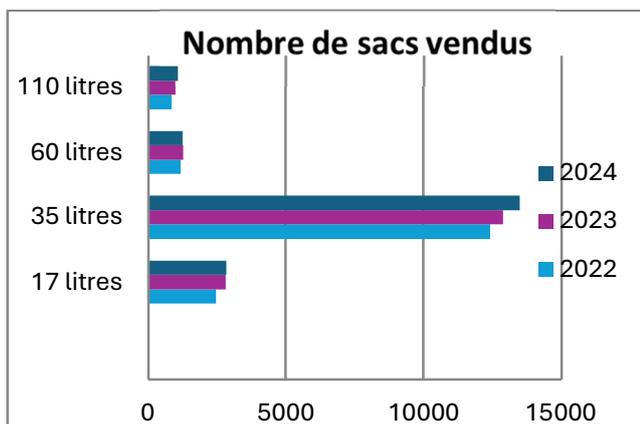
1'150 tonnes de déchets urbains, issus des moloks, ont été traités en 2024, soit une augmentation de 65.51 tonnes par rapport à 2023 (1'084.49 traités en 2023, 1'067.78 traités en 2022 et 1'068.77 traités en 2021).

Le coût net de ce service s'élève à CHF 284'435.67, y compris la déduction de la participation de la SAIDEF ainsi que diverses facturations, soit un coût net par habitant de CHF 32.33 (CHF 30.79 en 2023) et par tonne de CHF 247.34 (CHF 241.66 en 2023).

Depuis septembre 2022, 20 structures de collecte GastroVert ont été installées sur le territoire communal. 1691 bacs (1588 bacs en 2023), pour un total de 138.390 tonnes de déchets alimentaires, ont été traités en 2024 (129.114 tonnes en 2023). Le coût net de ce service s'élève à CHF 50'888.00 (CHF 47'314.00 en 2023, montant de CHF 50'888.00 inclus dans le montant de CHF 284'435.67 précité), soit un coût net par habitant de CHF 5.78 (CHF 5.56 en 2023).

18'698 rouleaux de sacs jaunes ont été vendus en 2024, toutes contenances confondues (17'992 en 2023). Le 72 % de la population utilise des sacs de 35 litres, taux identique à 2023. Selon les statistiques, les ventes ont diminué pour les rouleaux de sacs de 60 litres (- 24 par rapport à 2023). Les ventes ont en revanche augmenté pour les rouleaux de sacs de 110 litres (+ 100 par rapport à 2023). Nous enregistrons également une augmentation des ventes pour les rouleaux de 17 litres (+ 30 par rapport à 2023) et de 35 litres (+ 600 par rapport à 2023). Il ressort des estimations que chaque habitant utilise en moyenne 2.13 rouleaux de sacs par an. Les revenus pour la taxe au sac s'élèvent à CHF 319'735.75 en 2024, contre CHF 309'075.56 en 2023. Le budget prévoyait CHF 315'000.- de recettes pour la taxe au sac.

En 2024, la Commune a eu le plaisir d'offrir 1'008 rouleaux de sacs de 35 litres pour 126 enfants. Ces rouleaux ont été distribués à la naissance ou à l'arrivée d'un enfant de moins de 2 ans. Pour rappel, en 2023, ce sont 912 rouleaux qui ont été distribués pour 114 enfants.



Conformément à la délégation de compétence, la Police communale a infligé 10 amendes pour un sac non conforme, pour un montant de total CHF 1'550.-, alors qu'en 2023, 7 amendes avaient été infligées.

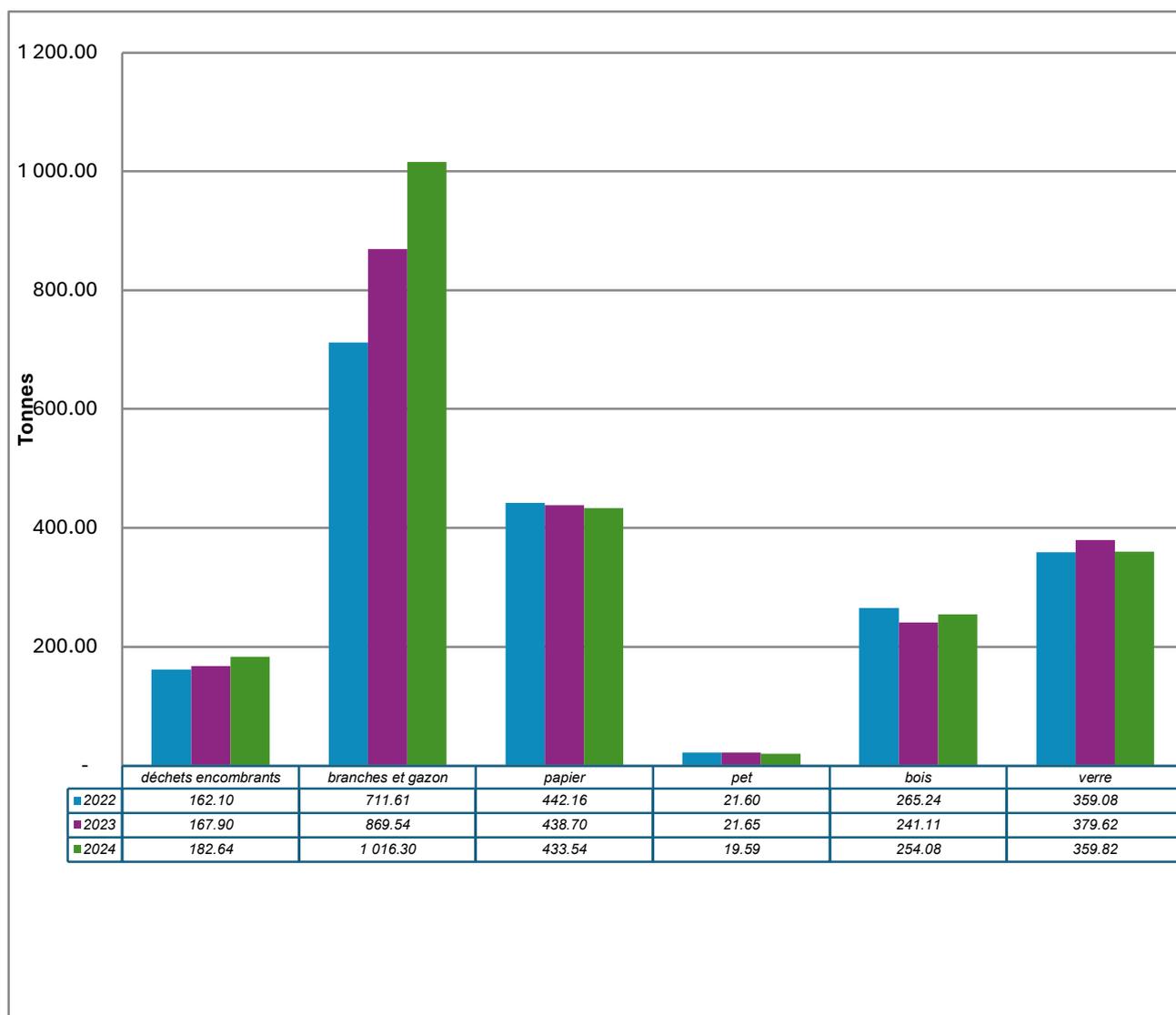
DECHETTERIE

Le coût net de ce service s'élève à CHF 593'080.17 (CHF 536'789.88 en 2023) y compris les amortissements et la déduction des ristournes, soit un coût net par habitant de CHF 67.42 (CHF 63.07 en 2023). Ce service gère tous les déchets recyclables. En 2024, le montant des ristournes s'élève à CHF 40'727.77 (CHF 31'863.24 en 2023), alors que le budget prévoyait un montant de CHF 36'970.-.

Le volume des déchets traité à la déchetterie a augmenté globalement par rapport à l'année 2023, avec les augmentations suivantes : + 20.54 tonnes pour les déchets encombrants, + 304.69 tonnes pour les branches et gazon et + 0.74 tonnes pour le verre. Pour le traitement du papier, du pet et du bois, il y a une diminution par rapport à 2023 de 8.62 tonnes pour le papier, de 2.01 tonnes pour le pet et de 11.16 pour le bois.

Le total des taxes de base facturées s'élève CHF 409'664.85 alors que CHF 399'430.- ont été budgétisés. Les recettes pour la vente de sacs à la déchetterie se sont élevées à CHF 36'072.12.

EVOLUTION DES QUANTITES DE DECHETS TRAITES (PRINCIPAUX)



ENDIGUEMENTS

Une étroite collaboration est en place entre la Commune et la Section lacs et cours d'eau du Service de l'environnement. Celle-ci permet d'améliorer et d'entretenir les cours d'eau.

Courant 2024, le Service de la voirie est intervenu afin de remettre en conformité un exutoire du Mongevin, à la Frasse. Le cours d'eau a été remis dans son lit d'origine et une zone de retenue ainsi qu'un bassin de rétention ont été créés.

Photo avant l'intervention



Photos après l'intervention



AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

La commission a siégé à 2 reprises en 2024, soit le 13 juin et le 26 novembre pour suivre l'évolution des dossiers qui concernent l'aménagement du territoire.

RÉVISION GÉNÉRALE DU PLAN D'AMÉNAGEMENT LOCAL (PAL)

Le dossier final concernant les conditions d'approbation du PAL de Châtel-St-Denis a été transmis à la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) à la fin août 2020.

Le 17 avril 2024, la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME) a approuvé le PAL de Châtel-St-Denis avec de nouvelles conditions d'approbation.

Les nouvelles conditions sont les suivantes :

- La mise à jour du cadastre (obligation de se référer au nouveau système MN95);
- La mise à jour du Plan directeur de l'utilisation du sol;
- La mise à jour du Plan directeur mobilité;
- La mise à jour du Plan des zones;
- Les adaptations légales aux espaces réservés aux eaux (ERE);
- La mise à jour de l'inventaire des sites pollués;
- La mise à jour de l'inventaire « Nature et paysage » (constatations forestières, biotopes, zones tampon);
- La mise à jour de la carte des dangers (glissements et chutes de pierres);
- La mise à jour du règlement communal d'urbanisme (RCU);
- La rédaction du rapport 47 OAT;
- La rédaction du rapport justificatif des modifications;
- Les études complémentaires spécialisées (bruit, énergie, OPAM).

Pour financer ces compléments, le Conseil général a accepté le Message n° 91 lors de la séance du mercredi 11 décembre 2024.

RÉVISION DES PLANS D'AMÉNAGEMENT DE DÉTAIL (PAD)

La dernière étape d'analyse des PAD par notre bureau d'urbaniste a été effectuée au début 2024. La Commune de Châtel-St-Denis va procéder à l'abrogation d'une dizaine de PAD, à 7 abrogations avec l'obligation de déposer un nouveau PAD et à la modification de quelques PAD récents.

Les secteurs stratégiques tels que le Grand-Clos, la Renardière, l'Ermitage ou Pra de Plan ont fait l'objet de « Masterplan » qui ont été présentés aux propriétaires fonciers.

Une demande préalable a été déposée auprès des services cantonaux le 30 juillet 2024. Actuellement, la Commune de Châtel-St-Denis est dans l'attente du retour de cette demande.

PAD N° 34 - ZONE INDUSTRIELLE SUD

Le Conseil communal a mandaté le bureau Epure Architecture et Urbanisme SA à Moudon pour le développement de ce PAD.

Le dossier a été transmis pour examen préalable à la DIME à la fin novembre 2022.

A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente du retour de cet examen préalable. En 2024, une étude complémentaire pour les circulations a été menée par le bureau Team+.

PAD N° 22 – ES CRÊTS ET PAD N° 20 – CO DE LA VEVEYSE

Pour permettre le développement des projets du COV, la Commune de Châtel-St-Denis a procédé à une modification de son PAL avec la suppression des PAD Es Crêts et CO de la Veveyse. Les 2 oppositions déposées lors de la publication ont été levées.

La Commune de Châtel-St-Denis est dans l'attente de l'approbation de ces 2 procédures.

La suite du dossier consistera à modifier le PAD n° 19 – Parc du Lussy pour intégrer le projet de piscine intercommunale.

PAD N° 48 – SIRIUS

En collaboration avec le Réseau Santé et Social de la Veveyse (RSSV) et des propriétaires privés, la Commune de Châtel-St-Denis a élaboré un projet qui permet de transformer le site de l'ancien hôpital et d'intégrer le projet communal des LSI. Le PAD Sirius a été publié le 26 février 2021 et a suscité 2 oppositions. Suites aux séances de conciliation, les oppositions ont été retirées.

Malgré les difficultés rencontrées pour la réalisation des parkings souterrains, la Commune de Châtel-St-Denis est en cours de négociation pour obtenir une approbation du projet tel que déposé.

Ces discussions ne retardent pas le projet des LSI qui sera publié à l'enquête publique en 2025.

AGGLOMÉRATION RIVELAC

En 2024, les deux principaux dossiers menés par Rivelac, à savoir le Plan directeur intercommunal – Projet d'Agglomération de 5e génération (PDI-PA5) ainsi que la Stratégie Régionale de Gestion des Zones d'Activités (SRGZA) se trouvaient en phase de consolidation (environ 90 séances rien que pour le PDI-PA5). Une première phase de consolidation a été menée en collaboration avec les communes. Par la suite, après la phase d'examen préalable cantonal (concernant le PA et la SRGZA), les deux dossiers ont été soumis à la population dans le cadre de leurs consultations publiques respectives, qui se sont déroulées à l'automne.

Ces projets ont été présentés lors de séances publiques, voire de présentations dans les organes délibérants des communes concernées pour le PDI-PA5. Ces présentations ont également bénéficié d'une couverture médiatique relativement large. Il convient de noter que pour le PDI-PA5, seule la partie relative au Projet d'Agglomération a été soumise en consultation à ce stade. La consultation publique relative au PDI interviendra dans un deuxième temps.

Parallèlement, le bureau technique d'agglomération a été réorganisé suite au départ de sa directrice au printemps. Un modèle de fonctionnement plus horizontal a été adopté, avec la coordination du bureau assurée par M. Johan Grossmann.

MEMBRES DU COPIL RIVELAC

- M. Pierre-Alain **Karlen**, Noville — Co-président en exercice
- Mme Elise **Kaiser**, La Tour-de-Peilz — Co-présidente
- M. Roland **Mesot**, Châtel-St-Denis — Co-président
- M. Didier **Castella**, Conseiller d'État, État de Fribourg
- Mme Christelle **Luisier Brodard**, Conseillère d'État, État de Vaud
- M. Thierry **Blanc**, Roche
- M. André **Blunsch**i, Attalens
- M. Antoine **Dormond**, Vevey
- M. Stéphane **Dorthe**, Remaufens
- Mme Muriel **Ferrara**, Rennaz
- M. Thierry **George**, Blonay-Saint-Légier
- M. Pierre-Alain **Maïkoff**, Chardonne

- M. Savio **Michellod**, Granges
- M. Christian **Minacci**, Corseaux
- M. Marcos **Pirès Mendes**, Bossonnens
- Mme Arianne **Rouge**, Corsier-sur-Vevey
- M. Jean-Luc **Sansonnens**, Jongny
- M. Ludovic **Sherif**, Veytaux
- M. Léonard **Studer**, Villeneuve
- M. Caleb **Walther**, Montreux

MEMBRES DU BUREAU DU COPIL RIVELAC

- M. Pierre-Alain **Karlen**, Noville – Co-président en exercice dès le 1er juillet 2024
- Mme Elise **Kaiser**, Tour-de-Peilz — Co-présidente en exercice jusqu'au 30 juin 2024
- M. Roland **Mesot**, Châtel-St-Denis — Co-président
- Mme Sylvie **Cornut**, État de Vaud, *ad interim*
- M. Antoine **Dormond**, Vevey
- M. Thierry **George**, Blonay – St-Légier
- M. Christian **Minacci**, Corseaux
- M. Samuel **Russier**, État de Fribourg
- M. Caleb **Walther**, Montreux

PERSONNEL DU BUREAU TECHNIQUE D'AGGLOMERATION

- M. Johan **Grossmann** – Coordinateur du bureau et chef de projet mobilité
- Mme Joy **Guardado** – Cheffe de projet urbanisme
- Mme Emmanuelle **Courvoisier-Leite** – Assistante de direction
- M. Guillaume **Guex** – Assistant de direction

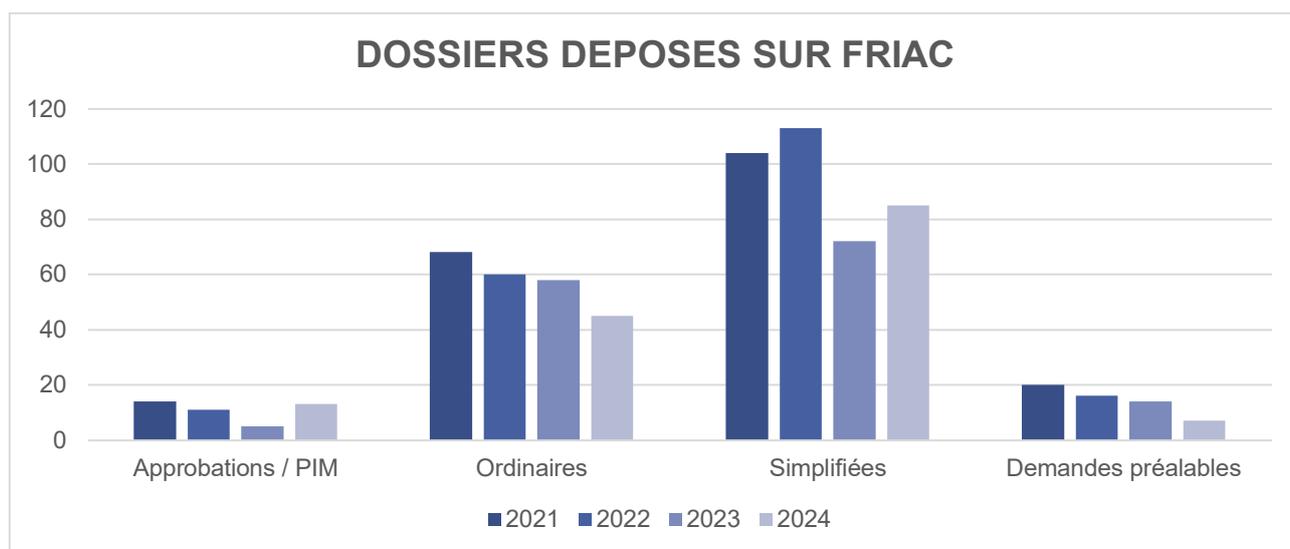
CONSTRUCTIONS

DOSSIERS DEPOSES

APERÇU DU NOMBRE DE DOSSIERS DE CONSTRUCTION DEPOSES DURANT L'ANNEE 2024

TYPES D'AFFAIRES	DOSSIERS DEPOSES EN 2021	DOSSIERS DEPOSES EN 2022	DOSSIERS DEPOSES EN 2023	DOSSIERS DEPOSES EN 2024
Approbations / PIM	14	11	5	13
Ordinaires	68	60	58	45
Simplifiées	104	113	72	85
Demandes préalables	20	16	14	7
TOTAUX	206	200	149	150

GRAPHIQUE



8. ECONOMIE PUBLIQUE

FORETS COMMUNALES

Pour l'année 2024, la planification et le volume du travail ont été ciblés sur les principaux travaux suivants :

- Projet de sylviculture PI 2022-2025 / Exécution des travaux de récolte des bois selon le projet ;
- Exploitation normale et coupe de régénération déficitaire ;
- Exploitation de bois endommagés – Chablis ;
- Entretien de la desserte ;
- Travaux pour collectivités publiques.

PROJET DE SYLVICULTURE PI 2022-2025 / CSD 4

Le 4^{ème} projet PI (programme d'intervention) se concentre et priorise uniquement l'exécution de travaux dans les forêts dont le rôle de protection est prioritaire contre les dangers naturels suivants : glissement de terrain, lave torrentielle, chute de pierres et avalanche.

Le concept et les directives du projet PI permettent la réalisation de travaux dans différents massifs forestiers, tant pour les propriétés publiques que privées.

Dès le début de l'année 2022, 27 propriétaires privés, ainsi que la Paroisse, ont été contactés et informés sur la possibilité d'intégration au projet dans les périmètres choisis et délimités.

24 propriétaires ont accepté la convention concernant les conditions et prestations proposées par le maître d'œuvre, à savoir la Commune de Châtel-St-Denis. 3 propriétaires ont cependant renoncé à l'exécution de travaux sur leur propriété forestière.

Sur une durée limitée à 4 ans, le programme des interventions sylvicoles en forêt protectrice est planifié sur une superficie de 147.17 ha dans les massifs forestiers suivants : Le Scé, La Bria, Les Mayens, Les Crêtes, La Saira, Le Mt-Corbetta, Le Devin des Dailles, Le Vieux Gîte, Les Pueys, Le Bon Riau, Le Gros Chalet, Les Errouvines et L'Essert à Monnard.

Par rapport aux différents massifs forestiers concernés par ce projet, le périmètre paroissial représente 9.42 ha (6.4 %) et 25.97 ha (17.7%) sur les 24 propriétaires privés favorables. Le solde, 111.78 ha (75.9 %) est situé sur la Commune de Châtel-St-Denis, maître d'ouvrage.

Le projet PI 2022-2025 prévoit l'exploitation d'environ 34'575 m³ sur la base d'un subventionnement forfaitaire de CHF 8'949.-/ha établi selon les critères de difficultés (desserte, topographie, obstacles, etc.) de la récolte des bois.

Le subventionnement de la Confédération représente un montant total d'indemnité d'environ CHF 1'317'000.-.

EN 2024, RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉCOLTE SUIVANTS

BON RIAU DESSOUS / HIVER-PRINTEMPS

7.40 ha : récolte de 1'820 m³ soit 1'783 m³ au câble-grue et 37 m³ au débusqueur-porteur.

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 1012 m³ de bois de service et 808 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

Cette exploitation a pu être réalisée grâce à la construction des pistes forestières du Bon Riau.



Câblage des bois au travers de la Veveyse de Châtel

PRAZ SAUDAN / HIVER-PRINTEMPS

3.23 ha : récolte de 408 m³ au débusqueur-porteur ;
Les volumes de bois se répartissent comme suit : 79 m³ de bois de service, 25 m³ de bois de feu et 304 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

GROS CHALET / PRINTEMPS

3.62 ha : récolte de 575 m³ soit 500 m³ au câble-grue (2 lignes) et 75 m³ au débusqueur-porteur ;
Les volumes de bois se répartissent comme suit : 260 m³ de bois de service et 315 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

LES CRÊTES / PRINTEMPS

1.67 ha : récolte de 218 m³ à l'aide de l'hélicoptère, puis trié au débusqueur-porteur ;
Les volumes de bois se répartissent comme suit : 92 m³ de bois de service et 126 m³ de bois énergie vendu au Groupement forestier de la Veveyse.

ESSERT À MONNARD (FORÊT DE LA PAROISSE ET COMMUNALE) / PRINTEMPS-ETÉ

11.65 ha : récolte de 1'295 m³ soit 1'239 m³ au câble-grue (2 lignes) et 56 m³ au débusqueur-porteur ;

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 646 m³ de bois de service et 649 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

LES PUEYS / AUTOMNE

2.82 ha : récolte de 588 m³ soit 418 m³ au câble-grue (2 lignes) et 170 m³ au débusqueur-porteur ;

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 345 m³ de bois de service, 41 m³ de tavillons pour la toiture du chalet des Errouvines, 194 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance et 8 m³ de bois de feu.

LA SAIRA – SUPÉLA / AUTOMNE

9.64 ha : récolte de 1'800 m³ soit 1'390 m³ au câble-grue (4 lignes) et 410 m³ au débusqueur-porteur ;

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 800 m³ de bois de service, 160 m³ de bois de feu et 840 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.



Ligne de câble dans le massif du Supéla

LE SCÉ / AUTOMNE

1.51 ha : récolte de 240 m³ au débusqueur-porteur ;

Ce chantier a été mis à disposition des apprentis forestiers-bûcherons neuchâtelois de 3^{ème} année dans le cadre d'un cours interentreprise et réalisé en collaboration avec le Service des ponts et chaussées du Canton, pour la sécurisation de la route cantonale.

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 44 m³ de bois de service, 72 m³ de bois de feu et 124 m³ de bois énergie pour le chauffage à distance.

BON RIAU / HIVER

12.13 ha : exploitation en cours au câble-grue et au débusqueur-porteur

Les volumes de bois se répartissent comme suit : 81 m³ de bois de service déjà commercialisé, le solde est prévu pour 2025.

Au total, ce sont environ 41.54 ha de forêts protectrices qui ont été entretenues, pour un volume total de 7'025 m³ de bois récolté.

RÉSULTAT DES EXPLOITATIONS ET COMMERCIALISATION 2024

Durant cette année forestière 2024, les bois résineux de bonne qualité, provenant des exploitations, ont été sélectionnés en bois de service (charpente, menuiserie, tavillon, etc) pour l'industrie du bois locale et régionale. Les bois feuillus ont été majoritairement sélectionnés en assortiment de bois de feu.

Les bois résineux et feuillus de qualité médiocre ont été valorisés en bois énergie pour le chauffage à distance du Lussy. Sur une exploitation totale de 7'425 m³, un volume de 7'025 m³ a été récolté et un volume d'environ 400 m³ a été laissé sur les différents parterres de coupe. Un volume total de 7'123 m³ de bois rond a été commercialisé.

BOIS EXPLOITÉS EN 2024

- Bois de service : 3'400 m³ / Résineux
- Bois de feu : 265 m³ / Résineux : 10 m³ – Feuillus : 255 m³
- Bois énergie : 3'360 m³ (bois rond)
- Bois laissés sur le parterre de coupe : 400 m³

La mise à port de camion des bois au débusqueur-porteur représente un volume de 1'477 m³. En raison des conditions d'exploitation défavorables (topographie et insuffisance de desserte), un volume de 5'330 m³ a été exploité au câble-grue mobile et 218 m³ avec l'hélicoptère.

BOIS COMMERCIALISÉS EN 2024

- Bois de service : 3'787 m³ / Résineux (263 m³ de bois endommagés)
- Bois de feu vert : 251 m³ / Résineux : 10 m³ – Feuillus : 241 m³
- Bois de feu sec : 45 m³ / Résineux : 2 m³ - Feuillus : 43 m³ (bois de l'année 2022)
- Bois énergie (bois rond) : 3'040 m³

Il y a eu une baisse du prix de vente des bois de service relativement importante (- CHF 6.75/m³) en 2024, soit un prix moyen de CHF 90.40/m³ contre CHF 97.15/m³ en 2023. Cette baisse est principalement due aux différents assortiments commercialisés durant l'année. Ces derniers étaient majoritairement composés de bois de petits diamètres dont le prix de vente est moins attrayant. Les prix de vente du bois de feu et du bois énergie sont stables par rapport à 2023. La demande pour ces assortiments s'est donc également stabilisée.

EXPLOITATION DE BOIS ENDOMMAGÉS - CHABLIS

Les dégâts 2024 aux forêts sont en baisse par rapport à l'année précédente en raison d'une bonne pluviométrie répartie sur l'année et de courtes périodes de fortes chaleurs. Les dommages ont été majoritairement causés sur l'épicéa, par le bostryche typographe, avec un volume de 567 sylves (ci-après sv) depuis le début de l'été jusqu'en automne. Durant l'hiver et le printemps, un volume de 118 sv a été exploité en raison d'arbres cassés ou renversés par le vent ou la neige.

L'exploitation totale représente un volume de 685 sv (environ 1'400 sv/année pour 2023 et 2024), soit 640 sv dans les massifs communaux et 45 sv sur les propriétaires privés.

Dans les secteurs avec une bonne desserte, les chablis ont été récoltés au tracteur forestier (514 m³). Pour les dégâts disséminés, 171 m³ de bois endommagés ont été façonnés et laissés sur le parterre de coupe.

SOINS AUX JEUNES PEUPELEMENTS

4.5 ha de soins aux jeunes peuplements ont été réalisés dans les massifs forestiers communaux des Errouvines et de la Modzounaire. Nous sommes également intervenus sur un propriétaire privé à la Grevalla pour une superficie de 3.92 ha dans des surfaces endommagées par Lothar.

ENTRETIEN DE LA DESSERTE ET DES BÂTIMENTS DU SERVICE

Le Service des forêts a effectué une remise en état de la piste forestière des Pueys en prévision des différentes exploitations. Cet entretien s'est fait en interne avec la location d'une pelle mécanique.

La réfection de la piste forestière du Bon Riau Dessus a été sous-traitée à l'entreprise Brodard pour la remise en état et une recharge de la couche d'usure pour donner suite aux exploitations de l'hiver 2023-2024.

Un glissement de terrain s'est produit sur la piste de la Vuichouda. Le Service des forêts a construit un caisson en bois pour consolider la banquette aval et stabiliser le terrain.

L'ancien dépôt du Service des forêts, situé à la Cascade, sur la Route des Dailles, a nécessité une intervention d'urgence à cause du plafond du local de l'atelier qui s'effondrait. Ce dernier ne garantissait plus la sécurité des employés. Toute la structure interne, qui était attaquée par la pourriture et les fourmis, a été démontée.

TRAVAUX POUR COLLECTIVITÉS PUBLIQUES

L'équipe forestière a réalisé une grande diversité de travaux pour les collectivités publiques ainsi que pour des entreprises, pour un montant de plus de CHF 75'772.80. Plusieurs mandats ont également été attribués par des propriétaires privés pour des abattages ou autres prestations à proximité des habitations.

En outre, les collaborateurs ont consacré 893 heures à des missions pour d'autres services communaux, principalement pour le Service de la voirie. Ils ont notamment participé aux fauchages des bords de routes communales durant l'été ainsi qu'à l'entretien des sentiers pédestres.

Les autres services communaux ont également contribué à diverses tâches pour le Service des forêts, totalisant 368 heures. Cette aide, réalisée en grande majorité par le Service de la voirie (355 heures), a permis de faucher les bords de routes forestières et d'assurer la sécurité des routes durant les travaux de récolte des bois.



Réalisation de tables en bois pour le complexe sportif du Lussy

Plusieurs mesures en faveur de la biodiversité ont été mises en place sur le territoire communal, qu'il s'agisse de la lutte contre les plantes néophytes (telles que le buddleia et la renouée du Japon) ou de la revitalisation de biotope. La principale mesure a été la revitalisation de plusieurs gouilles dans le secteur de la Pudze, un site à batraciens d'importance cantonale. Afin de prévenir l'assèchement des plans d'eau, un curage a été effectué, ainsi que la taille des arbres et arbustes qui colonisaient la zone herbeuse.

TOURISME

PERSONNEL

- Direction : Mike Aigroz
- Produits et événements : Coralie Mollard
- Produits et événements : Rachel Tedeschi
- Marketing : Cécile Dufour
- Auxiliaires WK : Aurélie Repon et Sarah Melikian

Mike Aigroz est entré en fonction le 1er janvier 2024.

Rachel Tedeschi est entrée en fonction le 15 avril 2024 en tant que stagiaire événements et produits touristiques, puis est devenue responsable au même poste le 1er septembre 2024.

Deux nouvelles auxiliaires, Aurélie Repond et Sarah Melikian, ont rejoint l'équipe, tandis que Adèle Burger a quitté l'Office le 31 mai 2024.

Monique Mouthon, collaboratrice administrative, a quitté ses fonctions le 30 juin 2024.

Cécile Dufour est entrée en fonction le 1er septembre 2024 pour remplacer Romaine Pillonel qui a quitté ses fonctions le 31 août 2024 en tant que responsable marketing et promotion.

ACCUEIL ET INFORMATION

HORAIRES D'OUVERTURE

L'équipe a garanti les ouvertures des sites de Châtel-St-Denis et des Paccots selon le plan suivant :

- *Châtel-St-Denis* :

Lundi au vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
Samedi et dimanche	fermé

- *Les Paccots – haute saison : de décembre à février et d'avril à octobre* :

Mardi, mercredi après-midi et vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00
---	--------------------------------------

Samedi et dimanche	de 09h00 à 13h00
--------------------	------------------

- *Les Paccots – basse saison : mars et novembre* :

Mardi, mercredi après-midi et vendredi	de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
---	--------------------------------------

Samedi et dimanche	fermé
--------------------	-------

Les effectifs pour les deux sites sont insuffisants lorsque les absences liées aux vacances et aux compensations des week-ends sont prises en compte. Nos auxiliaires ont brillamment relevé le défi en nous apportant un précieux soutien les week-ends au point information des Paccots.

SWISSTAINABLE

En novembre 2024, l'OTR s'est vu remettre le label Swisstainable de niveau 1. Il s'agit d'un programme suisse de développement durable issu du tourisme et destiné au tourisme. Il met l'accent sur le développement durable de la Suisse en tant que pays touristique. La participation à ce programme de durabilité est ouverte à toutes les entreprises et organisations touristiques de Suisse.

L'OTR vise le niveau 2 pour 2025.

CHIFFRES-CLES 2024

- **9'305** nuitées hôtelières en Veveyse, soit une augmentation de +5.1 % par rapport à 2023
- **9.06 %** d'évolution des nuitées Airbnb par rapport à 2023
- **Les Suisses** fréquentent en priorité nos établissements, suivis des Français, Allemands et Indiens
- **1.5** est la durée moyenne d'un séjour

Ces chiffres proviennent de l'Union Fribourgeoise du Tourisme (UFT).

EXPERIENCE VISITEURS

L'expérience des visiteurs est l'une des principales préoccupations de l'OTR, ainsi que l'une de ses missions. Dans cette perspective, les initiatives visant à améliorer cette expérience s'inscrivent dans une démarche d'amélioration continue.

PRODUITS TOURISTIQUES

Dans un souci d'amélioration constante, les produits sont révisés de saison en saison.

L'instauration de formulaires de feedback et la tenue de statistiques nous permettent de nous perfectionner. Depuis 2024, des conditions générales de vente pour les produits et événements ont été mises en place.

HIGHLIGHTS

Les produits suivants attirent nos hôtes et les retours d'expérience sont positifs. Certains méritent encore quelques améliorations, mais leur avenir est assuré. Il s'agit :

- Des sentiers gourmands Le Panoramique, l'Epicurien et le Petit Gourmand
- L'aventure fondue
- La pétanque sur glace
- Le trésor des bois

LOWLIGHTS

Les produits ci-dessous suscitent un intérêt modéré et leur avenir sera examiné en début d'année 2025. Il s'agit :

- Raquettes à neige pour groupe
- Sentier Gourmand du cerf
- Découverte brassicole

EVENEMENTS

De nombreux événements ont remporté un franc succès et ont marqué par leur originalité :

- Les discos sur glace
- Le marché d'été de Châtel-St-Denis
- La Bénichon de Châtel-St-Denis
- Les levers de soleil gourmands

Certains événements ne seront pas reconduits en 2025 ou repensé.

Narcisses en fête n'est plus autant attractif qu'à l'époque. Cet événement sera revu en 2025 sous un nouveau nom, afin de toucher un public plus large.

PROMOTION

AMBASSADEURS

Le skieur Alexis Monney a continué à mettre en valeur notre région lors de la Coupe du Monde en obtenant plusieurs top 10. Nous avons pu collaborer avec lui pour réaliser des capsules vidéo où il participe à différentes de nos activités touristiques, avant l'annonce de son nouveau sponsor. Merci Alexis, de continuer à nous faire rêver.

Caroline Ulrich a également brillé sur le circuit de la Coupe du Monde, avec deux victoires dans la future discipline olympique du sprint. Forte de ses succès, Caroline a été approchée par un nouveau sponsor des Préalpes pour un projet de ski alpinisme.

PUBLICITE

Des flyers ont été réalisés pour chacun des produits touristiques de l'OTR et un plan de communication pour les réseaux sociaux a été établi avec des stratégies organiques et payantes. Des communiqués de presse ont également été envoyés à la presse locale pour chaque événement ou lancement de produit touristique. Un spot radio a été réalisé pour la Bénichon de Châtel-St-Denis.

CAMPAGNES

Comme à son habitude, l'OTR a participé aux campagnes marketing de Suisse Tourisme été international, hiver et France ainsi que celles de Fribourg Région printemps, été et hiver. Des images en collaboration avec l'UFT et Suisse Tourisme ont été réalisées dans la région pour les campagnes 2025 et 2026. Une nouvelle stratégie a été réfléchi afin de proposer des campagnes non pas par saison, mais par thématique d'activité pour l'année 2026, ceci afin de répondre davantage aux besoins du tourisme.

AUTRES ACTIONS DE PROMOTION

Un stand de l'OTR a été tenu par le personnel lors du marché de Châtel-St-Denis ainsi que lors de la journée d'accueil des nouveaux habitants de Châtel-St-Denis.

COMMUNICATION

MERCHANDISING

En plus de la casquette Les Paccots – La Veveyse identique à celle d'Alexis Monney, un bonnet pour la version hiver est en vente à nos offices. Le design soigné incite les visiteurs à l'acquérir. L'avoir appelé « Le Bonnet d'Alexis » n'est pas étranger à ce succès.

Des gilets et vestes ont été créés pour le personnel de l'Office, afin d'être mieux reconnus sur les événements.

SITE INTERNET

Plus de 120 événements de la région de la Veveyse ont été publiés sur l'agenda du site de l'Office du Tourisme. Toutes les manifestations ont ensuite été partagées en story sur les réseaux sociaux, dans la rubrique "événements de la semaine".

Le bulletin d'enneigement, en collaboration avec les remontées mécaniques (Rathvel et Destination Veveyse), le Ski-Club de l'Étoile et nos divers baliseurs de raquettes, a été transféré sur une nouvelle plateforme afin d'optimiser la communication des ouvertures.

RESEAUX SOCIAUX

INSTAGRAM

- La communauté Instagram a augmenté de 3'360 abonnés pour s'établir à 4'799

FACEBOOK

- La communauté Facebook a augmenté de 6'882 abonnés pour s'établir à 8'183

LINKEDIN

- La communauté LinkedIn est de 511 abonnés

La priorité pour 2025 sera d'améliorer l'engagement et la fidélisation des communautés afin d'optimiser la visibilité de l'Office du Tourisme sur les réseaux sociaux, tout en poursuivant l'acquisition de nouveaux abonnés comme enjeu complémentaire.

CONCLUSION

L'Organisation Touristique Régionale « Les Paccots - La Veveyse Tourisme » tient à remercier chaleureusement toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, contribuent au dynamisme du tourisme dans notre belle région de la Veveyse.

L'année 2024 s'est déroulée avec succès, malgré quelques défis comme le renouvellement quasi total de notre équipe opérationnelle et l'adaptation continue à la nouvelle loi fribourgeoise sur le tourisme.

L'année 2025 s'annonce prometteuse, avec plein de beaux projets en perspective. Nous avons hâte de continuer à développer des expériences uniques pour nos visiteurs, notamment avec la création du sentier « La marche du Géant Armailli » – un projet NPR en lien avec « Le Monde des Géants » – ainsi que l'organisation du Trail « Les Paccots - La Veveyse ».

ENERGIE

DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

PLAN DIRECTEUR DES ENERGIES

La Commune de Châtel-St-Denis a révisé son plan d'aménagement local (PAL) et prévoit un Plan directeur des énergies. Une étude a été réalisée pour étendre ce dernier dans le secteur de la nouvelle gare, dans le secteur du Gottau, dans la zone industrielle mais également au centre des Paccots. Le projet devait être validé par le Canton en 2024, mais suite aux nouveaux critères du Plan directeur cantonal en la matière, une adaptation du Plan directeur communal devra être réalisée dans le cadre du prochain dossier d'adaptation du PAL.

STANDARD BATIMENT

La Commune de Châtel-St-Denis maintient son adhésion au « standard bâtiment » du programme SuisseEnergie qui définit les normes pour la construction ou la transformation de bâtiments respectueux de l'énergie et de l'environnement.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le Secteur des constructions renseigne la population dans le cadre des demandes de permis de construire, notamment pour les assainissements de bâtiments et pour les remplacements des installations de chauffage.

PLAN D'AMENAGEMENT DE DETAIL (PAD)

Lors de l'élaboration de chaque Plan d'aménagement de détail (PAD), la Commune de Châtel-St-Denis exige qu'une étude énergétique soit réalisée. Certains secteurs soumis à un PAD sont règlementés afin que les nouveaux quartiers soient réalisés avec des énergies renouvelables grâce aux nouvelles centrales de chauffage à distance. D'autres secteurs sont soumis à la création d'espaces végétalisés afin d'éviter le problème des îlots de chaleur.

BATIMENTS, INSTALLATIONS COMMUNALES

BATIMENTS COMMUNAUX

Une étiquette énergie et CO EnerCoach, qui analyse chaque bâtiment d'un point de vue énergétique, a été mise en place sur tous les bâtiments principaux de la Commune.

Tous les compteurs des bâtiments communaux sont relevés une fois par mois et les données sont suivies et analysées dans le programme informatique EnerCoach (efficacité énergétique).

Un programme à long terme a été réalisé concernant les rénovations des bâtiments communaux et du renouvellement des chauffages de ces derniers.

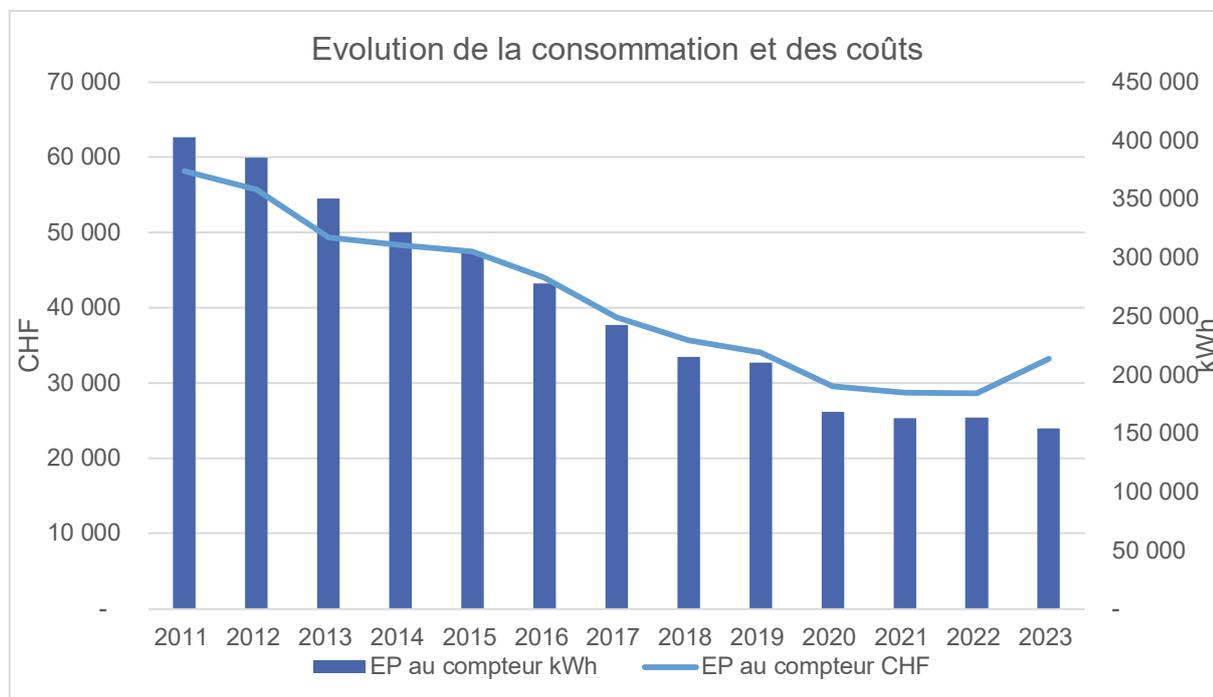
STANDARD ACHATS RESPONSABLES

Le standard achats responsables facilite la mise en œuvre d'achats écologiques au niveau communal. Il établit des références et renseigne sur les critères d'approvisionnement et les labels. Le standard achats responsables est reconduit. Celui-ci concerne les autorités et les responsables des achats de la Commune de Châtel-St-Denis.

ECLAIRAGE PUBLIC

L'étude, afin d'analyser la possibilité de finaliser l'assainissement de l'éclairage public sur l'ensemble du territoire, a été réalisée en coordination avec l'entreprise Groupe E. Un montant a été inscrit à la planification financière de 2025 afin de pouvoir exécuter cette mesure.

Le graphique ci-dessous démontre l'économie d'énergie :



BANCS SOLAIRES

Un contrôle et un entretien complet ont été réalisés sur les 3 bancs solaires situés sur le territoire. Le banc du stade Lussy a été remis en place suite à la construction du nouveau bâtiment multisports. Quant au banc de la place de jeux du Grand-Clos, qui a subi les affres du temps, il sera remplacé dès le retour des beaux jours.

APPROVISIONNEMENT, DEPOLLUTION

CHAUFFAGE A BOIS

Deux nouvelles centrales de chauffage à distance, fonctionnant aux pellets, ont été mises en service dans le Secteur « En Bellière » et au centre des Paccots. Ce complément aux deux centrales existantes permet le raccordement de plus d'une centaine de clients aux réseaux et une production totale de plus de 15'000'000 kWh par année sur l'ensemble du territoire.

INTERCONNEXION ET TURBINAGE DE L'ADDUCTION D'EAU

La mise à l'enquête du nouveau réservoir « Le Scé » a été déposée et le turbinage en rive gauche est prévu d'ici 2 à 3 ans.

A la suite des travaux réalisés lors de la traversée des Paccots, une nouvelle étape a débuté en août et sera terminée au printemps 2025 à la Route de la Cierne.

MOBILITE

ZONE 30 KM/HEURE

L'étude menée pour analyser la possibilité de créer 1 zone limitée à 30 km/heure dans le secteur de la Route de la Péralla n'a finalement pas abouti sur cette solution.

En revanche, des aménagements routiers seront réalisés afin de garantir la sécurité sur ce tronçon.

Aucune autre zone 30 km/heure n'est prévue pour le moment.

VELOS ELECTRIQUES

Le rapport de la société Pick-e-Bike indique qu'il y a eu plus de 200 locations depuis la mise à disposition de vélos électriques en libre-service.

En plus des trois stations qui ont été installées à la nouvelle Gare, au stade du Lussy et aux Paccots, une étude est en cours afin de définir si un éventuel emplacement supplémentaire pourrait être créé dans le secteur de la Frasse.

BORNES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES

En plus des 4 bornes de recharge qui ont été installées sur le nouveau parking du Lussy, 4 nouvelles bornes ont également été ajoutées sur la Place du Grand-Clos ainsi que 2 bornes sur le nouveau parking de covoiturage « En Bellière ».

VEHICULES COMMUNAUX

Un listing des véhicules communaux est réalisé chaque année. De nombreuses informations sur le suivi de ces véhicules ont été intégrées à ce document, dont un suivi de la consommation, du kilométrage et du rejet de CO2. Des ampoules led, basse consommation, ont été installées sur tous les éclairages de travail des véhicules communaux.

SUBVENTIONS

La Commune prépare la mise en place d'un nouveau règlement communal relatif aux aides financières dans le domaine de l'énergie et de la protection de l'environnement. Les nouvelles mesures qui pourraient être subventionnées ont été discutées en Commission Energie et Environnement et celles-ci ont été approuvées par le Conseil communal. Le règlement est en cours d'élaboration et devrait entrer en vigueur courant 2025.

ORGANISATION INTERNE

COMMISSION ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

La Commission Energie et Environnement du Conseil général de la Commune de Châtel-St-Denis s'est réunie à 3 reprises en 2024 afin de discuter d'éléments importants comme la création d'un Repair Café, la fin de l'assainissement de l'éclairage public, ou encore la mise en place du fonds pour la transition énergétique. Cette Commission est active et dynamique.

COMMUNICATION, COOPERATION

CAMPAGNE D’AFFICHAGE ENERCOACH

La Commune de Châtel-St-Denis continue d’intégrer l’ensemble des bâtiments communaux sur le logiciel EnerCoach. Les affiches énergétiques sont mises en place à l’entrée des bâtiments.

DOCUMENTATION

Une armoire de documentation touchant à l’énergie et à l’environnement a été mise en place devant la réception du Service technique, désormais située dans le bâtiment du CAB.

ABEILLES

La Commune de Châtel-St-Denis est aussi une « Cité amie des abeilles ». En effet, elle a reconduit le parrainage de plusieurs ruches, situées à l’Avenue de la Gare 33, à côté du bâtiment administratif. A noter qu’un nouvel apiculteur, M. Gilles Genoud, a repris l’activité de Mme Carine Beaud à partir de cette année.

PROTECTION DES AMPHIBIENS

La fermeture nocturne ponctuelle afin d’assurer le passage des amphibiens, en diminuant les risques de collisions avec des véhicules à moteur, a été reconduite en 2024. Un tronçon de 400 mètres, entre la Route de la Rogivue et le Chemin des Marais, est fermé de 19h30 à 6h00 du matin dès le mois de mars et jusqu’au mois d’avril.

CHARTE DES JARDINS

La Commune de Châtel-St-Denis maintient son adhésion à la charte des jardins. Cette dernière permet à chacun de s’engager et adopter quelques bonnes pratiques favorisant la survie des hérissons, des oiseaux, des papillons et de la biodiversité en général.

CERTIFICATION

Le prochain ré-audit Cité de l’énergie sera réalisé en 2025 en vue d’une recertification. Les résultats seront connus d’ici à l’été 2025.

9. FINANCES

Le Département des finances gère et coordonne les principaux processus financiers communaux, tels que l'élaboration des budgets, le bouclage des comptes et la planification financière. Il assure également le suivi des investissements, des charges et des recettes du compte de résultat.

Conformément à l'article 19 LFCo, le Conseil communal soumet chaque année un rapport de gestion au Conseil général, en même temps que les comptes.

Le secteur comptabilité est responsable de la comptabilisation générale de toutes les factures des services communaux, du trafic des paiements (créanciers et débiteurs), du contrôle budgétaire et de la trésorerie. Il assume également le paiement des salaires et la gestion des assurances sociales qui y sont liées.

Le secteur de l'impôt fournit des renseignements à la population concernant le mode de calcul des impôts et des modalités d'arrangement. Il est également chargé de la facturation et de la gestion des impôts des personnes physiques et des personnes morales, de la contribution immobilière, de la taxe non-pompier et la taxe forfaitaire sur les déchets. La gestion des assurances relatives aux couvertures de risques et de responsabilité civile est centralisée.

Le secteur du contentieux traite le recouvrement des factures impayées, les procédures d'arrangement de paiement et le suivi des procédures judiciaires y relatives.

STATISTIQUES FISCALES

STATISTIQUES DES IMPOTS (DONNEES 2022)

source <https://www.fr.ch/impots/personnes-physiques/statistiques-fiscales-officielles>

Par rapport à l'année fiscale 2021, la statistique fiscale cantonale pour la Commune de Châtel-St-Denis laisse apparaître, pour les personnes physiques, une augmentation des recettes de CHF 1'539'020.- (+8.5 %) de l'impôt sur le revenu et une diminution des recettes de CHF 36'520.- (-2.3 %) de l'impôt sur la fortune. Selon le Service cantonal des contributions, il n'y a pas de changement de nature à influencer les recettes fiscales de la période 2022.

Pour les personnes morales, l'impôt sur le bénéfice diminue de CHF 448'720.- (-16.4 %) et l'impôt sur le capital diminue également de CHF 21'750.- (-2.2 %) par rapport à l'année 2021. En 2022, il n'y a pas eu de changement de nature à influencer les recettes des personnes morales. Pour mémoire, les recettes de l'année 2020 ont été influencées par la mise en œuvre de la Réforme fiscale et financement de l'AVS (RFFA).

S'agissant de l'impôt facturé, le coefficient communal est de 83.6 % de l'impôt cantonal de base pour les personnes physiques et morales.